



2009

Société Financière Manuvie
Rapport trimestriel aux actionnaires

T3

pour le trimestre terminé le 30 septembre

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Aux 30 septembre et pour les trimestres terminés à ces dates

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et données par action, non vérifiés)

	2009	2008	Variation (%)	
Bénéfice net (perte nette)	(138) \$	507 \$	-	
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux titulaires de contrats avec participation	34	(3)	-	
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(172) \$	510 \$	-	
Dividendes sur actions privilégiées	(21)	(7)	-	
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires	(193) \$	503 \$	-	
Primes et dépôts				
Assurance vie et assurance maladie ¹	3 601 \$	4 017 \$	(10)	
Rentes et régimes de retraite	1 758	1 157	52	
Fonds distincts	4 370	4 367	-	
Fonds communs de placement	2 118	2 173	(3)	
Comptes de placement autogérés institutionnels	758	1 646	(54)	
Équivalents primes pour SAS	635	601	6	
Risques cédés liés à l'assurance collective ¹	909	-	-	
Autres fonds	204	123	66	
Primes et dépôts, rentes variables exclues	14 353 \$	14 084 \$	2	
Primes et dépôts des rentes variables	1 885	4 006	(53)	
Total des primes et dépôts	16 238 \$	18 090 \$	(10)	
Fonds gérés				
Fonds général	188 465 \$	165 163 \$	14	
Fonds distincts	187 582	165 488	13	
Fonds communs de placement	32 310	28 213	15	
Comptes de placement autogérés institutionnels	21 235	20 304	5	
Autres fonds	6 952	6 112	14	
Total des fonds gérés	436 544 \$	385 280 \$	13	
Capital			% du total 2009	% du total 2008
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres admissibles	4 043 \$	3 043 \$	13	11
Participation minoritaire dans des filiales	216	167	1	1
Avoir				
Avoir des titulaires de contrats avec participation	103	61	-	-
Capitaux propres				
Actions privilégiées	1 419	638	5	2
Actions ordinaires	16 444	13 943	53	49
Surplus d'apport	176	156	1	1
Bénéfices non répartis ²	12 289	15 116	40	53
Cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et conversion de l'investissement net dans des établissements étrangers	(3 950)	(4 868)	(13)	(17)
Total du capital	30 740 \$	28 256 \$	100	100
Principales mesures clés du rendement				
Résultat de base par action ordinaire	(0,12) \$	0,34 \$		
Résultat dilué par action ordinaire	(0,12) \$	0,33 \$		
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (annualisé) ³	(3,0) %	8,2 %		
Valeur comptable par action ordinaire	15,30 \$	16,26 \$		
Actions ordinaires en circulation (en millions)				
À la fin de la période	1 623	1 492		
Moyenne pondérée - de base	1 615	1 492		
Moyenne pondérée - diluée	1 615	1 503		

¹ À la fin du premier trimestre de 2009, l'unité Assurance collective de la Division canadienne a conclu une entente de réassurance avec une partie externe qui a entraîné une réduction substantielle des primes nettes inscrites à l'état des résultats

² Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2007 a subi une réduction de 229 millions de dollars liée à la sous-évaluation des provisions mathématiques et des charges d'impôts futurs principalement au cours des périodes antérieures

³ Le rendement des capitaux propres attribuable aux porteurs d'actions ordinaires correspond au bénéfice net attribuable (à la perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires divisé(e) par la moyenne des capitaux propres attribuables aux

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Le 5 novembre, la Financière Manuvie a présenté ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation pour le troisième trimestre de 2009. Malgré le très bon niveau de notre bénéfice sous-jacent, de notre rendement et de la qualité de nos actifs, nos résultats ont subi l'incidence défavorable des faibles taux des obligations de sociétés et de l'accroissement des provisions découlant des modifications apportées aux hypothèses actuarielles. Nous avons donc inscrit une perte nette de 172 millions de dollars.

Même si elle a inscrit une perte nette trimestrielle, notre Société a continué de croître et de se renforcer en prenant diverses mesures.

Ce trimestre-ci, les souscriptions ont augmenté dans toutes nos gammes de produits à l'exception des produits de rente variable, à l'égard desquels nous prenons consciencieusement des mesures pour rééquilibrer le risque global lié aux produits et la composition de ces derniers, et pour accroître leur rentabilité.

En Asie et au Japon, nous avons obtenu de solides résultats : nos souscriptions d'assurance ont atteint un niveau record et nous avons accru de manière appréciable notre part du marché au Japon et en Indonésie, tout en poursuivant notre expansion en Chine.

Au Canada, nos souscriptions ont connu une hausse particulièrement forte dans les secteurs des produits collectifs et des produits de gestion de patrimoine à revenu fixe. De plus, l'acquisition des fonds destinés aux particuliers d'AIC et de la société Pottruff & Smith permettra à Manuvie de renforcer sa position sur les marchés des fonds communs de placement et de l'assurance voyage au Canada.

Aux États-Unis, nous avons renforcé nos relations importantes dans le secteur de la distribution et enregistré des souscriptions supérieures à celles du trimestre dernier dans presque toutes nos gammes de produits. Nous avons démontré notre leadership dans le secteur de la gestion de patrimoine grâce à trois de nos fonds gérés qui ont obtenu des notes cinq étoiles de Morningstar¹ et au classement de John Hancock au troisième rang des principaux fournisseurs de fonds axés sur le style de vie ou le cycle de vie.¹

Nous prenons également des dispositions majeures en vue d'accroître la valeur pour les actionnaires, notamment en améliorant nos marges à l'égard de plusieurs gammes de produits. Pour ce faire, nous procédons à un relèvement des prix, à un rajustement de la rémunération sur les souscriptions et à la conclusion de contrats de réassurance aux conditions plus avantageuses.

Nous avons rehaussé notre profil de risque lié aux actions en modifiant la composition des produits et des actifs et en tirant profit de la remontée des marchés des actions afin de couvrir une tranche additionnelle de 3,8 milliards de dollars de notre portefeuille de rentes à capital variable en vigueur. Actuellement, environ 30 % de la valeur garantie fait l'objet d'une couverture ou d'un contrat de réassurance.

Nous continuons de solidifier notre capital. Notre ratio du MPRCE, qui s'établit à 229 %, demeure excellent. Par ailleurs, nous prévoyons conserver chaque année environ 1 milliard de dollars de notre bénéfice par suite de la réduction de notre dividende en espèces de moitié par rapport à son niveau précédent et de la mise en œuvre de notre programme de réinvestissement des dividendes. Nous nous attachons également à fusionner nos filiales américaines afin d'accroître l'efficacité de notre capital, de réduire nos coûts d'exploitation et de rendre notre ratio du MPRCE moins tributaire du niveau des marchés des actions. Nous prévoyons mener à terme ce projet d'ici la fin de l'année, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

Dans l'ensemble, Manuvie demeure bien placée pour tirer profit de l'incidence à long terme de la crise financière qui a sévi récemment. Nous continuons de repérer des occasions d'acquisition toujours plus nombreuses sur différents marchés et je suis convaincu qu'elles ne manqueront pas au cours des prochaines années. Ces occasions résultent directement ou indirectement de la crise financière. Manuvie est bien placée pour se développer en misant à la fois sur sa croissance interne et sur les acquisitions.

En ce qui concerne l'avenir, nous continuerons à tirer avantage de l'envergure et des forces de Manuvie, y compris la qualité supérieure de ses actifs, ses marques réputées, ses produits et sa capacité de distribution exceptionnels, son excellente gestion des placements et sa position solide dans des marchés en croissance clés.

Je demeure très optimiste quant à notre avenir et je suis particulièrement fier du fait que, malgré le climat économique actuel, les consommateurs de l'Asie et de l'Amérique du Nord sont toujours plus nombreux à choisir Manuvie et John Hancock comme partenaire solide, sérieux, digne de confiance et tourné vers l'avenir pour les aider à concrétiser les décisions financières les plus importantes qu'ils aient à prendre.



Donald A. Guloien

Président et chef de la direction

POINTS SAILLANTS DE L'EXPLOITATION

Assurance

- Les souscriptions de produits d'assurance ont augmenté progressivement par rapport aux deux trimestres précédents dans pratiquement tous les créneaux. Les souscriptions totales ont enregistré une hausse de 2 % en devises constantes par rapport à la même période de l'exercice précédent, les fortes progressions enregistrées en Asie et au Canada ayant été partiellement effacées par un recul aux États-Unis.
- Aux États-Unis, les souscriptions totales d'assurance se sont améliorées de 18 % comparativement au trimestre précédent, mais ont diminué de 6 % par rapport à il y a un an, les secteurs de l'assurance vie et de l'assurance soins de longue durée ayant fortement progressé par rapport aux deux trimestres précédents, mais ayant reculé de 4 % et de 13 % respectivement par rapport à il y a un an. Malgré le contexte économique généralement défavorable, les souscriptions de produits d'assurance vie ont atteint 200 millions de dollars américains au cours du trimestre et les souscriptions de produits d'assurance soins de longue durée ont surpassé celles, déjà importantes, de l'exercice précédent. Depuis la fin du premier trimestre, le secteur de l'assurance vie a haussé les tarifs de ses produits d'assurance temporaire et d'assurance vie universelle, tandis que le secteur de l'assurance soins de longue durée a lancé de nouvelles caractéristiques et a également haussé les tarifs de ses produits collectifs.
- Au Canada, les souscriptions totales ont augmenté de 6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, la hausse de 12 % dans le secteur de l'Assurance collective ayant été en partie annulée par le recul de 4 % du secteur de l'Assurance individuelle. Après la fin du trimestre, les Marchés des groupes à affinités ont annoncé l'acquisition de Pottruff & Smith, courtiers d'assurance voyage inc., l'un des plus importants courtiers et administrateurs d'assurance voyage au Canada. Grâce à cette acquisition, Manuvie consolide sa position parmi les plus grands fournisseurs de services d'assurance voyage au Canada, fondant sur des assises plus solides sa croissance à long terme en tant que fournisseur d'assurance voyage.
- En Asie, les souscriptions d'assurance ont atteint des niveaux record au cours du trimestre, les souscriptions totales surpassant de 16 % en devises constantes celles de la même période de l'exercice précédent. Les souscriptions ont bondi de 7 % par rapport à il y a un an au Japon et de 29 % à Hong Kong, ayant été fortement stimulées par le lancement de nouveaux produits et la mise en place de nouveaux moyens de distribution. Les parts de marché se sont considérablement élargies au Japon et en Indonésie en 2009, les consommateurs ayant cherché refuge dans les produits de qualité. Les souscriptions ont aussi continué d'augmenter en Chine, où elles ont grimpé de 18 % pendant le trimestre, grâce à la contribution des nouveaux bureaux ouverts au cours de l'exercice précédent et aux récentes activités de marketing. Au cours du trimestre, Manuvie a poursuivi l'expansion de ses activités en Chine et a reçu un nouveau permis d'exploitation dans la province de Tianjin. Elle en détient maintenant 38 au total, ce qui en fait l'une des sociétés d'assurance vie étrangères les plus présentes en Chine.

Gestion de patrimoine

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, compte non tenu des contrats de rente à capital variable, ont augmenté de 4 % en devises constantes par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, grâce aux souscriptions de produits à revenu fixe aux États-Unis et au Canada. Les souscriptions de produits à revenu fixe sont demeurées supérieures à celles de l'exercice précédent, les consommateurs privilégiant les rendements plus stables.
- Les souscriptions de produits de rente à capital variable ont diminué de plus de la moitié par rapport à il y a un an en raison des mesures de gestion des risques que la Société a continué de mettre en place dans tous les secteurs géographiques et, dans une moindre mesure, du contexte économique en général.
- Aux États-Unis, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, exception faite des contrats de rente à capital variable, ont enregistré une hausse de 21 % par rapport au trimestre précédent et sont demeurées stables par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Dans tous les secteurs, sauf celui des rentes à capital variable, les souscriptions ont progressé d'au moins 10 % par rapport au trimestre précédent, les souscriptions de produits à revenu fixe ayant augmenté de 16 %, les souscriptions de régimes de retraite ayant bondi de 30 % et les souscriptions de fonds communs de placement ayant monté de 18 % par rapport au deuxième trimestre de 2009. Comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, les souscriptions de produits à revenu fixe ont augmenté de 37 %, les souscriptions de régimes de retraite sont demeurées stables et les souscriptions de fonds communs de placement et autres ont diminué de 12 %. Au cours du trimestre, John Hancock a enrichi ses relations croissantes avec Edward Jones, en annonçant une entente de distribution selon laquelle les conseillers financiers ont accès à la plateforme de produits de retraite 401(k) de John Hancock. Cette entente met à profit la solide relation qu'entretiennent les unités de John Hancock responsables des soins de longue durée et des rentes à capital variable avec Edward Jones.
- Les portefeuilles Lifestyle de John Hancock, offerts dans le cadre des fonds communs de placement, des rentes à capital variable et des régimes 401(k) du secteur de la gestion de patrimoine, ont continué de produire de très bons résultats jusqu'au 30 septembre 2009. Morningstar a classé les portefeuilles Lifestyle Balanced, Aggressive, Growth, Moderate et Conservative sous-jacents aux fonds communs de placement et aux régimes 401(k) respectivement aux 8^e, 11^e, 13^e, 14^e et 29^e rangs centile depuis le début de l'exercice, au sein d'un groupe de fonds semblables.² Selon Strategic Insight, en date du 30 septembre 2009, John Hancock était le troisième plus important fournisseur de solutions de répartition de l'actif fondées sur le style de vie ou le cycle de vie, avec un actif géré de plus de 55 milliards de dollars.
- Au Canada, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, à l'exclusion des contrats de rente à capital variable, ont augmenté de 5 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. La forte progression des souscriptions de produits à revenu fixe et des régimes de retraite collectifs a plus que compensé la réduction du volume des prêts consentis par la Banque Manuvie. Les souscriptions de produits à revenu fixe ont bondi de 57 % tandis que les souscriptions de régimes de retraite collectifs ont plus que quadruplé par rapport à il y a un an, les souscriptions de rentes collectives s'étant élevées à un niveau record. Depuis le début de l'exercice, les souscriptions de régimes de retraite collectifs ont dépassé 1 milliard de dollars, propulsées par les solides résultats enregistrés dans le secteur des régimes à cotisations déterminées.
- Pendant le trimestre, Fonds communs Manuvie a annoncé l'acquisition du portefeuille canadien de fonds de placement destinés aux particuliers d'AIC Limitée. Cette transaction a permis d'ajouter 3,8 milliards de dollars à l'actif géré, soit un accroissement d'environ 40 % du portefeuille de fonds communs de placement de la Division canadienne, ce qui a eu pour effet d'augmenter considérablement son envergure et sa présence sur le marché canadien des fonds de placement destinés aux particuliers.
- En Asie, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine, à l'exclusion des contrats de rente à capital variable, ont augmenté de 59 % par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de la forte progression enregistrée en Indonésie. Les souscriptions de fonds de placement ont en effet plus que triplé en Indonésie, par suite de la reprise des marchés des actions.

Services généraux

- Au cours du trimestre, la Société a mobilisé 1 milliard de dollars grâce à l'émission de billets novateurs admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1. Les billets sont assortis d'un taux de 7,405 % par année jusqu'au 30 décembre 2019, rajusté par la suite tous les cinq ans pour correspondre au taux des obligations de 5 ans du gouvernement du Canada majoré de 5 %. Les billets peuvent être rachetés en tout ou en partie à partir du 31 décembre 2014, sous réserve de l'approbation de l'organisme de réglementation (BSIF).
- Dans un communiqué distinct, la Société a aussi annoncé aujourd'hui que son conseil d'administration avait approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action ordinaire de la Société, payable au plus tôt le 21 décembre 2009 aux actionnaires inscrits en date du 17 novembre 2009 à la clôture des marchés.
- La Société est fière d'avoir nommé récemment deux personnes hautement qualifiées et distinguées au poste d'administrateur au sein de son conseil :
 - Linda Bammann a été nommée membre du conseil d'administration de la Société Financière Manuvie et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers en date du 5 août 2009. M^{me} Bammann possède de vastes compétences en gestion du risque ainsi qu'une expérience pratique en gestion qu'elle a acquise dans le cadre des postes de haute direction liés à la gestion du risque qu'elle a occupés auprès de plusieurs grandes banques américaines, dont JPMorgan Chase et Bank One.
 - John Palmer a été nommé membre du conseil d'administration de la Société Financière Manuvie et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers en date du 4 novembre 2009. M. Palmer possède une vaste expérience dans le secteur des institutions financières et a notamment été surintendant des institutions financières du Canada pendant sept ans. Il a été directeur général adjoint de la Monetary Authority of Singapore et a agi comme conseiller pour d'autres organismes de réglementation, dont l'Australian Prudential Regulation Authority. Il est comptable agréé et a été associé directeur canadien au sein de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (Canada) et vice-président du conseil d'administration de ce cabinet.

Prix et distinctions

La Financière Manuvie a obtenu plusieurs distinctions au cours du trimestre, dont les suivantes :

- Au Canada, le secteur de l'Exploitation, Gestion de patrimoine, Individuelle, a obtenu de l'Institut national de la qualité (INQ) le certificat de niveau quatre et la médaille d'or du Prix du Canada pour l'excellence. La plus haute distinction décernée dans le cadre du Programme d'excellence progressive de l'INQ, ce prix récompense l'excellence dans de multiples catégories, dont les suivantes : Clients, Intervenants, Gestion de processus, Partenariats, Responsabilité envers la société et Actionnaires.
- Aux États-Unis, le secteur de l'assurance soins de longue durée de John Hancock s'est classé au premier rang dans les 11 catégories du palmarès 2009 des meilleurs fournisseurs dans ce segment de marché, publié par la revue *Agent's Sales Journal*. Les catégories évaluées comprenaient entre autres les suivantes : produits et garanties, documents de marketing et de vente, formation sur les produits et la vente et capacité de répondre à l'ensemble des besoins du segment de marché.
- En Indonésie, Manuvie a obtenu le titre de la meilleure société d'assurance vie en 2009 (Best Life Insurance Company 2009) attribué par le *Bisnis Indonesia Daily*, le plus important journal d'affaires national en Indonésie. Les 129 candidatures présentées cette année étaient évaluées en fonction du thème « Survie et rentabilité ». Malgré la crise financière mondiale, Manulife Indonesia a enregistré une croissance vigoureuse et a ainsi reçu le prestigieux titre de la meilleure société dans la catégorie Assurance vie. C'est la première fois que Manuvie recevait cette distinction.

- Gestion des placements mondiaux MFC a obtenu de nouvelles notes cinq étoiles de Morningstar pour trois de ses fonds gérés John Hancock, soit les fonds Large Cap Equity, Global Opportunities et Strategic Income, dans le classement des fonds communs de placement aux États-Unis publié en septembre 2009. La note cinq étoiles de Morningstar est la plus élevée; elle est accordée aux fonds de la tranche supérieure de 10 % dans chaque catégorie, selon les rendements antérieurs et la volatilité.

¹ Pour chaque fonds existant depuis au moins trois ans, Morningstar calcule une note fondée sur le rendement rajusté en fonction du risque, qui tient compte des fluctuations du rendement mensuel (y compris l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat), souligne les baisses et récompense la constance des rendements. La première tranche de 10 % des fonds reçoit cinq étoiles, la tranche de 22,5 % suivante reçoit 4 étoiles, celle de 35 % qui suit reçoit 3 étoiles, la tranche suivante de 22,5 % reçoit 2 étoiles et les fonds se classant dans la dernière tranche de 10 % reçoivent une étoile. La note générale que Morningstar accorde à un fonds découle d'une moyenne pondérée de son rendement sur 3, 5 et 10 ans (le cas échéant) mesuré selon les critères de Morningstar. Le rendement passé ne garantit pas le rendement futur. La note générale tient compte de l'incidence des frais d'entrée, des frais de sortie et des frais de rachat, tandis que la note « frais exclus » (Load Waived) n'en tient pas compte. La note « frais exclus » (Load Waived) des actions de catégorie A est destinée uniquement aux investisseurs qui n'ont pas à payer de frais d'entrée.

² Les rangs centiles de Morningstar sont établis en comparant les notes de risque et de rendement de tous les fonds d'une même catégorie, 1 étant la meilleure note et 100, la pire. Les rangs indiqués ci-dessus couvrent la période 1^{er} janvier 2009 au 30 septembre 2009 pour les portefeuilles Lifestyle de catégorie A. Le portefeuille Lifestyle Aggressive s'est classé en 208^e position sur 2 028 fonds dans la catégorie des fonds à grande capitalisation à gestion mixte, le portefeuille Lifestyle Growth est arrivé en 251^e position sur 2 028 fonds dans la catégorie des fonds à grande capitalisation à gestion mixte, le portefeuille Lifestyle Balanced a atteint la 97^e position sur 1 218 fonds dans la catégorie des fonds modérés de répartition de l'actif, le portefeuille Lifestyle Moderate s'est classé en 91^e position sur 647 fonds dans la catégorie des fonds prudents de répartition de l'actif et le portefeuille Lifestyle Conservative est arrivé en 189^e position sur 647 fonds dans la catégorie des fonds prudents de répartition de l'actif.

RAPPORT DE GESTION

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (non vérifiés)

	Résultats trimestriels		
	T3 09	T2 09	T3 08
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (M\$ CA)	(172)	1 774	510
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires (M\$ CA)	(193)	1 758	503
Résultat dilué par action ordinaire (\$ CA)	(0,12)	1,09	0,33
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires ¹ (%) (annualisé)	(3,0)	26,9	8,2
Primes et dépôts ¹ (M\$ CA)	16 238	19 196	18 090
Fonds gérés ¹ (G\$ CA)	436,5	420,9	385,3
Capital ¹ (G\$ CA)	30,7	31,1	28,3

¹. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour des précisions sur notre utilisation des mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Performance financière et mesures non conformes aux PCGR » ci-dessous.

Bénéfice net (perte nette)

La perte nette imputée aux actionnaires pour le trimestre se chiffre à 172 millions de dollars, comparativement à un bénéfice net attribué aux actionnaires de 510 millions au même trimestre de l'an dernier. Dans les deux cas, le résultat a été alourdi par les marchés financiers mais, cette fois-ci, il a fallu inscrire une charge de 783 millions de dollars à l'égard des modifications des méthodes et hypothèses actuarielles. Des précisions sur ces éléments figurent ci-après.

Au cours du trimestre, les cours des bourses d'Amérique du Nord ont monté (le S&P 500 a gagné 15 %, le TSX, 10 %), tandis qu'au Japon l'indice TOPIX a perdu 2 %. Le rendement global des marchés a généré des gains hors trésorerie de 1,2 milliard de dollars, soit 1,0 milliard de dollars lié aux garanties des fonds distincts et le reste réparti entre les revenus d'honoraires capitalisés afférents aux produits d'assurance vie universelle à capital variable et l'appréciation des actions servant de soutien aux provisions mathématiques. Ces gains sur actions ont été absorbés par l'effet de la baisse des taux d'intérêt au cours du trimestre.

Pendant le trimestre, les taux d'intérêt des obligations de sociétés ont connu une baisse approximative de 15 à 35 points de base au Canada et de 55 à 85 points de base aux États-Unis. À cause de la diminution des taux d'intérêt au cours du trimestre, en particulier ceux des obligations de sociétés, nous avons inscrit une charge hors trésorerie de 1,2 milliard de dollars. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence sur l'évaluation actuarielle des contrats en vigueur, parce qu'elles modifient le rendement prévu futur découlant du placement des flux de trésorerie nets futurs. La baisse des taux d'intérêt a aussi nécessité une révision à la baisse des hypothèses de rendement des placements relatifs aux affaires nouvelles souscrites au cours du trimestre, en particulier pour la division Assurance – États-Unis.

Les diminutions de valeur enregistrées au cours du trimestre ont retranché 111 millions de dollars au bénéfice. Elles consistent en créances irrécouvrables (30 millions de dollars), en déclassements (6 millions de dollars), en dépréciations durables de titres de participation des Services généraux et autres (32 millions de dollars) et en dépréciations durables de placements privés (43 millions de dollars).

La conjoncture a aussi entraîné une baisse de la valeur d'expertise des biens immobiliers et du rendement des placements privés. Cette baisse a surtout été contrebalancée par l'effet favorable d'éléments fiscaux et par les gains liés à la reprise d'un portefeuille de réassurance.

La charge de 783 millions de dollars imputée aux résultats après impôts découlant de la modification des méthodes et hypothèses actuarielles inclut divers ajustements de provisions techniques : augmentations reflétant des variations dans les hypothèses de morbidité future et de comportement des titulaires de contrat; diminutions reflétant des hypothèses plus optimistes en matière de mortalité, de frais et de

placements. Ces éléments sont détaillés plus loin, à la section « Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes au troisième trimestre ». Est également comprise une somme de 469 millions de dollars pour tenir compte des modifications d'hypothèses touchant le comportement des titulaires de contrat à l'égard des produits à fonds distincts assortis de garanties, conformément aux prévisions avancées par la Société lors de la publication des résultats du deuxième trimestre, qui se chiffraient à un maximum de 500 millions de dollars après impôts.

Outre les éléments fiscaux mentionnés ci-dessus, une partie des gains liés aux actions et certains gains liés aux intérêts ont été assujettis à des taux d'imposition plus bas que les pertes liées aux autres intérêts et aux placements. Après les rajustements effectués pour tenir compte de ces éléments fiscaux, le taux d'imposition effectif du trimestre est semblable à celui de l'exercice précédent.

Au troisième trimestre de 2008, la turbulence des marchés, notamment la volatilité sans précédent du marché des actions et les défaillances de crédit du secteur financier, a amputé le bénéfice d'environ 827 millions de dollars, soit 556 millions de dollars en charges liées au marché des actions, 254 millions de dollars en pertes sur créances et 17 millions de dollars en charges pour dépréciation durable. En contrepartie, nous avons inscrit 318 millions de dollars de gains liés aux placements grâce à l'accroissement de la proportion d'actifs à rendement variable garantissant nos engagements d'assurance à long terme, à l'ajout d'actifs à revenu fixe de plus longue durée ainsi qu'à l'élargissement des écarts et au redressement de la courbe des taux d'intérêt. Les variations nettes découlant des modifications des méthodes et hypothèses actuarielles ont aussi fait baisser le bénéfice du trimestre, soit de 7 millions de dollars avant impôts et de 27 millions de dollars après impôts. Ces variations comprennent : une augmentation de 641 millions de dollars, après impôts, des provisions pour garanties des fonds distincts pour les porter à l'extrémité supérieure de la fourchette permise par les normes actuarielles; une réduction de 578 millions de dollars, après impôts, de la provision pour écarts défavorables relative au risque de taux d'intérêt; plus quelques changements plus légers qui ont entraîné une réduction nette de 36 millions de dollars des provisions techniques, après impôts, au cours du trimestre.

Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'élève à 534 millions de dollars, contre 2 387 millions de dollars à pareille date en 2008.

Bénéfice normalisé et bénéfice d'exploitation rajusté

Dans notre rapport sur le deuxième trimestre, sous le titre « Bénéfice normalisé », nous présentions de l'information prospective à l'égard du « bénéfice normalisé », qui est une mesure financière non conforme aux PCGR. Dans le présent rapport, nous comparons notre estimation au 30 juin 2009 avec le bénéfice d'exploitation rajusté du troisième trimestre, qui exclut les éléments qui n'avaient pas été pris en compte pour déterminer notre bénéfice d'exploitation normalisé au 30 juin 2009. Dans ce rapport et les suivants, nous utiliserons le terme « bénéfice d'exploitation rajusté », une mesure financière non conforme aux PCGR, plutôt que « bénéfice normalisé ». Toutefois, le bénéfice d'exploitation rajusté et le bénéfice d'exploitation rajusté futur estimatif présentés dans le présent rapport ont été calculés de la même manière que le bénéfice normalisé estimatif présenté dans le rapport du deuxième trimestre.

Comparaison avec le bénéfice d'exploitation rajusté réel du troisième trimestre

Notre estimation du bénéfice d'exploitation rajusté pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009 excluait les gains et pertes liés aux actions (si ces gains et pertes réels sont différents de ceux qui sont prévus dans nos estimations présentées dans la note 1 du tableau « Rapprochement avec la mesure financière conforme aux PCGR » ci-après et des gains sur notre portefeuille d'actions disponibles à la vente qui n'ont pas été réalisés); les intérêts et autres gains ou pertes liés aux placements; le crédit; les dépréciations durables et les déclassements; les gains et pertes liés aux résultats techniques; les provisions pour charges fiscales relatives aux placements dans des baux adossés; d'autres éléments d'ordre fiscal tels que l'issue des appels en matière d'impôt; enfin, la modification des méthodes et hypothèses actuarielles, dont nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'incidence nette de manière fiable. Au troisième trimestre, le bénéfice d'exploitation rajusté se chiffrait à 803 millions de dollars, conformément à notre estimation qui le situait entre 750 et 850 millions de dollars pour le trimestre.

Rapprochement avec la mesure financière conforme aux PCGR

Le tableau suivant rapproche le bénéfice d'exploitation rajusté et notre perte nette présentée au troisième trimestre :

	(M\$ CA)
Bénéfice d'exploitation rajusté	803
Éléments du rajustement	
Gains liés aux marchés des actions ¹	1 201
Charges pour taux d'intérêt ²	(1 222)
Créances irrécouvrables et autres diminutions de valeur	(111)
Modification des méthodes et hypothèses actuarielles	(783)
Fluctuations de change ³	(27)
Autres éléments ⁴	(33)
Perte nette présentée	(172)

1. Le bénéfice d'exploitation rajusté exclut les fluctuations des marchés des actions qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables, soit 7,25 % par année au Canada, 8,0 % par année aux États-Unis, 5,0 % par année au Japon et 9,5 % par année à Hong Kong, à l'exclusion des gains qui ont été réalisés sur notre portefeuille de titres disponibles à la vente. Aux fins des évaluations actuarielles, ces rendements sont par la suite réduits par les provisions pour écarts défavorables afin de déterminer les rendements nets utilisés dans l'évaluation.
2. Les variations des taux d'intérêt ont une incidence sur l'évaluation actuarielle des contrats en vigueur, car elles modifient les rendements prévus futurs découlant du placement des flux de trésorerie nets futurs. Cette incidence est exclue du calcul du bénéfice d'exploitation rajusté.
3. Le bénéfice d'exploitation rajusté ne tient pas compte de l'incidence des fluctuations de change survenues depuis le 30 juin 2009, date à laquelle nous avons établi notre estimation. Depuis ce temps, le dollar canadien s'est raffermi et la valeur d'un dollar américain est passée de 1,1625 \$ CA au 30 juin 2009 à 1,0722 \$ CA au 30 septembre 2009. Le taux de change quotidien moyen s'est situé à 1,098 \$ CA pour un dollar américain au cours du trimestre. La chute du dollar américain a réduit le bénéfice net de 27 millions de dollars au cours du trimestre mais n'a pas fait diminuer le bénéfice d'exploitation rajusté.
4. Le bénéfice d'exploitation rajusté exclut d'autres éléments : la diminution de la valeur d'expertise de biens immobiliers et la baisse de rendement des placements privés, contrebalancés par la résolution de positions fiscales incertaines, la modification des méthodes de calcul de certains écarts fiscaux permanents, les gains liés à la reprise d'un portefeuille de réassurance et de légers gains liés aux résultats techniques.

Le bénéfice d'exploitation rajusté du troisième trimestre, qui s'est chiffré à 803 millions de dollars, comprenait des gains réalisés de 52 millions de dollars sur notre portefeuille de titres disponibles à la vente, en grande partie annulés par l'incidence défavorable des diminutions de taux d'intérêt sur les nouveaux contrats souscrits au cours du trimestre.

Estimation du bénéfice d'exploitation rajusté pour le reste de 2009 et pour 2010

Compte tenu de la conjoncture actuelle – notamment la volatilité des marchés des actions et les taux d'intérêt –, de son incidence sur le crédit et de divers autres facteurs, nous donnons de l'information prospective sur le quatrième trimestre de 2009 et toutes les périodes de 2010 relativement à ce que nous appelons le bénéfice d'exploitation rajusté. Les renseignements figurant dans la présente section constituent des déclarations prospectives et devraient être lus conjointement avec la section intitulée « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives » ci-après. Cette information ne doit pas être considérée comme des prévisions en matière de bénéfice, principalement parce qu'il est impossible de prévoir le comportement des marchés à court terme et que le bénéfice d'exploitation rajusté exclut des éléments qui sont inclus dans le bénéfice net ou la perte nette déterminés selon les PCGR. Les estimations de bénéfice d'exploitation rajusté reposent sur des hypothèses, touchant notamment notre portefeuille d'affaires, la croissance des marchés des actions comme indiqué dans la note 1 du tableau « Rapprochement avec la mesure financière conforme aux PCGR », les taux de change peu différents de ceux du 30 juin 2009 et d'autres hypothèses conformes à nos meilleures estimations actuarielles à l'égard des résultats techniques et du rendement des placements. Sont exclus, par conséquent, des éléments tels que les gains et pertes liés aux placements (actions, taux d'intérêt, crédit et autres titres à revenu variable) parce que les rendements diffèrent de ceux qui ont été pris en compte dans les hypothèses servant à établir nos meilleures estimations des provisions mathématiques (les hypothèses touchant les actions et les taux d'intérêt sont décrites aux notes 1 et 2 du tableau « Rapprochement avec

la mesure financière conforme aux PCGR » ci-dessus); les pertes sur créances et les dépréciations durables en ce qui a trait aux actifs du secteur Services généraux et autres; les gains et pertes liés aux résultats techniques; les provisions pour charges fiscales relatives aux placements dans des baux adossés; la résolution de positions fiscales incertaines par suite d'ententes ou de la clôture d'exercices fiscaux; la modification des taux d'imposition; la modification des conventions comptables; et la modification des méthodes et hypothèses actuarielles. Sont toutefois inclus les gains, mais non les pertes ni les autres dépréciations, réalisés sur les actifs disponibles à la vente. Nous effectuons des rajustements au titre de ces éléments parce qu'ils ont une incidence sur la comparaison de nos résultats financiers et qu'ils pourraient fausser l'analyse des tendances en matière de rentabilité. Nous ne pouvons pas estimer avec exactitude l'incidence nette de ces éléments, et les rajustements effectués ne signifient pas que ces éléments sont ponctuels.

Nous estimons que le bénéfice d'exploitation rajusté se situera entre 750 et 850 millions de dollars par trimestre pour le reste de 2009 et en 2010, en supposant un rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires d'environ 12 %. Les résultats trimestriels réels présentés différeront du bénéfice d'exploitation rajusté estimatif par suite de toute variation des facteurs indiqués ci-dessus. Des renseignements supplémentaires à l'égard des autres facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur le bénéfice d'exploitation rajusté et les résultats réels sont présentés dans la section intitulée « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, dans les sections intitulées « Gestion du risque » et « Principales conventions comptables et actuarielles » du rapport de gestion figurant dans nos plus récents rapports annuel et intermédiaire et dans la note afférente aux états financiers consolidés intitulée « Gestion des risques » de nos plus récents rapports annuel et intermédiaire.

Résultat par action et rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires

La perte diluée par action ordinaire du troisième trimestre s'est établie à 0,12 \$, comparativement à un bénéfice dilué de 0,33 \$ en 2008. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2009, le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires s'est élevé à -3,0 % (contre + 8,2 % pour le même trimestre de 2008). Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, une mesure non conforme aux PCGR, ne tient pas compte du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie. Voir la section « Performance financière et mesures non conformes aux PCGR » ci-après.

Primes et dépôts¹

Les primes et dépôts, compte non tenu des rentes variables, se sont chiffrés à 14,3 milliards de dollars au troisième trimestre de 2009, comparativement à 14,1 milliards de dollars à la même période de l'exercice précédent.

Les primes et équivalents primes d'assurance¹ ont atteint 5,1 milliards de dollars, en hausse de 7 % sur un an en devises constantes. Les états des résultats consolidés de la Société montrent une diminution des primes découlant d'une entente de réassurance externe dans le secteur de l'assurance collective au Canada. Étant donné que l'entente prévoit que la Société conserve certains avantages et certains risques, nous continuons d'inclure les primes directes qui en découlent dans les montants relatifs aux primes et dépôts. Stimulées par la croissance du portefeuille de contrats, les primes et les équivalents primes ont augmenté de 10 % aux États-Unis, de 5 % au Canada et de 14 % en Asie et au Japon.

Les primes des contrats de rente et de retraite, exclusion faite des contrats de rente variable, se sont élevées à 1,8 milliard de dollars, contre 1,2 milliard de dollars au même trimestre de 2008. Ces primes ont été propulsées par l'accroissement de la demande de produits de gestion de patrimoine à revenu fixe et par les souscriptions de rentes collectives au Canada.

Au cours du trimestre, les dépôts, exclusion faite des contrats de rente variable, se sont chiffrés à 7,5 milliards de dollars, un recul de 0,8 milliard de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable aux comptes de placement autogérés institutionnels, où l'inscription de dépôts dépend de l'acquisition de nouveaux mandats.

¹ Les primes et dépôts, les primes et équivalents primes, les fonds gérés et le capital sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Voir la section « Performance et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

Les dépôts aux contrats de rente variable et dans les fonds distincts, qui ont atteint 1,9 milliard de dollars, ont fléchi de 2,1 milliards de dollars, soit plus de 50 %, comparativement au même trimestre de 2008, par suite des mesures permanentes de gestion des risques appliquées par la Société dans toutes les régions et, à un moindre degré, à cause de la situation économique générale.

Fonds gérés¹

Le total des fonds gérés s'établissait à 436,5 milliards de dollars au 30 septembre 2009, contre 385,3 milliards de dollars un an plus tôt. Cette progression est attribuable aux flux de trésorerie positifs liés aux titulaires de contrat (20 milliards de dollars), à une augmentation de capital décrite dans la section suivante (2,4 milliards de dollars) et à l'effet cumulatif des rendements sur placements des quatre derniers trimestres, sans oublier l'acquisition, en septembre 2009, du portefeuille de fonds de placement destinés aux particuliers d'AIC Limitée, une opération qui a ajouté 3,8 milliards de dollars aux actifs de fonds communs de placement gérés par la Société.

Capital¹

Le capital total s'élevait à 30,7 milliards de dollars au 30 septembre 2009, soit 2,4 milliards de dollars de plus que les 28,3 milliards de dollars constatés l'an dernier à pareille date. L'augmentation est attribuable pour 2 275 millions de dollars à l'émission d'actions ordinaires au quatrième trimestre de 2008, pour 800 millions de dollars à l'émission d'actions privilégiées au premier semestre de 2009, pour 1 000 millions de dollars à l'émission de billets novateurs admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1 au troisième trimestre de 2009, pour 565 millions de dollars aux gains latents nets sur les titres disponibles à la vente et pour 353 millions de dollars à l'affaiblissement du dollar canadien. Elle a été réduite par l'effet cumulatif, au cours des douze derniers mois, de pertes nettes de 1 294 millions de dollars et du versement de 1 370 millions de dollars en dividendes sous forme d'espèces.

La suffisance du capital selon les exigences réglementaires est principalement gérée au niveau des sociétés d'assurance en exploitation (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et John Hancock Life Insurance Company (« JHLICO »)). Le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (« MMRPCE ») s'établissait à 229 % au 30 septembre 2009, en hausse de 36 points par rapport au ratio de 193 % constaté au 30 septembre 2008. L'augmentation du ratio attribuable à l'injection de capitaux découlant des activités de mobilisation de capitaux de la Société financière Manuvie a plus que compensé l'effet global des pertes nettes et du versement de dividendes.

¹ Les primes et dépôts, les primes et équivalents primes, les fonds gérés et le capital sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Voir la section « Performance et mesures financières non conformes aux PCGR » ci-après.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION PAR DIVISION

Assurance – É.-U.

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels		
	T3 09	T2 09	T3 08
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	(601)	(631)	311
Primes et dépôts (en millions)	2 020	1 962	1 842
Fonds gérés (en milliards)	66,3	67,7	59,9
<i>Dollars américains</i>			
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	(547)	(541)	298
Primes et dépôts (en millions)	1 838	1 682	1 769
Fonds gérés (en milliards)	61,8	58,2	56,5

L'Assurance – É.-U. a inscrit une perte nette imputée aux actionnaires de 547 millions de dollars américains au troisième trimestre de 2009, comparativement à un bénéfice net de 298 millions de dollars américains au même trimestre de l'exercice précédent. Les résultats du troisième trimestre de 2009 ont été touchés par des pertes liées aux placements afférents aux contrats en vigueur. D'autres composantes des résultats ont aussi souffert de la situation des marchés des capitaux – la baisse des taux d'intérêt a eu une incidence défavorable sur les taux de rendement des placements prévus pour les affaires nouvelles souscrites au cours du trimestre, mais elle a été partiellement compensée par l'incidence favorable de la hausse des marchés des actions sur les provisions techniques afférentes aux contrats d'assurance vie universelle à capital variable. De mauvais résultats techniques dans le secteur des soins de longue durée ont aussi contribué à la perte du trimestre. Les résultats du troisième trimestre de 2008 incluaient des résultats favorables liés aux placements. En dollars canadiens, la perte nette imputée aux actionnaires au troisième trimestre s'est établie à 601 millions de dollars, contre un bénéfice net de 311 millions de dollars un an plus tôt. La perte nette imputée aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'établit à 1 162 millions de dollars américains, comparativement à un bénéfice net de 727 millions de dollars américains pour la même période en 2008.

Les primes et dépôts du trimestre ont atteint 1,8 milliard de dollars américains, en hausse de 4 % par rapport au troisième trimestre de 2008. La hausse, principalement attribuable à la progression des primes d'assurance vie universelle, aurait été plus importante n'eût été la diminution des dépôts aux contrats d'assurance vie à capital variable.

Au 30 septembre 2009, les fonds gérés se chiffraient à 61,8 milliards de dollars américains, en augmentation de 9 % sur un an grâce à l'appréciation de leur valeur marchande et à la croissance des affaires.

Gestion de patrimoine – É.-U.

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels		
	T3 09	T2 09	T3 08
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	593	1 551	(27)
Primes et dépôts (en millions)	7 169	7 956	8 367
Fonds gérés (en milliards)	176,5	170,6	164,1
<i>Dollars américains</i>			
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires (en millions)	541	1 329	(25)
Primes et dépôts (en millions)	6 531	6 817	8 037
Fonds gérés (en milliards)	164,6	146,7	154,8

La Gestion de patrimoine – É.-U. a enregistré un bénéfice net attribué aux actionnaires de 541 millions de dollars américains au troisième trimestre de 2009, comparativement à une perte nette de 25 millions de dollars américains au même trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice a été stimulé par l'incidence du bon rendement des marchés des actions sur les provisions relatives aux garanties des fonds distincts, mais freiné par l'évolution défavorable des taux d'intérêt et d'autres résultats de placement. La perte constatée au troisième trimestre de 2008 reflétait le recul des marchés des actions et des résultats de placement défavorables, partiellement compensés par l'issue favorable de certains appels en matière d'impôt. En dollars canadiens, le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est établi à 593 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, contre une perte nette de 27 millions de dollars pour le même trimestre de 2008. Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'établit à 1 365 millions de dollars américains, contre 391 millions de dollars américains en 2008.

Les primes et dépôts du trimestre, exclusion faite des rentes à capital variable, se sont chiffrés à 5,7 milliards de dollars américains. C'est 3 % de moins que les 5,9 milliards de dollars américains enregistrés pour la même période en 2008, la volatilité des marchés des actions et le ralentissement économique ayant comprimé les primes et les dépôts dans le secteur de la gestion d'actifs de John Hancock, une baisse qui n'a été que partiellement compensée par la croissance des souscriptions de produits à revenu fixe de l'entreprise. En ce qui concerne les rentes variables, les primes et dépôts du trimestre se sont élevés à 0,8 milliard de dollars américains, contre 2,1 milliards de dollars américains pour le même trimestre de 2008. Leur recul s'explique par les mesures permanentes de gestion des risques et, dans une moindre mesure, par la situation économique générale.

Au 30 septembre 2009, les fonds gérés s'élevaient à 164,6 milliards de dollars américains, soit 9,8 milliards de dollars américains ou 6 % de plus qu'un an plus tôt. Cette augmentation, qui ne tient pas compte des 3,5 milliards de dollars américains au titre des échéances programmées des 12 derniers mois dans le secteur des produits à revenu fixe, a été stimulée par la vigueur des flux de trésorerie nets liés aux titulaires de contrat, l'effet cumulatif des rendements sur placement de quatre trimestres et les actifs ajoutés à titre de soutien des provisions techniques relatives aux garanties des fonds distincts afférentes aux contrats de rente variable de John Hancock.

Division canadienne

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels		
	T3 09	T2 09	T3 08
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	113	336	113
Primes et dépôts (en millions)	4 075	4 316	3 794
Fonds gérés (en milliards)	101,1	91,2	84,2

Au troisième trimestre de 2009, le bénéfice net attribué aux actionnaires de la Division canadienne s'est établi à 113 millions de dollars, comme à la période correspondante de l'exercice 2008. Il reflète les bons résultats d'exploitation, les résultats techniques favorables, la gestion des coûts ciblée et la croissance des affaires, mais aussi un taux de déchéance élevé en assurance individuelle. La hausse attribuable à l'incidence de l'amélioration des marchés sur les provisions pour garanties des fonds distincts a été atténuée par les pertes nettes liées aux placements au cours du trimestre, ainsi que par la diminution de l'intérêt affecté à l'excédent. Ce bénéfice trimestriel inclut aussi des gains liés à la reprise de conventions de réassurance conformément aux conditions des traités. La division a en outre obtenu un recouvrement d'impôt net au cours du trimestre, parce qu'une partie des gains liés aux placements était soumise à des taux d'imposition moins élevés que les pertes liées aux placements. Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice est de 361 millions de dollars, contre 669 millions de dollars en 2008.

Les primes et dépôts du trimestre, exclusion faite de ceux se rapportant aux rentes à capital variable, se sont établis à 3,3 milliards de dollars, en hausse de 18 % par rapport aux 2,8 milliards de dollars constatés au troisième trimestre de 2008. En effet, les primes et équivalents primes ont progressé de 18 % pour se chiffrer à 2,7 milliards de dollars, grâce à des souscriptions record de rentes fixes dans le secteur Solutions Épargne et retraite collectives et à une hausse des souscriptions de produits de détail à revenu fixe, les consommateurs continuant à faire preuve de prudence en matière de placement. La hausse a également été stimulée par la forte croissance des dépôts aux régimes de retraite découlant

des nouvelles souscriptions et les dépôts périodiques d'un groupe croissant de participants à des contrats existants. Les primes et dépôts liés aux produits de rente à capital variable se sont chiffrés à 0,8 milliard de dollars, contre 1,0 milliard de dollars il y a un an.

Les fonds gérés ont crû de 20 %, soit 16,9 milliards de dollars, pour atteindre 101,1 milliards de dollars au 30 septembre 2009. Les souscriptions nettes positives dans les fonds distincts destinés aux particuliers et les contrats à revenu fixe, la croissance modérément favorable des marchés et le dynamisme des souscriptions de Solutions Épargne et retraite collectives ont fortement contribué à cette augmentation. La poursuite de l'essor de Manuvie Un a entraîné un accroissement de 38 % de l'actif investi de la Banque Manuvie. De plus, l'acquisition d'un portefeuille de fonds de placement destinés aux particuliers d'AIC Limitée, conclue le 25 septembre, a ajouté 3,8 milliards de dollars à l'actif géré dans le cadre de fonds communs de placement.

Division Asie et Japon

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels		
	T3 09	T2 09	T3 08
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	417	885	216
Primes et dépôts (en millions)	1 949	2 477	2 169
Fonds gérés (en milliards)	58,4	56,5	42,6
<i>Dollars américains</i>			
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	380	758	208
Primes et dépôts (en millions)	1 775	2 122	2 084
Fonds gérés (en milliards)	54,5	48,6	40,2

Au troisième trimestre de 2009, le bénéfice net attribué aux actionnaires de la division Asie et Japon s'est établi à 380 millions de dollars américains, en hausse de 172 millions de dollars américains par rapport au bénéfice de 208 millions de dollars américains constaté au même trimestre l'an dernier. Les gains enregistrés dans le secteur des rentes variables au Japon par suite de la reprise des marchés des actions ont été en partie contrebalancés par des pertes liées aux placements. En dollars canadiens, le bénéfice net attribué aux actionnaires s'est élevé à 417 millions de dollars, soit 201 millions de dollars de plus qu'au même trimestre du dernier exercice. Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'élève à 1 256 millions de dollars américains, contre 606 millions de dollars américains en 2008.

Les primes et dépôts du trimestre, exception faite des rentes variables, ont atteint 1,5 milliard de dollars américains, en hausse de 20 % par rapport au montant de 1,3 milliard de dollars américains enregistré au même trimestre l'an dernier, sous l'impulsion de la progression de 13 % des primes d'assurance des contrats en vigueur au Japon et à Hong Kong et d'un accroissement des souscriptions de fonds communs de placement en Indonésie après le redressement des marchés. Pour le trimestre, les primes et dépôts aux contrats de rente variable se sont chiffrés à 0,3 milliard de dollars américains, contre 0,8 milliard de dollars américains il y a un an.

Les fonds gérés se sont établis à 54,5 milliards de dollars américains, en hausse de 35 % par rapport au chiffre du 30 septembre 2008. Leur croissance a été stimulée par des rentrées nettes de 3,9 milliards de dollars américains provenant des titulaires de contrat et par l'incidence favorable de l'amélioration de la tenue des marchés des actions, particulièrement à Hong Kong et dans les autres territoires d'Asie, au cours des douze derniers mois.

Division de réassurance

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels		
	T3 09	T2 09	T3 08
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	65	45	49
Primes (en millions)	267	292	272

<i>Dollars américains</i>	T3 09	T2 09	T3 08
Bénéfice net attribué aux actionnaires (en millions)	59	38	47
Primes (en millions)	243	250	261

Le bénéfice net attribué aux actionnaires de la Division de réassurance au troisième trimestre s'est établi à 59 millions de dollars américains, contre 47 millions de dollars américains au même trimestre du dernier exercice. Au cours du troisième trimestre de 2009, les bons résultats techniques en réassurance vie et l'incidence favorable de la hausse des cours des marchés des actions américains sur les provisions pour garanties des fonds distincts ont été en grande partie contrebalancés par des pertes liées aux placements. Au troisième trimestre de 2008, les pertes liées aux garanties des fonds distincts avaient été absorbées par les gains liés aux placements. En dollars canadiens, le bénéfice net attribué aux actionnaires au troisième trimestre a été de 65 millions de dollars, soit 16 millions de dollars de plus que les 49 millions de dollars constatés il y a un an. Le bénéfice net attribué aux actionnaires depuis le début de l'exercice se chiffre à 145 millions de dollars américains, comparativement à 165 millions de dollars américains en 2008.

Les primes du trimestre ont atteint 243 millions de dollars américains, en baisse de 18 millions de dollars américains, ou 7 %, par rapport aux 261 millions de dollars américains inscrits au troisième trimestre de 2008. Cette baisse s'explique par une réduction des primes de réassurance vie en raison de bonifications plus élevées et par une diminution des primes de l'International Group Program du fait de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain. L'augmentation des primes de la branche Dommages, en grande partie à cause d'un accroissement de volume, est venue atténuer la baisse. En dollars canadiens, les primes du trimestre se sont établies à 267 millions de dollars, en baisse de 2 % par rapport aux 272 millions de dollars inscrits au troisième trimestre de 2008.

Services généraux et autres

<i>Dollars canadiens</i>	Résultats trimestriels		
	T3 09	T2 09	T3 08
Perte nette imputée aux actionnaires (en millions)	(759)	(412)	(152)
Fonds gérés (en milliards)	31,5	32,2	31,8

Les résultats des Services généraux et autres comprennent le bénéfice sur le capital résiduel excédentaire (actifs auxquels est adossé le capital, déduction faite des sommes affectées aux divisions d'exploitation), les modifications des méthodes et hypothèses actuarielles, les services externes de gestion de placements de la Division des placements et les activités d'assurance accident et maladie de John Hancock constituées principalement de contrats faisant l'objet d'un contentieux et d'éléments hors exploitation.

Les Services généraux et autres ont inscrit une perte nette imputée aux actionnaires de 759 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, comparativement à une perte nette de 152 millions de dollars au même trimestre de l'exercice précédent. Les résultats du troisième trimestre de 2009 incluent une charge de 783 millions de dollars attribuable à la modification des méthodes et hypothèses actuarielles (comparativement à une charge de 27 millions de dollars un an plus tôt à ce chapitre). Compte non tenu de cette modification, le bénéfice du trimestre s'est élevé à 24 millions de dollars au troisième trimestre de 2009, contre une perte de 125 millions de dollars pour la même période de 2008. L'augmentation de 149 millions de dollars est surtout attribuable à des avantages de nature fiscale évalués à 71 millions de dollars et à des gains de 52 millions de dollars réalisés sur notre portefeuille de titres de participation disponibles à la vente. La perte nette imputée aux actionnaires depuis le début de l'exercice s'est établie à 1 635 millions de dollars, contre une perte nette de 203 millions de dollars à pareille date l'an dernier.

Les fonds gérés se sont chiffrés à 31,5 milliards de dollars, en baisse de 1 % par rapport au 30 septembre 2008. Ce recul est surtout dû à l'accroissement des actifs affectés aux divisions d'exploitation, qui est partiellement compensé par les sommes reçues dans le cadre de l'émission de titres de créance et d'actions au cours des douze derniers mois.

GESTION DES RISQUES

Les perturbations importantes des marchés des capitaux et la grave détérioration de l'économie en 2008 et au début de 2009 ont constitué des obstacles considérables pour les responsables de la gestion du risque de la Société. Le bilan et les résultats de la Société sont sensibles au rendement du marché des actions, de même qu'aux variations des taux d'intérêt et à la dégradation du crédit. La détérioration de l'économie intensifie l'incidence de ces trois facteurs, ce qui rend encore plus importante la gestion du risque et du capital.

Selon nos politiques relatives au risque lié aux actions et au risque de taux d'intérêt, nous délégions auparavant à la direction le pouvoir d'exploiter la Société selon des paramètres relatifs au capital économique et au bénéfice à risque s'appliquant à l'ensemble de l'entreprise et nous exigeons que la direction informe le comité de vérification et de gestion des risques du conseil d'administration de tout dépassement des limites établies et en obtienne l'autorisation. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009, nous avons établi de nouvelles politiques exigeant que la direction élabore des plans de réduction du risque lié aux actions négociées sur le marché et du risque de taux d'intérêt, de manière à ce que soient respectés les paramètres établis en matière de capital économique, de MPRCE et de bénéfice à risque, mais seulement quand il est justifié sur le plan économique de le faire. Ces plans incluraient la réduction des risques découlant des nouvelles souscriptions et la couverture d'une partie des risques attribuables aux affaires en vigueur. Plus précisément, en ce qui concerne les rentes à capital variable, le plan comporterait le rééquilibrage des souscriptions de rentes à capital variables par rapport aux souscriptions d'autres produits et la couverture du risque lié aux actions et du risque de taux d'intérêt découlant de la grande majorité des nouvelles souscriptions de rentes à capital variable, selon la méthode décrite à la section « Garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements » ci-après, ainsi que la modification continue des caractéristiques et de la tarification des nouveaux produits de manière à réduire le risque, à améliorer les marges et à augmenter l'efficacité prévue de leur couverture. Le plan inclurait aussi la couverture d'une partie importante des garanties non couvertes des rentes à capital variable seulement quand il est justifié sur le plan économique de le faire, ainsi que la couverture d'une partie du risque de taux d'intérêt attribuable à l'incertitude des rendements des primes périodiques des contrats futurs d'assurance à long terme et d'assurance soins de longue durée seulement quand il est justifié sur le plan économique de le faire.

On ne peut pas garantir que les risques liés au rendement des actions négociées sur le marché et aux variations des taux d'intérêt auxquels la Société est exposée seront réduits de manière à respecter les paramètres établis. Selon les conditions des marchés, notamment si la volatilité des marchés des actions continue de s'intensifier ou si les taux d'intérêt continuent de baisser, les dépenses relatives à la couverture des prestations garanties des rentes à capital variable pourraient augmenter ou cesser d'être justifiées sur le plan économique, et nous pourrions alors retirer certains de ces produits du marché ou en réduire les souscriptions. De plus, rien ne garantit que la stratégie de couverture sur les marchés financiers de la Société permettra d'éliminer complètement les risques liés aux produits garantis couverts. Veuillez vous reporter à la section « Garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements » ci-après.

Des renseignements supplémentaires à l'égard de nos pratiques de gestion du risque et des facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur la Société sont présentés dans la section « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, dans les sections « Gestion du risque » et « Principales conventions comptables et actuarielles » du rapport de gestion figurant dans nos plus récents rapports annuel et intermédiaire et dans la note afférente aux états financiers consolidés intitulée « Gestion des risques » de nos plus récents états financiers consolidés annuel et intermédiaire.

Risque de prix et risque de taux d'intérêt

En raison de la nature des activités d'assurance, les placements et les passifs d'assurance de même que les produits et les charges subissent l'incidence de la variation des cours des marchés financiers et des taux d'intérêt. Par conséquent, la Société regroupe ces risques pour s'assurer que les risques sont gérés de manière appropriée sur ses positions d'actif et de passif. Collectivement, ces risques sont appelés risque de prix et de taux d'intérêt, soit le risque de perte découlant de variations défavorables des cours du marché, des taux d'intérêt hors risque et des différentiels de taux.

Le risque de taux d'intérêt est présent dans le fonds général de la Société principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques seront reçues et au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence à très long terme sur les flux de trésorerie, et c'est seulement sur toute la durée d'un passif que le gain ou la perte ultime lié(e) aux fluctuations des taux d'intérêt pourra être déterminé(e). Dans l'intervalle, les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence sur la valeur de l'actif et du passif de la Société. Le risque de prix des marchés du fonds général découle des placements dans des actions cotées, des placements privés, des placements dans des immeubles, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, ainsi que dans le secteur pétrolier et gazier et dans d'autres actifs.

Le risque de prix des marchés découlant des produits hors bilan de la Société tient principalement aux garanties qu'offrent les rentes à capital variable et les produits d'assurance à capital variable, ainsi qu'à l'incertitude entourant les niveaux futurs d'honoraires liés aux actifs. Les garanties s'appliquent à la prestation minimum de décès, à la valeur à l'échéance, au revenu et aux retraits des produits à capital variable. La Société réduit le risque de prix et le risque de taux d'intérêt découlant des produits hors bilan par la nature des garanties, les limites imposées à l'offre de fonds, l'utilisation de stratégies de couverture sur les marchés financiers pour les nouveaux contrats et, en ce qui concerne une partie de son portefeuille de contrats en vigueur, la réassurance et les stratégies de couverture sur les marchés financiers.

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires et sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des cours du marché à une date précise est déterminée en établissant une date de départ et en déterminant la combinaison de produits et d'actifs offerte à cette date, et en présumant que toutes les autres variables demeurent constantes. Les résultats réels peuvent différer des estimations pour diverses raisons, notamment les interactions entre les facteurs, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les modifications apportées à la combinaison de produits, la répartition de l'actif, les taux d'imposition réels et d'autres variables du marché.

Incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant du risque de taux d'intérêt du fonds général

Pour gérer l'exposition au risque de prix et au risque de taux d'intérêt, la Société surveille les placements et les passifs qui y sont adossés selon trois grandes catégories: les passifs du fonds général adossés à des mandats d'appariement, les passifs du fonds général adossés à des mandats visant un rendement cible et les expositions découlant des produits à capital variable hors bilan et autres actifs gérés. Les passifs du fonds général adossés à des mandats d'appariement comprennent habituellement les obligations au titre des produits d'assurance et de gestion de patrimoine à prestation garantie dont l'échéance se situe dans la période où les placements à revenu fixe sont généralement disponibles sur le marché, et sont adossés à des placements à revenu fixe comportant des échéances très semblables. Les passifs du fonds général adossés à des mandats visant un rendement cible comprennent les obligations au titre des garanties dont l'échéance se situe au-delà de la période où les placements à revenu fixe sont généralement disponibles sur le marché ainsi que les obligations liées à des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats. Les actifs à l'appui du compte des capitaux propres sont habituellement gérés selon un mandat visant un rendement cible.

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant des fluctuations des taux d'intérêt est déterminée en tenant compte des fluctuations de la valeur nette actualisée des flux de trésorerie futurs liés aux actifs, aux primes, aux prestations et aux dépenses actualisés selon les rendements du marché et rajustés aux fins des impôts. Le tableau ci-après illustre l'incidence potentielle sur la valeur économique pour les actionnaires d'une variation immédiate à la hausse ou à la baisse de 1 % des taux

des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés.

Variation des taux d'intérêt de 1 % (en millions de dollars canadiens)	Au 30 septembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Mandats d'appariement				
Assurance	200 \$	(290) \$	30 \$	(90) \$
Gestion de patrimoine	-	10	(10)	10
Total des mandats d'appariement	200 \$	(280) \$	20 \$	(80) \$
Mandats visant un rendement cible				
Assurance	1 060 \$	(1 700) \$	730 \$	(1 130) \$
Gestion de patrimoine	110	(240)	10	(110)
Compte des capitaux propres	(290)	390	(370)	470
Total des mandats visant un rendement cible	880 \$	(1 550) \$	370 \$	(770) \$
Garanties des rentes à capital variable et des fonds distincts	120 \$	(170) \$	210 \$	(250) \$
Total	1 200 \$	(2 000) \$	600 \$	(1 100) \$

Garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements

Le tableau suivant présente des données sur les garanties liées aux placements offertes par la Société au titre des rentes à capital variable et des fonds distincts :

Au (en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2009			31 décembre 2008		
	Valeur de la garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ⁴	Valeur de la garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ⁴
Prestations du vivant brutes ¹	92 789 \$	83 014 \$	14 112 \$	95 297 \$	71 391 \$	25 086 \$
Prestations de décès brutes ²	19 317	13 526	5 100	22 937	14 099	8 975
Réassurance et couverture totales, montant brut	112 106 \$	96 540 \$	19 212 \$	118 234 \$	85 490 \$	34 061 \$
Prestations du vivant réassurées	8 326 \$	5 878 \$	2 454 \$	10 049 \$	5 934 \$	4 115 \$
Prestations de décès réassurées	6 321	4 767	1 796	7 960	5 134	3 137
Total des prestations réassurées	14 647 \$	10 645 \$	4 250 \$	18 009 \$	11 068 \$	7 252 \$
Total, déduction faite de la réassurance	97 459 \$	85 895 \$	14 962 \$	100 225 \$	74 422 \$	26 809 \$
Prestations du vivant couvertes ³	19 492 \$	19 474 \$	1 626 \$	5 731 \$	4 237 \$	1 494 \$
Prestations du vivant conservées	64 971 \$	57 662 \$	10 032 \$	79 517 \$	61 220 \$	19 477 \$
Prestations de décès conservées	12 996	8 759	3 304	14 977	8 965	5 838
Total, déduction faite de la réassurance et de la couverture	77 967 \$	66 421 \$	13 336 \$	94 494 \$	70 185 \$	25 315 \$

1. Les prestations du vivant comprennent les garanties à l'échéance, de revenu, de retraits et de soins de longue durée (« SLD »).
2. Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties à l'échéance, de revenu, de retraits et de soins de longue durée lorsque le contrat offre des prestations du vivant et des prestations de décès.
3. Les gains sur les instruments de couverture pourraient ne pas pleinement contrebalancer le coût des garanties associées aux contrats couverts. Des précisions sur les risques liés au programme de couverture figurent ci-après.
4. Le montant à risque représente l'excédent des valeurs garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur garantie est supérieure à la valeur des fonds. Ce montant n'est pas exigible à court terme.

La Société a étendu son programme de couverture sur les marchés financiers en 2009. La valeur totale des garanties couvertes a augmenté, passant de 5 731 millions de dollars au 31 décembre 2008 à 19 492 millions de dollars au 30 septembre 2009. La Société vend à découvert des contrats à terme normalisés sur indice boursier et sur obligations d'État négociés en Bourse et conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir la sensibilité des provisions constituées selon les PCGR du Canada au rendement des fonds et au risque de taux d'intérêt découlant des rentes à capital variable, et elle effectue le rééquilibrage dynamique de ces instruments de couverture en fonction de l'évolution des conditions des marchés afin que la position couverte demeure conforme aux paramètres établis à l'interne. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annule pas entièrement les gains ou les pertes

résultant des provisions pour garanties couvertes, car le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants, une petite partie des fonds sous-jacents ne fait l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en Bourse efficaces, certains risques ne sont pas couverts et les provisions calculées selon les PCGR du Canada prévoient des provisions pour écarts défavorables qui ne sont pas couvertes. Des précisions sur les risques liés au programme de couverture figurent ci-après.

Étant donné que les provisions pour garanties constituées selon les PCGR du Canada sont déterminées selon les estimations à long terme quant à la volatilité et non selon la volatilité implicite actuelle des marchés et les provisions pour garanties constituées selon les PCGR du Canada, le capital disponible servant au calcul du MPRCE n'est aucunement sensible aux variations de la volatilité implicite des marchés. Les estimations à long terme quant à la volatilité qui servent à établir les provisions constituées selon les PCGR du Canada sont approuvées par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») et satisfont aux normes de calibrage de l'Institut canadien des actuaires. Dans la mesure où la volatilité réelle dépasse les estimations à long terme au cours d'une période donnée, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les dépenses de couverture soient plus élevées pendant la période en question.

Le montant des garanties effectivement versées varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, notamment le moment et le montant des retraits effectués, des déchéances et des transferts de fonds. Le programme de couverture de la Société, fondé sur l'utilisation d'instruments de couverture sur les marchés financiers, repose sur des estimations à long terme quant à la longévité et au comportement des titulaires de contrats. Le risque lié à la longévité et au comportement des titulaires de contrats ne fait l'objet d'aucune couverture. Les stratégies de couverture sur les marchés financiers de la Société ne visent pas à éliminer entièrement les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits et elles exposent la Société à des risques additionnels. Le programme s'appuie sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés; par conséquent, une diminution de la liquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les dépenses de couverture et l'efficacité du programme. La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon l'évolution des marchés et des taux d'intérêt. Le programme de couverture est aussi largement tributaire de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, qui peuvent être fondés sur des hypothèses qui se révèlent inexactes et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques.

Incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant des produits à capital variable et des autres actifs gérés

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant de fluctuations de la valeur marchande des fonds d'actions offerts dans le cadre des produits à capital variable, des fonds communs de placement et des activités de gestion d'actif pour le compte de clients institutionnels est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie après impôts prévus qui sont liés à la gestion de ces actifs ou aux garanties fournies aux taux du marché, ou à ces deux éléments. La valeur actualisée des flux de trésorerie après impôts prévus correspond à la moyenne, dans tous les cas de rendements de placements, de la valeur actualisée des prestations garanties futures projetées et ne tient pas compte de la réassurance et des honoraires affectés au soutien des garanties. Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une baisse immédiate de 10 % de la valeur marchande des fonds d'actions sur la valeur économique pour les actionnaires.

Baisse de 10 % de la valeur marchande des fonds	Au 30 septembre 2009	Au 31 décembre 2008
Honoraires liés aux valeurs du marché	(450) \$	(380) \$
Garanties des produits à capital variable	(410)	(710)
Total	(860) \$	(1 090) \$

Sensibilité du bénéfice net attribué aux actionnaires au risque de taux d'intérêt et au risque de prix des marchés

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant de la variation des provisions mathématiques en raison d'une augmentation de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés, et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, est un gain d'environ 1 600 millions de dollars au 30 septembre 2009 (environ 1 100 millions de dollars au 31 décembre 2008). Dans le cas d'une diminution de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, cette incidence correspondrait à une perte d'environ 2 000 millions de dollars au 30 septembre 2009 (environ 1 300 millions de dollars au 31 décembre 2008).

La sensibilité du bénéfice net repose sur la variation des taux d'intérêt courants du marché et présume que les taux d'intérêt à long terme des titres à revenu fixe pris en compte dans le calcul des provisions mathématiques demeurent inchangés pour les nouveaux placements effectués ou les actifs vendus dans 20 ans ou plus. Au cours des 20 premières années, les taux de réinvestissement progressent des taux du marché actuels vers les taux présumés dans 20 ans. Elle suppose également qu'aucun gain ni aucune perte n'est réalisé sur les placements à revenu fixe qui sont désignés comme disponibles à la vente dans le segment Services généraux et autres.

L'incidence potentielle annuelle d'une baisse immédiate de 10 % des marchés des actions, suivie d'une reprise de la croissance normale des marchés, sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des produits à capital variable ainsi que sur les honoraires liés aux fonds distincts et les actifs du fonds général qui servent de soutien aux provisions mathématiques, était environ 1 300 millions de dollars au 30 septembre 2009 (environ 1 600 millions de dollars au 31 décembre 2008). La sensibilité du bénéfice net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun gain ni aucune perte n'est réalisé sur les placements en actions qui sont désignés comme disponibles à la vente dans le segment Services généraux et autres, et ne tient pas compte des modifications apportées aux honoraires liés aux marchés pour les activités autres que celles d'assurance, comme les activités touchant les fonds communs de placement et la gestion d'actifs pour le compte de clients institutionnels. Les fluctuations des marchés des actions ont également une incidence sur les composantes disponibles et requises entrant dans le calcul du MMRPCE. L'incidence potentielle d'une baisse immédiate de 10 % de la valeur marchande des fonds d'actions sur le MMRPCE de Manufacturers serait une baisse de 15 points.

Les garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements dépendent de la réalisation de certaines conditions et sont payables uniquement au décès, à l'échéance, au retrait et au moment de la transformation en rente, si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur garantie. Si les marchés ne se redressent pas, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2015 à 2038. La provision mathématique établie à cet égard s'élevait à 2 786 millions de dollars au 30 septembre 2009 (5 783 millions de dollars au 31 décembre 2008).

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques tierces émettent des lettres de crédit en notre nom. Nos unités utilisent des lettres de crédit pour payer des parties tierces bénéficiaires et pour régler des opérations de réassurance entre des filiales de la SFM. Les lettres de crédit doivent être renouvelées à intervalles périodiques qui peuvent aller de un an à vingt ans. Au moment du renouvellement, la Société est exposée à un risque de révision de taux et, dans des conditions défavorables, à une augmentation de coût. Dans les pires cas, la capacité à recourir aux lettres de crédit pourrait être limitée en raison d'une absence de renouvellement. La Société n'a subi aucune modification importante de sa capacité à recourir aux lettres de crédit au cours de la crise financière des deux dernières années. Au 30 septembre 2009, aucun actif n'était affecté en garantie aux lettres de crédit en circulation.

Notation

Des sociétés de notation reconnues ont noté les billets à moyen terme en circulation, les fonds propres hybrides de catégorie 1 en circulation et les séries d'actions privilégiées en circulation de la Société. En outre, la Société et ses principales filiales d'assurance en exploitation ont reçu des notes pour leur solidité financière et leur capacité de règlement. L'émission de titres de créance, de titres hybrides ou d'actions privilégiées additionnels pourraient entraîner une modification de ces notes. Les notes pourraient également être modifiées si, de l'avis des agences de notation, la souplesse des fonds propres, les résultats d'exploitation ou le profil de risque de la Société se détériorent.

Capital

La SFM est une société de portefeuille qui n'a pas d'activités d'exploitation importantes et dont les principaux actifs sont les actions de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont soumises à de nombreuses lois et de nombreux règlements sur l'assurance et sur d'autres sujets, qui sont conçus pour protéger les titulaires de contrats et les bénéficiaires plutôt que les investisseurs et comprennent des dispositions réglementaires pouvant limiter la capacité de ces filiales à verser des dividendes ou des distributions à la SFM. Par suite de la crise financière mondiale, dans le secteur financier, les autorités internationales et les organismes de réglementation de nombreux pays collaborent de plus en plus étroitement pour réviser leurs exigences et examiner les modifications à apporter. Bien que l'incidence de ces modifications soit incertaine, la Société prévoit que les organismes de réglementation, les agences de notation et les investisseurs exigeront à l'avenir des fonds propres supérieurs. De tels changements pourraient limiter davantage la capacité des filiales d'assurance à verser des dividendes ou des distributions et avoir une grave incidence défavorable sur la liquidité de la SFM, y compris sa capacité à verser des dividendes aux actionnaires et à assurer le service de sa dette.

Au Canada, le BSIF a annoncé que i) il proposerait une méthode d'évaluation de la suffisance des fonds propres individuels des sociétés d'assurance vie en exploitation, comme Manufacturers ii) il envisage de mettre à jour ses consignes réglementaires à l'intention des sociétés d'assurance vie inactives qui agissent comme des sociétés de portefeuille, comme la SFM et iii) il examine l'utilisation de modèles internes pour établir les exigences en capital relativement aux garanties des fonds distincts. Le résultat de ces projets est incertain et pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société ou sa position par rapport aux autres institutions financières canadiennes et étrangères avec lesquelles elle est en concurrence pour obtenir des affaires et du capital.

Risque de conversion de devises

Une partie importante de nos activités sont libellées en devises autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. Nous investissons également une partie notable de nos capitaux propres dans des actifs libellés en devises autres que le dollar canadien. Nos résultats financiers sont enregistrés en dollars canadiens. Au cours du dernier trimestre, le dollar canadien a continué de gagner de la vigueur par rapport à ces devises, particulièrement le dollar américain, ce qui a entraîné une baisse de la valeur après conversion de devises du bénéfice de ces activités menées en devises et du bénéfice attribué aux actionnaires. Dans la mesure où les taux de change se maintiennent ou le dollar canadien continue de s'apprécier, la valeur après conversion de devises du bénéfice de ces activités menées en devises subirait une pression à la baisse. Les fluctuations de change échappent à notre contrôle et peuvent avoir des incidences importantes.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ACTUARIELLES

Conventions comptables

Les principales conventions comptables de la Société sont résumées aux pages 64 à 68 du rapport annuel de 2008, à la note 1 afférente aux états financiers consolidés annuels. Certaines de ces conventions comptables sont considérées comme critiques, parce qu'elles déterminent la méthode de comptabilisation à utiliser dans certains secteurs clés de l'entreprise, qu'elles exigent la formulation d'estimations et d'hypothèses à l'égard de questions encore incertaines et que les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur l'établissement des provisions mathématiques, l'évaluation de la dépréciation des placements, l'évaluation des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »), le calcul des obligations et des charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, les impôts sur les bénéficiaires et le test de dépréciation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Ces éléments sont décrits aux pages 41 à

49 du rapport annuel de 2008. De plus, la direction pose un jugement au moment du choix des modèles d'évaluation en vue de déterminer la juste valeur des instruments financiers lorsque des données du marché observables ne sont pas disponibles. Ci-après sont présentées les dernières révisions apportées à la façon de déterminer la sensibilité des provisions mathématiques aux modifications des hypothèses relatives à l'actif et les résultats des modifications apportées en 2009.

Sensibilité des provisions mathématiques aux modifications des hypothèses

Lorsque les hypothèses servant à déterminer les provisions mathématiques sont modifiées pour refléter les résultats techniques les plus récents ou une révision des perspectives, la variation des provisions mathématiques qui en découle a également une incidence sur le bénéfice. Le tableau ci-après présente la sensibilité du bénéfice après impôts aux hypothèses sur le rendement des actifs soutenant les provisions mathématiques. Les données indiquées supposent que les hypothèses sont modifiées au même moment dans toutes les unités administratives. Dans le cas des hypothèses liées aux actifs, les données tiennent compte de l'incidence sur le bénéfice de la variation de valeur des actifs soutenant les provisions mathématiques. La sensibilité du bénéfice après impôts aux modifications apportées aux hypothèses relatives aux provisions mathématiques n'a pas changé de façon importante depuis la dernière fois que l'information a été publiée.

L'incidence de cette sensibilité sur le bénéfice net attribué aux actionnaires est établie d'après un point de référence et la combinaison de produits à cette date, toutes les autres variables étant présumées demeurer constantes. Les résultats réels peuvent différer des estimations pour diverses raisons, notamment la variabilité des interactions entre les facteurs, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les modifications apportées à la combinaison de produits, les taux d'imposition réels, les fluctuations de change et d'autres variables du marché.

Sensibilité des provisions mathématiques aux modifications des hypothèses liées aux actifs

	Augmentation (diminution) du bénéfice après impôts			
	30 septembre 2009		31 décembre 2008	
(en millions de dollars canadiens)	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Hypothèses liées aux actifs mises à jour chaque trimestre				
Variation parallèle de 100 points de base des taux d'intérêt du marché ²	1 600	(2 000)	1 100	(1 300)
Variation de 10 % de la valeur des marchés des actions cotées	1	(1 300)	1	(1 500)
Variation de 10 % de la valeur marchande des autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe	1	(700)	1	(600)
Hypothèses relatives aux actifs mises à jour périodiquement en fonction des modifications apportées aux bases d'évaluation				
Variation de 100 points de base des taux de réinvestissement ultimes applicables aux titres à revenu fixe ³	1 200	(1 700)	1 000	(1 300)
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des actions ⁴	800	(900)	1 100	(1 200)
Variation de 100 points de base des rendements annuels futurs des autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe ⁵	2 700	(2 900)	2 100	(2 300)
Variation de 100 points de base de la volatilité présumée dans la modélisation stochastique des fonds distincts ⁵	(300)	1	1	1

- Sensibilités non fournies.
- La variation des taux d'intérêt du marché reflète la variation des taux d'intérêt courants du marché et présume que les taux de réinvestissement ultimes à long terme des titres à revenu fixe demeurent inchangés pour les nouveaux placements. Il est présumé que tous les taux d'intérêt évoluent en parallèle (taux des obligations d'État, des swaps, des obligations de sociétés et des autres titres de créance).
- Il est présumé que les taux de réinvestissement ultimes à long terme varient, mais que les taux d'intérêt de départ sont les taux courants. Les taux de réinvestissement ultimes pour les obligations sans risque sont de 2,4 % par année à court terme et de 4,0 % par année à long terme au Canada et de 2,2 % par année à court terme et de 4,2 % par année à long terme aux États-Unis.
- Les hypothèses de croissance annuelle prévue à long terme des actions cotées en bourse, avant dividendes, sont déterminées d'après des observations historiques à long terme dans les principaux marchés. Cette croissance prévue est de 7,25 % par année au Canada, de 8,0 % par année aux États-Unis, de 5,0 % par année au Japon et de 9,5 % par année à Hong Kong. Ces rendements sont par la suite réduits par les provisions pour écarts défavorables afin de déterminer les rendements nets utilisés dans l'évaluation.
- Les autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe comprennent les immeubles commerciaux, les terrains forestiers exploitables, les terres agricoles, les exploitations gazières et pétrolières et les placements privés.
- Les hypothèses de volatilité des actions cotées en bourse sont déterminées d'après des observations historiques à long terme et s'établissent à 16,55 % par année au Canada, à 15,55 % par année aux États-Unis, à 18,35 % par année au Japon et à 34,3 % par année à Hong Kong.

L'augmentation de la sensibilité aux taux d'intérêt du marché est principalement attribuable à l'incidence des faibles taux d'intérêt actuels du marché applicables aux provisions assorties de garanties de taux d'intérêt minimal et aux modifications des hypothèses de déchéance. En vertu des PCGR du Canada, nous devons tester un certain nombre de scénarios à l'égard des taux d'intérêt. Le scénario de taux d'intérêt plus bas que nous avons adopté utilise la structure du scénario prescrit produisant actuellement les provisions mathématiques les plus élevées. D'après celui-ci, les taux du marché diminuent progressivement, soit des taux du marché actuels vers les plus bas taux de réinvestissement ultimes prévus, sur une période de 20 ans. Par mesure de prudence additionnelle, les taux de réinvestissement ultimes de notre scénario sont plus bas que les taux maximums permis. La diminution de la sensibilité aux valeurs des marchés des actions cotées reflète l'incidence d'une amélioration marquée des marchés des actions en 2009, qui a entraîné une réduction de la provision pour garanties des fonds distincts et amoindri la sensibilité de cette provision aux variations de la valeur des marchés des actions. La sensibilité a été réduite davantage par un accroissement de la proportion de contrats couverts. La sensibilité aux autres actifs qui ne sont pas des titres à revenu fixe a augmenté par rapport à 2008, en

raison de l'acquisition de nouveaux actifs de ce type en 2009 dans le cadre de la stratégie de placement à long terme de la Société et la prise en compte de l'incidence des impôts futurs.

Modification des méthodes et hypothèses actuarielles

La révision complète des méthodes et hypothèses d'évaluation de 2009 a été terminée au troisième trimestre de 2009. Au cours des exercices antérieurs, cette révision se terminait au quatrième trimestre.

La révision des méthodes et hypothèses actuarielles sous-jacentes aux provisions mathématiques en 2009 a entraîné une augmentation nette des provisions mathématiques de 1 064 millions de dollars au troisième trimestre. Déduction faite de l'incidence sur le surplus des contrats avec participation et les participations minoritaires, la révision s'est traduite par une baisse du bénéfice attribué aux actionnaires de 783 millions de dollars après impôts. Depuis le début de l'exercice, l'augmentation nette des provisions mathématiques découlant de la révision des méthodes et hypothèses d'évaluation s'est élevée à 1 562 millions de dollars, et son incidence après impôts sur le bénéfice net attribué aux actionnaires a été une diminution de 1 139 millions de dollars.

Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes au troisième trimestre de 2009 (par catégorie)

(en millions de dollars canadiens)

Hypothèse	Augmentation (diminution) des provisions mathématiques	Augmentation (diminution) du bénéfice attribuable aux actionnaires, après impôts	Description (incidence sur les provisions, avant impôts)
Mortalité et morbidité	392 \$	(260) \$	L'augmentation a été stimulée par la hausse prévue du coût net des règlements d'assurance soins de longue durée. Elle a été partiellement contrebalancée par une réduction des provisions pour mortalité au Japon et à la Division de réassurance.
Déchéances et autres éléments liés au comportement des titulaires de contrats	1 245	(829)	Une tranche de 624 \$ avant impôts (469 \$ après impôts) de l'augmentation est attribuable à l'adaptation du modèle de déchéance des contrats de rente variable aux États-Unis et au Japon afin de tenir compte des rachats de contrats dans le cours. Le reste de l'augmentation est attribuable au renforcement des provisions mathématiques afin de diminuer le taux de résiliation prévu sur certaines activités de protection à long terme, notamment l'assurance vie au Japon, aux États-Unis et au Canada et l'assurance soins de longue durée collective aux États-Unis.
Frais	(119)	87	La baisse est attribuable à une réduction des frais liés aux placements dans la plupart des unités administratives. Elle a été partiellement contrebalancée par une augmentation nette des frais de gestion prévus principalement dans le secteur des rentes fixes aux États-Unis.
Rendement des placements	(314)	126	L'amélioration des modèles relatifs aux stratégies d'investissement et de réinvestissement dans divers secteurs, dont principalement celui de l'assurance soins de longue durée, a permis une reprise importante de provisions. Cette reprise a été contrebalancée par une augmentation des provisions mathématiques afin de refléter une réduction nette des taux de réinvestissement ultimes des placements à court terme et la révision des hypothèses relatives aux actions prises en compte dans les paramètres stochastiques pour les contrats de rente à capital variable.
Autres améliorations du modèle et de la méthode d'évaluation	(140)	93	Des améliorations ont été apportées aux modèles de certains secteurs afin de mieux prévoir les flux de trésorerie futurs liés aux contrats en vigueur, ce qui a entraîné une diminution nette des provisions. Ces améliorations ont été partiellement contrebalancées par une augmentation nette découlant d'une harmonisation des modèles d'éléments liés à l'actif à l'échelle des secteurs.
Total	1 064 \$	(783) \$	

Incidence des modifications apportées aux hypothèses et méthodes au premier et au deuxième trimestres de 2009 (par catégorie)

(en millions de dollars canadiens)

Hypothèse	Augmentation (diminution des provisions mathématiques)	Augmentation (diminution) du bénéfice attribuable aux actionnaires, après impôts	Description (incidence sur les provisions, avant impôts)
Mortalité et morbidité	80 \$	(52) \$	Augmentation liée à l'incidence prévue des résultats techniques futurs en assurance soins de longue durée
Déchéances et autres éléments liés au comportement des titulaires de contrats	178	(178)	Augmentation avant impôts de 182 \$ découlant de la révision des hypothèses relatives aux retraits partiels des contrats de rente à capital variable au Japon.
Frais	(19)	13	
Rendement des placements	(12)	9	
Autres améliorations du modèle et de la méthode d'évaluation	271	(148)	Augmentation avant impôts de 221 \$ découlant de l'amélioration de la méthode de constitution des provisions pour garanties des fonds distincts.
Total	498 \$	(356) \$	

Écart d'acquisition

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est effectué au moins une fois par exercice. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition reflètera le repositionnement de nos activités dans le secteur des rentes à capital variable. Toute dépréciation potentielle de l'écart d'acquisition, qui pourrait être importante, est déterminée en comparant la juste valeur estimative d'une unité déclarante à sa valeur comptable.

Rajustement comptable

Pendant le premier trimestre de 2009, la Société a repéré des erreurs tirant leur source principalement des périodes antérieures à notre acquisition de John Hancock. Ces erreurs ont entraîné une sous-évaluation des provisions mathématiques de 182 millions de dollars. Environ la moitié de ce montant aurait dû être enregistré à la date d'acquisition, en avril 2004, et le solde aurait dû être comptabilisé ultérieurement. En outre, les passifs d'impôts futurs ont été sous-évalués d'un montant net de 47 millions de dollars, se rapportant surtout aux périodes antérieures à l'acquisition, qui a été partiellement contrebalancé par les impôts futurs liés au montant décrit ci-dessus. Comme ces erreurs n'auraient pas entraîné de modification importante aux états financiers des exercices visés, mais qu'une correction de l'ensemble des erreurs au cours du premier trimestre aurait gravement faussé les résultats trimestriels, la Société a corrigé l'erreur en réduisant de 229 millions de dollars le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2007.

Modifications de conventions comptables

Aucune modification importante n'a été apportée à nos conventions comptables en 2009.

Modifications futures de conventions comptables

Transition vers les Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Toutes les sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes au Canada devront adopter les IFRS pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société adoptera les IFRS pour ses rapports trimestriels et annuels à compter du premier trimestre de 2011, et fournira des informations financières comparatives correspondantes pour 2010.

La Société procède actuellement à l'évaluation des options d'adoption et de transition. Aucune décision finale n'a été prise quant au choix des conventions comptables selon les IFRS. Tant que ce processus n'est pas terminé, l'incidence de l'adoption des IFRS sur la situation financière et les résultats futurs de la Société ne peut être raisonnablement établie.

La norme internationale d'information financière qui porte sur l'évaluation des contrats d'assurance est en cours d'élaboration et ne sera pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, au début de l'adoption des IFRS, la Société continuera d'évaluer les passifs d'assurance d'après la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »). Au titre de celle-ci, les provisions techniques sont évaluées selon la valeur comptable des actifs nécessaires pour soutenir les provisions. Conformément à l'adoption des dispositions du chapitre 3855 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*, lorsque les IFRS seront mises en application, toute variation de la valeur comptable des placements qui servent de soutien aux passifs d'assurance sera contrepassée par une variation correspondante des provisions et n'aura donc pas d'incidence importante sur le bénéfice net.

La transition se déroule actuellement selon le plan de mise en œuvre établi.

D'après les résultats des analyses menées jusqu'à maintenant, nous ne nous attendons à aucune incidence importante sur les états financiers découlant de l'adoption des IFRS en 2011. Certaines différences surgiront au niveau de la présentation, puisque nous nous attendons à ce que des actifs et des passifs additionnels liés à des placements hors bilan soient consolidés et à ce que les données relatives à la réassurance soient présentées sur la base du montant brut. Nous nous attendons aussi à des mesures légèrement différentes dans le cas des produits qui ne correspondent pas à la définition des produits d'assurance, de certains placements comme les immeubles, les placements agricoles et les baux adossés et de certaines relations de couverture. En outre, nous prévoyons des changements au titre de la comptabilité fiscale, notamment par suite des incidences fiscales des modifications susmentionnées. Nous évaluons actuellement les incidences potentielles des modifications comptables ci-dessus et d'autres modifications comptables sur les états financiers.

Comme indiqué ci-dessus, la norme IFRS qui porte sur l'évaluation des contrats d'assurance est en cours d'élaboration. Nous ne nous attendons pas à ce que cette norme soit adoptée et en vigueur avant 2013. Tout dépendant des exigences précisées dans la norme finale, l'adoption de celle-ci pourrait avoir une importante incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou sur sa position par rapport aux autres institutions financières canadiennes et étrangères avec lesquelles elle est en concurrence pour obtenir des affaires et du capital.

Information fournie à l'égard des instruments financiers

En juin 2009, l'ICCA a adopté les modifications apportées à la norme IFRS 7, « Instruments financiers : informations à fournir », publiée en mars 2009. Ces modifications ont été intégrées au chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – Informations à fournir », et elles créent, pour le classement des évaluations à la juste valeur, une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. En outre, les modifications prévoient des informations additionnelles à fournir sur la nature et l'ampleur du risque de liquidité lié aux instruments financiers auquel l'entité est exposée. Ces modifications entreront en vigueur pour les états financiers de la Société en date du 31 décembre 2009.

Dépréciation et classement des actifs financiers

En août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3025, « Prêts douteux », afin de réduire les écarts par rapport aux IFRS. La distinction entre titres d'emprunt et autres instruments de créance a été éliminée aux fins du classement. Ainsi, les titres d'emprunt qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être désignés comme prêts

et créances et être évalués au coût après amortissement. Les prêts et créances dont la vente doit se produire sur-le-champ ou à court terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et les prêts et créances à propos desquels la Société ne s'attend pas à recouvrer l'essentiel de son placement initial, pour une cause autre qu'une détérioration du crédit, doivent être classés comme étant disponibles à la vente. Les dépréciations de titres d'emprunt classés comme prêts seront évaluées et constatées au moyen du modèle décrit au chapitre 3025. Les modifications exigent la reprise des pertes de valeur d'instruments de créance classés comme disponibles à la vente lorsque la juste valeur augmente ultérieurement et que l'augmentation peut être objectivement rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation d'une perte de valeur. Ces modifications entreront en vigueur pour les états financiers de la Société en date du 31 décembre 2009 et s'appliqueront rétroactivement depuis le 1^{er} janvier 2009. L'incidence de l'adoption de ces modifications est en cours d'évaluation.

Opérations entre parties liées

À titre d'investisseur et de gestionnaire de placements, la Société entretient des relations avec divers types d'entités, certaines étant des EDDV. La note 18 afférente aux états financiers consolidés annuels, aux pages 99 à 101 du rapport annuel de 2008, décrit les entités avec lesquelles la Société entretient des relations importantes. Ces relations n'ont connu aucun changement important au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Poursuites judiciaires

La Société est périodiquement appelée à intervenir dans le cadre de poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites engagées contre la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, ainsi que ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur et de contribuable. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis et de l'Asie envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements, exigent la production d'informations de temps à autre et effectuent, à l'occasion, des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières ainsi qu'aux lois régissant les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Le 19 juin 2009, la Société a annoncé qu'elle avait reçu un avis d'exécution de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) relativement à la communication, avant mars 2009, de l'information ayant trait aux risques liés à ses rentes à capital variable assorties d'une garantie et à ses produits à fonds distincts. L'avis de la CVMO indique que, selon la conclusion provisoire de son personnel, la Société n'avait pas respecté ses obligations d'information continue en ce qui concerne son exposition aux risques de prix des marchés dans le cadre de ses produits à fonds distincts et de rente à capital variable garantis. La Société a la possibilité de donner suite à cet avis avant que le personnel de la CVMO ne prenne une décision concernant une éventuelle poursuite contre elle. La Société a répondu à l'avis d'exécution et collabore avec le personnel de la CVMO pour toute autre question qu'il pourrait avoir. Le processus se poursuit.

Il est possible que la Société fasse l'objet de mesures prévues par la réglementation ou d'autres mesures imposées par les organismes de réglementation dans d'autres territoires en raison d'allégations semblables. D'après les renseignements dont dispose la Société, aucun autre organisme de réglementation ne prévoit entreprendre de poursuites en vertu des obligations de la Société à fournir de l'information. Toutefois, il est impossible de garantir qu'aucune démarche ne sera entreprise par des organismes de réglementation dans l'avenir.

Des recours collectifs envisagés contre la Société ont été déposés au Canada et aux États-Unis au nom d'investisseurs de ces pays, au titre d'allégations semblables. Il est possible que la Société fasse l'objet d'autres poursuites semblables entreprises par des investisseurs.

La Société est d'avis qu'elle a communiqué l'information pertinente conformément aux exigences applicables, et elle se défendra vigoureusement contre toute demande fondée sur les allégations précitées.

Les demandeurs qui déposent un recours collectif ou d'autres poursuites contre la Société réclament parfois des montants très importants ou indéterminés, qui comprennent des dommages-intérêts punitifs et des dommages-intérêts triplés, et il est impossible de déterminer avant longtemps le montant final des dommages réclamés et de sa responsabilité, le cas échéant. Une responsabilité légale ou une mesure réglementaire importante pourrait avoir une incidence négative notable sur les activités de la Société, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la situation de ses fonds propres, en plus de ternir sa réputation. Même si la Société a gain de cause devant les tribunaux, ne fait plus l'objet de mesures imposées par les organismes de réglementation ou ne fait l'objet d'aucune mesure défavorable à la suite d'une enquête, ces situations pourraient nuire à sa réputation et avoir une incidence négative sur ses activités, ses résultats d'exploitation, sa situation financière et la situation de ses fonds propres, ainsi que sur sa capacité d'attirer de nouveaux clients, de fidéliser sa clientèle actuelle, de recruter de nouveaux employés et de conserver ses employés actuels.

Éventualité fiscale

La Société a investi dans des contrats de baux adossés et a constitué des provisions pour parer à l'annulation éventuelle du traitement fiscal et pour régler les intérêts exigibles sur les impôts en souffrance. Au cours de la période de neuf mois qui a pris fin le 30 septembre 2009, nous avons enregistré des charges additionnelles s'élevant à 170 millions de dollars américains après impôts en rapport avec ces placements. Nous croyons toujours que les déductions dont nous nous sommes prévalus à l'égard de ces contrats étaient justifiées. Bien que cette éventualité soit peu probable, si tous les avantages fiscaux liés à nos contrats de baux adossés sont annulés, la somme maximale à payer, intérêts compris, correspondrait à un supplément de 276 millions de dollars américains après impôts au 30 septembre 2009, selon nos estimations.

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a influé de manière importante, ou qui pourrait raisonnablement influencer de manière importante, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Information financière trimestrielle (non vérifié)

Nous présentons ci-dessous un résumé des huit plus récents trimestres terminés.

Aux dates indiquées et pour les trimestres terminés à ces dates

(en millions de dollars
canadiens, sauf les données
par action)

	30 sept. 2009	30 juin 2009	31 mars 2009	31 déc. 2008	30 sept. 2008	30 juin 2009	31 mars 2008	31 déc. 2007
Produits								
Primes								
Assurance vie et maladie ¹	3 601 \$	3 591 \$	4 278 \$	4 460 \$	4 017 \$	3 865 \$	3 679 \$	3 795 \$
Rentes et régimes de retraite	1 922	2 129	2 694	2 562	1 841	1 507	1 321	1 504
Total des primes	5 523 \$	5 720 \$	6 972 \$	7 022 \$	5 858 \$	5 372 \$	5 000 \$	5 299 \$
Placements	2 082	2 061	1 837	1 786	1 750	2 230	2 328	2 412
(Pertes) gains réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs qui servent de soutien aux provisions mathématiques et aux billets de consommation ²	4 661	2 145	(2 103)	1 519	(3 150)	(1 462)	(703)	1 163
Autres produits	1 486	1 459	1 293	1 323	1 369	1 418	1 343	1 404
Total des produits	13 752 \$	11 385 \$	7 999 \$	11 650 \$	5 827 \$	7 558 \$	7 968 \$	10 278 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(701) \$	1 695 \$	(2 127) \$	(2 596) \$	677 \$	1 345 \$	1 151 \$	1 358 \$
Recouvrement (charge) d'impôts	563	89	1 056	727	(170)	(347)	(290)	(284)
Bénéfice net (perte nette)	(138) \$	1 784 \$	(1 071) \$	(1 869) \$	507 \$	998 \$	861 \$	1 074 \$
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux actionnaires	(172) \$	1 774 \$	(1 068) \$	(1 870) \$	510 \$	1 008 \$	869 \$	1 144 \$
Résultat de base par action ordinaire	(0,12) \$	1,09 \$	(0,67) \$	(1,24) \$	0,34 \$	0,67 \$	0,57 \$	0,76 \$
Résultat dilué par action ordinaire	(0,12) \$	1,09 \$	(0,67) \$	(1,24) \$	0,33 \$	0,66 \$	0,57 \$	0,75 \$
Dépôts dans les fonds distincts	6 091 \$	7 391 \$	8 259 \$	8 847 \$	7 689 \$	8 472 \$	9 197 \$	9 043 \$
Total de l'actif – fonds général	208 075 \$	207 768 \$	214 055 \$	211 025 \$	181 914 \$	180 071 \$	182 153 \$	176 458 \$
Actif net des fonds distincts	188 148 \$	178 161 \$	164 464 \$	165 380 \$	166 098 \$	176 395 \$	175 248 \$	175 544 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 615	1 611	1 610	1 519	1 492	1 497	1 498	1 502
Nombre moyen dilué pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 615	1 616	1 610	1 519	1 503	1 508	1 509	1 515
Dividendes par action ordinaire	0,13 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,26 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – Bilan	1,0722	1,1625	1,2602	1,2246	1,0599	1,0186	1,0279	0,9881
Valeur en dollars canadiens d'un dollar américain – État des résultats	1,0979	1,1668	1,2456	1,2118	1,0411	1,0101	1,0042	0,9810

1. À la fin du premier trimestre de 2009, l'unité Assurance collective de la Division canadienne a conclu une entente de réassurance avec une partie externe qui a entraîné une réduction substantielle des primes nettes inscrites à l'état des résultats.
2. Dans le cas des actifs à revenu fixe qui servent de soutien aux provisions mathématiques, des actions soutenant les produits transmettant la totalité de leurs gains et pertes et des dérivés liés aux programmes de couverture des rentes variables, l'incidence des (pertes) gains réalisé(e)s et latent(e)s est largement contrebalancée par les variations des provisions techniques.

Dividende trimestriel

Notre conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 21 décembre 2009 aux actionnaires inscrits en date du 17 novembre 2009 à la clôture des marchés.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 décembre 2009 aux actionnaires inscrits en date du 17 novembre 2009 à la clôture des marchés.

- Actions de catégorie A, série 1 – 0,25625 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 4 – 0,4125 \$ par action
- Actions de catégorie 1, série 1 – 0,35 \$ par action

Actions en circulation

Au 5 novembre 2009, la SFM avait 1 623 millions d'actions ordinaires et 14 millions d'actions de catégorie A, série 1 en circulation. À compter du 19 décembre 2015, les actions de catégorie A, série 1, pourront être converties au gré du porteur en actions ordinaires de la SFM dont le nombre est déterminé par une formule prescrite, et la SFM pourra, avant la date de conversion, racheter les actions privilégiées au comptant ou trouver d'autres acheteurs pour ces actions.

Performance et mesures financières non conformes aux PCGR

Nous utilisons diverses mesures financières non conformes aux PCGR pour évaluer la performance de la Société dans son ensemble et pour évaluer chacune de ses exploitations. Ces mesures incluent le bénéfice normalisé, le bénéfice d'exploitation rajusté, le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, les primes et dépôts, les primes et équivalents primes, les fonds gérés, le capital et les souscriptions. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas définies dans les PCGR; on ne peut donc pas les comparer aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être utilisées seules ou en remplacement d'autres données financières préparées selon les PCGR.

Dans son rapport du deuxième trimestre, sous la rubrique intitulée « Bénéfice normalisé », la Société a estimé les bénéfices normalisés pour les troisième et quatrième trimestres de 2009 et tous les trimestres de 2010. Ces estimations constituent des renseignements prospectifs, conformément aux méthodes indiquées sous « Points saillants financiers – Bénéfice normalisé et bénéfice d'exploitation rajusté » ci-dessus. Dans ce rapport, nous avons comparé notre bénéfice normalisé estimatif avec le bénéfice d'exploitation rajusté du troisième trimestre, compte non tenu des éléments particuliers qui ont été exclus de notre calcul du bénéfice normalisé. La Société croit qu'il s'agit de mesures pratiques pour les investisseurs compte tenu des conditions économiques actuelles, notamment la volatilité des marchés des actions et des taux d'intérêt, et d'autres facteurs.

Le rendement des capitaux propres attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est un instrument de mesure de la rentabilité; il indique sous forme de pourcentage le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par rapport au capital déployé pour produire ce bénéfice. Pour calculer le rendement des capitaux propres attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, la Société utilise la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires et ne tient pas compte du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie.

Les primes et dépôts servent à mesurer la croissance du chiffre d'affaires. La Société calcule les primes et dépôts en additionnant les éléments suivants : i) primes et équivalents primes (voir ci-dessous), ii) dépôts dans les fonds distincts, à l'exclusion des capitaux de lancement, iii) dépôts dans les fonds communs de placement, iv) dépôts dans les comptes de placement autogérés institutionnels et v) autres dépôts dans d'autres fonds gérés.

Les primes et équivalents primes sont inclus dans les primes et dépôts. La Société calcule les primes et équivalents primes en additionnant les éléments suivants : i) primes du fonds général déduction faite des cessions en réassurance, présentées au poste « Primes et dépôts » de l'état des résultats, ii) équivalents

primes pour les contrats d'assurance collective de type « services administratifs seulement » et iii) primes de l'entente de cession en réassurance de risques liés à l'assurance collective au Canada.

Les fonds gérés constituent un élément de mesure de l'envergure de la Société. Ils correspondent à l'ensemble des placements effectués par la Société et ses clients.

Notre définition de capital sert de base à toutes nos activités de gestion du capital au niveau de la SFM. Aux fins de l'information réglementaire à produire, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des ajouts et déductions requis dans les lignes directrices du BSIF. Le capital est la somme de ce qui suit : total des capitaux propres à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les couvertures de flux de trésorerie; les participations sans contrôle dans les filiales; et les passifs au titre des actions privilégiées et instruments de capitaux à l'exclusion des débentures subordonnées de 550 millions de dollars émises à Manulife Finance (Delaware) LLC.

Les souscriptions sont calculées selon le type de produit.

- i) Les souscriptions totales de l'Assurance individuelle tiennent compte de la totalité des nouvelles primes annualisées, de 10 % des primes excédentaires et de 10 % des primes uniques. Les nouvelles primes annualisées de l'Assurance individuelle représentent les primes annualisées prévues la première année des contrats dont les primes sont exigibles pendant plus d'un an. Les souscriptions sont présentées selon leur montant brut et ne tiennent pas compte de l'incidence de la réassurance. La prime unique est la prime forfaitaire découlant de la souscription d'un produit à prime unique, par exemple, une assurance voyage.
- ii) Les souscriptions de l'Assurance collective comprennent les nouvelles primes annualisées et les équivalents primes des nouveaux contrats de type services administratifs seulement, ainsi que les nouvelles couvertures et les modifications apportées aux contrats, compte non tenu des augmentations de taux.
- iii) Les nouveaux dépôts de la Gestion de patrimoine, Individuelle, sont présentés comme des souscriptions. Ces montants comprennent les rentes individuelles, aussi bien à capital fixe qu'à capital variable, les produits à fonds distincts, les fonds communs de placement, les régimes d'épargne-études 529, ainsi que les prêts bancaires autorisés et les prêts hypothécaires.
- iv) Les souscriptions sous forme de nouvelles primes et de nouveaux dépôts périodiques des régimes de retraite et d'épargne collectifs représentent une estimation des dépôts prévus au cours de la première année de cotisation auprès de la Société. Les souscriptions de produits à prime unique tiennent compte de l'actif transféré du fournisseur du régime précédent. Les souscriptions comprennent l'incidence de l'ajout d'une nouvelle division ou d'un nouveau produit sur un client existant. Les souscriptions totales comprennent les nouvelles primes et les nouveaux dépôts périodiques et uniques.

Dans le présent rapport, la Société se sert également de mesures du rendement financier préparées en devises constantes, qui excluent l'incidence de la variation des taux de change. Les montants présentés pour le trimestre en devises constantes sont calculés, le cas échéant, en fonction des taux de change en vigueur à la date de l'état des résultats et du bilan pour le troisième trimestre de 2008.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

Le présent document contient des déclarations prospectives au sens des règles d'exonération des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Ces déclarations prospectives portent notamment sur les bénéfices d'exploitation estimatifs rajustés dont il est question à la rubrique « Points saillants financiers – Bénéfice normalisé et bénéfice d'exploitation rajusté » ci-dessus. Les déclarations prospectives du présent document portent aussi notamment sur nos objectifs, nos buts, nos stratégies, nos intentions, nos projets, nos convictions, nos attentes et nos estimations. Elles se caractérisent habituellement par l'emploi de termes tels « pouvoir », « devoir », « probable », « soupçonner », « perspectives », « s'attendre à », « entendre », « estimer », « prévoir », « croire », « projeter », « objectif », « continuer » ou « s'efforcer » (ou de leur forme négative) et par l'emploi du conditionnel, ainsi que de mots et expressions semblables, et elles peuvent inclure des énoncés relatifs aux résultats futurs possibles ou présumés de la Société. Bien que, selon nous, les prévisions ainsi exprimées soient raisonnables, le lecteur ne devrait pas s'appuyer indûment sur les déclarations prospectives en raison des incertitudes et des risques inhérents qu'elles supposent, ni les interpréter comme une quelconque confirmation des attentes des marchés ou des analystes. Les déclarations prospectives étant fondées sur des hypothèses ou des facteurs importants,

les résultats réels peuvent être très différents des résultats qu'elles expriment explicitement ou implicitement. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées, notons entre autres la conjoncture commerciale et économique (notamment le rendement des marchés des actions; les fluctuations des taux d'intérêt et la variation des différentiels de taux, les taux de change; les pertes sur placements et les défaillances; la liquidité du marché et la solvabilité des cautions, des réassureurs et des contreparties); les liquidités de la Société, y compris la disponibilité du financement nécessaire pour satisfaire aux obligations financières existantes à la date prévue de leur échéance; les changements apportés aux lois et à la réglementation; l'exactitude de l'information reçue de contreparties et la capacité des contreparties à respecter leurs engagements; l'exactitude des estimations servant à appliquer les conventions comptables et les méthodes actuarielles utilisées par la Société; la capacité à mettre à exécution des stratégies de couverture efficaces; la capacité de la Société à préserver sa réputation; les litiges, la concurrence et les regroupements de sociétés; la capacité à adapter les produits et services pour suivre l'évolution du marché; la capacité à attirer et à conserver les principaux cadres supérieurs; les acquisitions et la capacité à effectuer des acquisitions, y compris à obtenir le financement par emprunt ou par actions nécessaire à cette fin; la capacité à mettre en œuvre et à modifier des plans stratégiques; les perturbations et les changements touchant des éléments essentiels des systèmes de la Société ou les infrastructures publiques; ainsi que les préoccupations environnementales. Des renseignements supplémentaires à l'égard des facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart notable entre les résultats réels et les attentes exprimées ainsi qu'à l'égard des facteurs et hypothèses importants sur lesquels sont fondées les déclarations prospectives sont présentés dans le présent document et dans la section intitulée « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, dans les sections intitulées « Gestion du risque » et « Principales conventions comptables et actuarielles » du rapport de gestion figurant dans nos plus récents rapports annuel et intermédiaire, dans la note afférente aux états financiers consolidés intitulée « Gestion des risques » de nos plus récents rapports annuel et intermédiaire et dans d'autres documents que nous avons émis et déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. Nous ne nous engageons pas à réviser nos déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés abrégés intermédiaires non vérifiés de la Société aux 30 septembre 2009 et 2008 et pour les périodes de trois et neuf mois terminées à ces dates, et avec le rapport de gestion et les états financiers consolidés vérifiés contenus dans le rapport annuel de 2008 de Manuvie. Le présent Rapport de gestion est daté du 5 novembre 2009.

Bilans consolidés

Aux (en millions de dollars canadiens, non vérifiés)	30 septembre 2009 ¹	31 décembre 2008 ¹	30 septembre 2008 ¹
Actif			
Placements (note 4)			
Encaisse et titres à court terme	19 462 \$	17 269 \$	11 626 \$
Titres			
Obligations	84 053	83 148	72 101
Actions	10 437	8 240	9 431
Prêts			
Créances hypothécaires	30 718	30 963	28 948
Placements privés	23 149	25 705	23 489
Avances sur contrats	6 666	7 533	6 408
Prêts bancaires	2 470	2 384	2 285
Immeubles	5 989	6 345	5 628
Autres placements	5 521	5 914	5 247
Total des placements	188 465 \$	187 501 \$	165 163 \$
Autres actifs			
Revenus de placements à recevoir	1 628 \$	1 760 \$	1 590 \$
Primes arriérées	753	799	763
Ecart d'acquisition	7 252	7 929	7 078
Actifs incorporels	2 036	2 115	1 869
Dérivés (note 5)	4 388	7 883	2 379
Divers	3 553	3 038	3 072
Total des autres actifs	19 610 \$	23 524 \$	16 751 \$
Total de l'actif	208 075 \$	211 025 \$	181 914 \$
Actif net des fonds distincts	188 148 \$	165 380 \$	166 098 \$
Passif et avoir			
Provisions mathématiques	144 201 \$	146 241 \$	126 653 \$
Gains nets réalisés différés	108	127	106
Dépôts bancaires	15 295	12 210	11 030
Billets de consommation	1 345	1 876	1 690
Dette à long terme (note 8)	4 303	3 689	2 247
Passif d'impôts futurs net	989	2 016	2 527
Dérivés (note 5)	3 274	6 389	2 264
Autres passifs	7 396	7 360	6 696
	176 911 \$	179 908 \$	153 213 \$
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres (note 9)			
Participation sans contrôle dans des filiales	216	217	167
Avoir			
Avoir des titulaires de contrats avec participation	103	62	61
Capitaux propres			
Actions privilégiées (note 10)	1 419	638	638
Actions ordinaires (note 10)	16 444	16 157	13 943
Surplus d'apport	176	160	156
Bénéfices non répartis	12 289	12 850	15 116
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
titres disponibles à la vente	568	(521)	3
couvertures de flux de trésorerie	(126)	(325)	(90)
conversion de l'investissement net dans des établissements étrangers	(4 518)	(1 795)	(4 871)
Total de l'avoir	26 355 \$	27 226 \$	24 956 \$
Total du passif et de l'avoir	208 075 \$	211 025 \$	181 914 \$
Passif net des fonds distincts	188 148 \$	165 380 \$	166 098 \$

¹. Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2007 a été retraité. Voir la note 1.

Les notes afférentes aux présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



Donald A. Guloien
Président et chef de la direction



Gail Cook-Bennett
Président du conseil d'administration

États des résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, non vérifiés)	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre 2009	30 septembre 2008	30 septembre 2009	30 septembre 2008
Produits				
Primes (note 13)	5 523 \$	5 858 \$	18 215 \$	16 230 \$
Revenus de placements				
Revenus de placements	2 082	1 750	5 980	6 308
Gains (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs qui servent de soutien aux provisions mathématiques et aux billets de consommation (note 4)	4 661	(3 150)	4 703	(5 315)
Autres produits	1 486	1 369	4 238	4 130
Total des produits	13 752 \$	5 827 \$	33 136 \$	21 353 \$
Prestations et charges				
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires				
Sinistres survenus	1 026 \$	1 653 \$	4 000 \$	4 779 \$
Rachats et capitaux échus	1 339	1 841	5 851	5 588
Arrérages échus	749	744	2 429	2 225
Participations aux excédents et bonifications	344	392	1 094	1 087
Transferts nets aux fonds distincts	449	377	1 790	1 178
Variation des provisions techniques (note 6)	8 094	(2 303)	11 439	(4 177)
Frais généraux	883	899	2 728	2 639
Frais de gestion des placements	236	231	705	695
Commissions	999	1 008	2 993	3 139
Intérêts débiteurs	279	237	1 040	815
Taxes sur primes	71	68	206	202
Participation sans contrôle dans des filiales	(16)	3	(6)	10
Total des prestations et charges	14 453 \$	5 150 \$	34 269 \$	18 180 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(701) \$	677 \$	(1 133) \$	3 173 \$
Recouvrement (charge) d'impôts	563	(170)	1 708	(807)
Bénéfice net (perte nette)	(138) \$	507 \$	575 \$	2 366 \$
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	34 \$	(3) \$	41 \$	(21) \$
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(172) \$	510 \$	534 \$	2 387 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(21)	(7)	(44)	(22)
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires	(193) \$	503 \$	490 \$	2 365 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 615	1 492	1 612	1 496
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 615	1 503	1 617	1 507
Résultat de base par action ordinaire	(0,12) \$	0,34 \$	0,30 \$	1,58 \$
Résultat dilué par action ordinaire	(0,12) \$	0,33 \$	0,30 \$	1,57 \$
Dividende par action ordinaire	0,13 \$	0,26 \$	0,65 \$	0,74 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États de l'avoir consolidés

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre

(en millions de dollars canadiens, non vérifiés)

	2009 ¹	2008 ¹
Avoir des titulaires de contrats avec participation		
Solde au 1 ^{er} janvier	62 \$	82 \$
Bénéfice net (perte nette) de la période	41	(21)
Solde au 30 septembre	103 \$	61 \$
Actions privilégiées		
Solde au 1 ^{er} janvier	638 \$	638 \$
Émises pendant la période (note 10)	800	-
Coût de l'émission, déduction faite des impôts et taxes	(19)	-
Solde au 30 septembre	1 419 \$	638 \$
Actions ordinaires		
Solde au 1 ^{er} janvier	16 157 \$	14 000 \$
Émises à l'exercice d'options sur actions et à la conversion d'unités d'actions différées et à l'acquisition d'une filiale (note 10)	166	44
Émises au titre des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions (note 10)	121	-
Rachat et annulation (note 10)	-	(101)
Solde au 30 septembre	16 444 \$	13 943 \$
Surplus d'apport		
Solde au 1 ^{er} janvier	160 \$	140 \$
Exercice d'options sur actions et unités d'action différées converties	(1)	(6)
Charge d'options sur actions	19	19
Économie d'impôts découlant des options sur actions exercées	(2)	3
Solde au 30 septembre	176 \$	156 \$
Bénéfices non répartis des actionnaires		
Solde au 1 ^{er} janvier	12 850 \$	14 159 \$
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	534	2 387
Dividendes sur actions privilégiées	(44)	(22)
Dividendes sur actions ordinaires	(1 051)	(1 106)
Rachat et annulation d'actions ordinaires (note 10)	-	(302)
Solde au 30 septembre	12 289 \$	15 116 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu (« CAERE »)		
Solde au 1 ^{er} janvier	(2 641) \$	(4 913) \$
Autres éléments du résultat étendu	(1 435)	(45)
Solde au 30 septembre	(4 076) \$	(4 958) \$
Total des bénéfices non répartis aux actionnaires et du CAERE au 30 septembre	8 213 \$	10 158 \$
Total de l'avoir au 30 septembre	26 355 \$	24 956 \$

1. Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis en date au 1^{er} janvier 2007 a été retraité. Voir la note 1.

Les notes afférentes aux présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États du résultat étendu consolidés

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre		30 septembre	
(en millions de dollars canadiens, non vérifiés)	2009	2008	2009	2008
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(172) \$	510 \$	534 \$	2 387 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts et taxes				
Variation des gains/pertes latent(e)s sur les titres disponibles à la vente				
Gains (pertes) latent(e)s de la période	423 \$	(550) \$	917 \$	(1 233) \$
Reclassement des gains (pertes) réalisé(e)s et des dépréciations (recouvrements) dans le bénéfice net	(64)	34	172	(91)
Variation des gains/pertes latent(e)s sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) latent(e)s de la période	(26)	(38)	205	(53)
Reclassement des (gains) pertes réalisé(e)s dans le bénéfice net	(2)	-	(6)	-
Variation des gains (pertes) de change latent(e)s des établissements étrangers autonomes				
sur la conversion des états financiers	(1 811)	800	(3 240)	1 512
sur les couvertures	318	(128)	517	(180)
Total des autres éléments du résultat étendu	(1 162) \$	118 \$	(1 435) \$	(45) \$
Total du résultat étendu attribué aux actionnaires	(1 334) \$	628 \$	(901) \$	2 342 \$

Impôts sur les bénéfices inclus dans les autres éléments du résultat étendu

	Trimestres terminés les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 septembre		30 septembre	
(en millions de dollars canadiens, non vérifiés)	2009	2008	2009	2008
(Recouvrement) charge d'impôts sur les bénéfices				
Variation des gains/pertes latent(e)s sur les titres disponibles à la vente				
(Recouvrement) charge d'impôts sur les bénéfices découlant de gains/pertes latent(e)s survenus au cours de la période	152 \$	(171) \$	398 \$	(425) \$
Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices découlant du reclassement des gains/pertes réalisé(e)s et des dépréciations/recouvrements dans le bénéfice net	24	17	111	19
Variation des gains (pertes) latent(e)s sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices découlant de gains/pertes latent(e)s survenus au cours de la période	(13)	(23)	108	(29)
Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices découlant du reclassement de gains/pertes réalisés dans le bénéfice net	(1)	-	-	-
Variation des gains (pertes) de change latent(e)s des établissements étrangers autonomes				
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices lié(e) aux couvertures	143	(63)	226	(88)
(Recouvrement) charge d'impôts sur les bénéfices total(e)	305 \$	(240) \$	843 \$	(523) \$

Les notes afférentes aux présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États des flux de trésorerie consolidés

(en millions de dollars canadiens, non vérifiés)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	(138) \$	507 \$	575 \$	2 366 \$
Rajustements en fonction des éléments du bénéfice net sans effet sur la trésorerie				
Augmentation (diminution) des provisions techniques, contrats de rente à revenu fixe destinés aux clients institutionnels de John Hancock exclus	8 335	(1 704)	13 575	(2 616)
Amortissement des gains nets réalisés reportés et des rajustements des placements immobiliers évalués à la valeur marchande	(23)	(62)	(99)	(186)
Amortissement des comptes	(89)	(80)	(269)	(241)
Autres amortissements	82	72	245	203
(Gains) pertes net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s, y compris les dépréciations	(4 539)	3 655	(3 734)	5 832
Variation de la juste valeur des billets de consommation	34	(14)	102	(17)
Impôts sur les bénéfices futurs	(462)	(5)	(1 564)	184
Charge au titre des options sur actions	7	5	19	19
Participation sans contrôle dans des filiales	(16)	3	(6)	10
Bénéfice net rajusté en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie	3 191 \$	2 377 \$	8 844 \$	5 554 \$
Fluctuation des débiteurs et des créditeurs liés à l'exploitation et aux contrats	406	665	377	(261)
Flux de trésorerie d'exploitation	3 597 \$	3 042 \$	9 221 \$	5 293 \$
Activités d'investissement				
Achats et avances hypothécaires	(11 137) \$	(12 468) \$	(33 315) \$	(38 260) \$
Cessions et remboursements	9 355	10 503	26 356	33 156
Amortissement des primes	117	120	390	364
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs nets du courtier en placements	18	(633)	271	(256)
Flux de trésorerie d'investissement	(1 647) \$	(2 478) \$	(6 298) \$	(4 996) \$
Activités de financement				
Augmentation (diminution) des conventions de rachat et des titres vendus mais non encore achetés	46 \$	(33) \$	(1 067) \$	(59) \$
Émission de titres de créance à long terme, montant net	-	-	1 592	946
Remboursement de la dette à long terme	-	(10)	(1 000)	(14)
Rachats nets de contrats de rente à revenu fixe destinés aux clients institutionnels de John Hancock	(241)	(599)	(2 136)	(1 561)
Billets de consommation parvenus à échéance, montant net	(72)	(294)	(490)	(603)
Dépôts bancaires nets	826	313	3 104	1 002
Dividende en espèces sur les actions	(182)	(395)	(974)	(1 128)
Emprunts (remboursements) nets de fonds	12	54	(20)	28
Émission d'une débenture	1 000	-	1 000	-
Capital du partenaire de coentreprise	35	-	35	-
Rachat et annulation d'actions ordinaires	-	(110)	-	(403)
Actions ordinaires émises, montant net	1	12	20	41
Actions privilégiées émises, montant net	-	-	781	-
Flux de trésorerie de financement	1 425 \$	(1 062) \$	845 \$	(1 751) \$
Encaisse et titres à court terme				
Augmentation (diminution) au cours de la période	3 375 \$	(498) \$	3 768 \$	(1 454) \$
Variation résultant des fluctuations de change	(832)	379	(1 600)	683
Solde au début de la période	16 415	11 214	16 790	11 866
Solde au 30 septembre	18 958 \$	11 095 \$	18 958 \$	11 095 \$
Encaisse et titres à court terme				
Au début de la période				
Encaisse et titres à court terme bruts	17 110 \$	12 196 \$	17 269 \$	12 354 \$
Paiements nets en cours de compensation inscrits dans les autres passifs	(695)	(982)	(479)	(488)
Encaisse et titres à court terme nets au début de la période	16 415 \$	11 214 \$	16 790 \$	11 866 \$
À la fin de la période				
Encaisse et titres à court terme bruts	19 462 \$	11 626 \$	19 462 \$	11 626 \$
Paiements nets en cours de compensation inscrits dans les autres passifs	(504)	(531)	(504)	(531)
Encaisse et titres à court terme nets au 30 septembre	18 958 \$	11 095 \$	18 958 \$	11 095 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Fonds distincts

États de l'actif net consolidés

Aux	30 septembre	31 décembre	30 septembre
(en millions de dollars canadiens, non vérifiés)	2009	2008	2008
Placements, à la valeur marchande			
Encaisse et titres à court terme	4 109 \$	5 172 \$	3 698 \$
Obligations	10 523	10 861	9 819
Actions et fonds communs de placement	170 352	145 422	149 417
Autres placements	4 179	4 773	4 205
Revenus de placements à recevoir	66	90	67
Autres passifs nets	(1 081)	(938)	(1 108)
Total de l'actif net des fonds distincts	188 148 \$	165 380 \$	166 098 \$
Composition de l'actif net des fonds distincts :			
Part des titulaires de contrats	187 582 \$	164 755 \$	165 488 \$
Part de la Société	226	272	284
Part des autres porteurs de contrats	340	353	326
Total de l'actif net des fonds distincts	188 148 \$	165 380 \$	166 098 \$

Fonds distincts

États de l'évolution de l'actif net consolidés

(en millions de dollars canadiens, non vérifiés)	2009	Trimestres terminés les 30 septembre 2008	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2008
Flux de trésorerie nets des titulaires de contrats			
Dépôts des titulaires de contrats	6 091 \$	7 689 \$	21 741 \$
Transferts nets du fonds général	449	377	1 790
Paiements aux titulaires de contrats	(4 166)	(4 698)	(12 940)
	2 374 \$	3 368 \$	10 591 \$
Montants liés aux placements			
Intérêts et dividendes	911 \$	820 \$	2 708 \$
Gains (pertes) net(te)s réalisé(e)s et latent(e)s sur placements	17 982	(19 355)	29 724
	18 893 \$	(18 535) \$	32 432 \$
Divers			
Honoraires de gestion et d'administration	(708) \$	(661) \$	(2 109) \$
Réévaluation de devises	(10 572)	5 531	(18 146)
	(11 280) \$	4 870 \$	(20 255) \$
Augmentation (diminution) nette au cours de la période	9 987 \$	(10 297) \$	22 768 \$
Actif net des fonds distincts au début de la période	178 161	176 395	165 380
Actif net des fonds distincts au 30 septembre	188 148 \$	166 098 \$	166 098 \$

Les notes afférentes aux présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes afférentes aux états financiers consolidés abrégés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire, non vérifié)

NOTE 1 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés abrégés de la Société Financière Manuvie (« SFM ») et ses filiales (collectivement appelées, avec la SFM, « la Société ») ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (« BSIF »). Ils reprennent les mêmes conventions et méthodes comptables que celles décrites dans les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, sauf dans les cas décrits à la note 2. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux PCGR du Canada. Les présents états financiers consolidés abrégés doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et les notes y afférentes figurant aux pages 64 à 126 du rapport annuel 2008 de la Société.

Pendant le premier trimestre de 2009, la Société a repéré des erreurs tirant leur source principalement au cours des périodes antérieures à la fusion avec John Hancock Financial Services Inc. en avril 2004. Ces erreurs ont entraîné une sous-évaluation des provisions mathématiques de 182 \$. La moitié de ce montant aurait dû être enregistré à la date de la fusion, et le solde aurait dû être comptabilisé ultérieurement. En outre, les passifs d'impôts futurs ont été sous-évalués d'un montant net de 47 \$. Une grande partie de ce montant se rapporte aux périodes antérieures à la fusion et a été partiellement contrebalancé par les impôts futurs liés au montant décrit ci-dessus. Comme ces erreurs n'auraient pas entraîné de modification importante aux états financiers des exercices visés, mais qu'une correction de l'ensemble des erreurs au cours du premier trimestre aurait gravement faussé les résultats trimestriels, la Société a corrigé l'erreur en réduisant de 229 \$ le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2007.

NOTE 2 Modifications de conventions comptables

Écart d'acquisition et actifs incorporels

Au 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté les dispositions du chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace les chapitres 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et 3450, « Frais de recherche et de développement », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA) et qui annule l'abrégié CPN-27, « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », du comité sur les problèmes nouveaux. Le chapitre 3064 fournit des lignes directrices sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information à fournir applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels produits en interne. Il reprend telles quelles les exigences du chapitre 3062 relatives aux écarts d'acquisition. Par suite de l'adoption du chapitre 3064 le 1^{er} janvier 2009, la Société a reclassé les actifs logiciels, à hauteur de 249 \$, des actifs divers aux actifs incorporels dans ses bilans consolidés.

NOTE 3 Modifications futures au titre des conventions comptables et de la présentation de l'information financière

Dépréciation et classement des actifs financiers

En août 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3025, « Prêts douteux », afin de réduire leurs différences par rapport aux IFRS. La distinction entre titres d'emprunt et autres instruments de créance a été éliminée aux fins du classement. Ainsi, les titres d'emprunt qui ne sont pas cotés sur un marché actif peuvent être désignés comme prêts et créances et être évalués au coût après amortissement. Les prêts et créances dont la vente doit se produire sur le champ ou à court terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et les prêts et créances à propos desquels la Société ne s'attend pas à recouvrer l'essentiel de son placement initial, pour une cause autre qu'une détérioration du crédit, doivent être classés comme étant disponibles à la vente. Les dépréciations de titres d'emprunt classés comme prêts seront évaluées

et constatées au moyen du modèle décrit au chapitre 3025. Les modifications exigent la reprise des pertes de valeur d'instruments de créance classés comme disponibles à la vente lorsque la juste valeur augmente ultérieurement et que l'augmentation peut être objectivement rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation d'une perte de valeur. Ces modifications entreront en vigueur pour les états financiers de la Société en date du 31 décembre 2009 et s'appliqueront rétroactivement depuis le 1^{er} janvier 2009. L'incidence de l'adoption de ces modifications est en cours d'évaluation.

Information fournie à l'égard des instruments financiers

En juin 2009, l'ICCA a adopté les modifications à la norme IFRS 7, « Instruments financiers : informations à fournir », émise en mars 2009. Ces modifications ont été incorporées au chapitre 3862, « Instruments financiers – Informations à fournir » et créent, pour le classement des évaluations à la juste valeur, une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. En outre, les modifications prévoient des informations additionnelles à fournir sur la nature et l'ampleur du risque de liquidité lié aux instruments financiers auquel l'entité est exposée. Ces modifications entreront en vigueur pour les états financiers de la Société en date du 31 décembre 2009.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables visant une harmonisation avec les IFRS : le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle » du *Manuel de l'ICCA*. Le chapitre 1582 précise la date de l'évaluation que doit effectuer un acquéreur qui obtient le contrôle d'une entreprise, ainsi que la méthode à utiliser, et exige que les coûts liés à l'acquisition, sauf les coûts liés à l'émission de titres de créance ou de participation, soient passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Le chapitre 1601 établit les normes de préparation des états financiers consolidés après la date de l'acquisition. Le chapitre 1602 précise les normes applicables à la comptabilisation et à la présentation des participations sans contrôle. Le chapitre 1582 s'applique aux acquisitions qui seront réalisées à compter du 1^{er} janvier 2011. Les chapitres 1601 et 1602 entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Ces normes peuvent être adoptées de façon prospective, mais doivent être adoptées simultanément.

NOTE 4 Placements

Valeur comptable et juste valeur des placements

	Option de la juste valeur	Disponibles à la vente	Autres	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Au 30 septembre 2009					
Encaisse et titres à court terme ¹	746 \$	16 458 \$	2 258 \$	19 462 \$	19 462 \$
Obligations ²					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	8 177	3 029	-	11 206	11 206
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	5 543	2 092	-	7 635	7 635
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	5 198	974	-	6 172	6 172
Sociétés	45 727	5 343	-	51 070	51 070
Titres adossés à des créances/ créances hypothécaires	7 098	872	-	7 970	7 970
Actions ²	7 425	3 012	-	10 437	10 437
Prêts					
Créances hypothécaires ³	-	-	30 718	30 718	31 588
Placements privés ⁴	-	-	23 149	23 149	23 845
Avances sur contrats ⁵	-	-	6 666	6 666	6 666
Prêts bancaires ³	-	-	2 470	2 470	2 475
Immeubles ⁶	-	-	5 989	5 989	6 653
Autres placements ⁷	-	-	5 521	5 521	6 082
Total des placements	79 914 \$	31 780 \$	76 771 \$	188 465 \$	191 261 \$

Au 31 décembre 2008	Option de la juste valeur	Disponibles à la vente	Autres	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Encaisse et titres à court terme ¹	705 \$	13 928 \$	2 636 \$	17 269 \$	17 269 \$
Obligations ²					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	7 875	2 888	-	10 763	10 763
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	4 626	2 494	-	7 120	7 120
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	5 253	1 144	-	6 397	6 397
Sociétés	44 802	5 215	-	50 017	50 017
Titres adossés à des créances/ créances hypothécaires	7 843	1 008	-	8 851	8 851
Actions ²	5 492	2 748	-	8 240	8 240
Prêts					
Créances hypothécaires ³	-	-	30 963	30 963	30 703
Placements privés ⁴	-	-	25 705	25 705	24 270
Avances sur contrats ⁵	-	-	7 533	7 533	7 533
Prêts bancaires ³	-	-	2 384	2 384	2 394
Immeubles ⁶	-	-	6 345	6 345	8 042
Autres placements ⁷	-	-	5 914	5 914	6 559
Total des placements	76 596 \$	29 425 \$	81 480 \$	187 501 \$	188 158 \$

- 1) La juste valeur des titres à court terme est établie selon les taux d'intérêt et les différentiels de taux courants pertinents.
- 2) Les justes valeurs des obligations et des actions sont déterminées d'après les cours acheteurs lorsqu'ils sont disponibles. Lorsqu'il est impossible d'obtenir un cours, la juste valeur est déterminée selon des techniques qui tiennent compte du taux d'intérêt propre au titre et des flux de trésorerie actualisés et qui sont fondées sur les données observables du marché.
- 3) Pour les créances hypothécaires et les prêts bancaires à taux fixe, la juste valeur est déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, aux taux d'intérêt du marché pour les créances dont le risque et la durée jusqu'à l'échéance sont similaires. Pour les créances hypothécaires et les prêts bancaires à taux variable, il est supposé que la juste valeur correspond à la valeur comptable.
- 4) La juste valeur des placements privés est fondée sur des techniques d'évaluation et des hypothèses reflétant les variations de taux d'intérêt ainsi que l'évolution de la solvabilité des emprunteurs depuis le placement initial. Les hypothèses sont principalement fondées sur des données observables du marché. La juste valeur reflète également toute provision liée à des pertes sur créances. Les baux adossés sont comptabilisés à des valeurs tenant compte de la valeur actualisée des flux de trésorerie découlant du placement net.
- 5) Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût après amortissement. Étant donné que les avances sur contrats sont complètement garanties par les valeurs de rachat et peuvent être remboursées à tout moment, il est supposé que leur valeur comptable correspond approximativement à leur juste valeur.
- 6) Pour les immeubles, la juste valeur est déterminée par une évaluation externe reposant sur un éventail de techniques comprenant l'actualisation des flux de trésorerie, les méthodes de capitalisation du revenu et l'analyse comparative des prix de vente. Les immeubles saisis, s'élevant à 4 \$ au 30 septembre 2009 (6 \$ au 31 décembre 2008) sont compris dans le poste « Immeubles ».
- 7) Les autres placements consistent en des portefeuilles de placements privés et de titres à revenu fixe concentrés principalement dans les secteurs suivants : énergie et infrastructure, pétrole et gaz, terrains forestiers exploitables et terres agricoles. Les justes valeurs de ces placements sont évaluées d'après les meilleures informations obtenues, qui ne sont généralement pas des données du marché observables. Ces informations peuvent comprendre des évaluations externes et diverses techniques d'évaluation utilisées par les gestionnaires externes.

Gains (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s sur les actifs qui servent de soutien aux provisions mathématiques et aux billets de consommation

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Obligations	3 518 \$	(2 222) \$	5 172 \$	(4 159) \$
Actions	743	(991)	1 426	(1 545)
Créances	(9)	17	29	65
Autres placements	-	9	21	88
Dérivés	409	37	(1 945)	236
Total	4 661 \$	(3 150) \$	4 703 \$	(5 315) \$

NOTE 5 Dérivés et instruments de couverture

Les résultats de la comptabilité de couverture figurent dans le tableau ci-dessous.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Couvertures de juste valeur - gain (perte) découlant de la tranche inefficace	4 \$	(4) \$	(30) \$	(11) \$
Couvertures de flux de trésorerie - gain découlant de la tranche inefficace	- \$	- \$	2 \$	- \$
Couvertures de l'investissement net dans les établissements étrangers - gain découlant de la tranche inefficace	- \$	- \$	- \$	- \$

La juste valeur des instruments dérivés est présentée ci-après par type de dérivé.

Juste valeur

Aux	30 septembre 2009		31 décembre 2008	
	Actifs dérivés	Passifs dérivés	Actifs dérivés	Passifs dérivés
Couvertures de juste valeur	47 \$	303 \$	21 \$	637 \$
Couvertures de flux de trésorerie	65	94	5	593
Couvertures de l'investissement net dans des établissements étrangers	385	67	84	182
Dérivés non désignés comme couvertures	3 891	2 810	7 773	4 977
Total	4 388 \$	3 274 \$	7 883 \$	6 389 \$

NOTE 6 Provisions mathématiques

La Société procède à un examen régulier des méthodes et hypothèses utilisées pour déterminer les provisions mathématiques afin de s'assurer qu'elles reflètent de façon appropriée les nouveaux résultats techniques et les modifications apportées au profil de risque. La modification de ces méthodes et hypothèses entraîne des modifications aux flux de trésorerie et aux provisions mathématiques. La Société procède à un examen annuel complet de ses méthodes et hypothèses actuarielles. En 2009, cet examen a eu lieu au troisième trimestre. Au cours des dernières années, il avait eu lieu au quatrième trimestre. Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009, les modifications des méthodes et des hypothèses utilisées pour le calcul des provisions mathématiques ont eu pour incidence une augmentation des provisions mathématiques de 1 064 \$ (9 \$ en 2008). Ces modifications ont entraîné une diminution de 37 \$ (augmentation de 2 \$ en 2008) de la provision des titulaires de contrats avec participation, une augmentation de 16 \$ (variation nulle en 2008) des provisions mathématiques ayant une incidence sur les participations sans contrôle dans les filiales, ainsi qu'une augmentation de 1 085 \$ (augmentation de 7 \$ en 2008) des provisions qui influent sur le compte des actionnaires. Par suite de ces modifications, le bénéfice avant impôts attribuable aux actionnaires a été réduit de 1 085 \$ (7 \$ en 2008). Ces montants avant impôts ont été présentés dans le secteur Services généraux et autres.

Les modifications des méthodes et hypothèses au troisième trimestre de 2009 ont occasionné une hausse de 1 064 \$ des provisions mathématiques. Cette hausse comprend les augmentations pour les hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité et au comportement des titulaires de contrats et les diminutions relatives aux frais et aux éléments liés aux placements. Les provisions mathématiques ont augmenté de 392 \$ en raison des modifications apportées aux hypothèses de morbidité et de mortalité, principalement en raison de la croissance des activités en assurance soins de longue durée, partiellement contrebalancée par l'amélioration des hypothèses et méthodes dans d'autres secteurs. Les provisions mathématiques ont augmenté de 1 245 \$ en raison de la révision des hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats dans la plupart des secteurs, y compris un montant de 624 \$ dans le secteur des rentes variables et des produits à fonds distincts assortis de garanties. La révision des méthodes et l'amélioration des modèles ont réduit les provisions mathématiques de 140 \$, compte tenu des augmentations et des diminutions compensatoires des provisions. La diminution de 314 \$ des provisions mathématiques en raison du rendement des placements est attribuable à des reprises découlant d'une amélioration des modèles de stratégie de placement, principalement dans le secteur de l'assurance soins de longue durée, contrebalancée par une augmentation liée aux hypothèses révisées portant sur le rendement futur des placements à revenu fixe et variable et sur le rendement des actions pris en compte dans les modèles stochastiques. Les provisions mathématiques ont diminué de 119 \$ en raison de la mise à jour des facteurs entraînant des frais, principalement sous forme de frais de gestion des placements.

Au deuxième trimestre de 2009, les modifications des méthodes et hypothèses ont entraîné une augmentation des provisions mathématiques de 47 \$, dont une augmentation de 182 \$ attribuable à une révision des hypothèses portant sur le comportement des titulaires de contrats liées aux retraits effectués au Japon dans le secteur des fonds distincts. Cette augmentation a été contrebalancée en grande partie par une reprise nette découlant de l'amélioration apportée aux modèles de flux de trésorerie du passif dans de nombreux secteurs, principalement en ce qui concerne le traitement fiscal des évaluations des activités de fonds distincts aux États-Unis.

Les modifications des méthodes et hypothèses au premier trimestre de 2009 ont entraîné une augmentation des provisions mathématiques de 451 \$, qui comprenait une augmentation nette des provisions mathématiques liée à la modification de la méthode de modélisation pour les fonds distincts et une hausse nette liée à l'amélioration des modèles de flux de trésorerie du passif dans plusieurs secteurs, mais principalement dans celui de l'assurance soins de longue durée aux États-Unis. Ces modifications ont été partiellement contrebalancées par une reprise nette découlant de l'amélioration apportée aux modèles de rendement futur des placements dans certains secteurs.

Au cours du troisième trimestre de 2008, les modifications des méthodes et hypothèses ont entraîné une hausse de 7 \$ des provisions mathématiques, qui comprenait une augmentation nette de 944 \$ des provisions afin de renforcer les marges liées aux fonds distincts, en vue de porter les provisions techniques au plus haut niveau permis selon les normes actuarielles établies. Cette augmentation a été contrebalancée par une reprise de 890 \$ attribuable à une réduction reflétant le niveau peu élevé des marges de réinvestissement requises compte tenu des taux d'intérêt courants et une diminution nette de 47 \$ des provisions attribuable à d'autres modifications, notamment une amélioration des modèles d'actifs à taux variable soutenant les provisions techniques et une amélioration des modèles de flux de trésorerie du passif dans le secteur de l'assurance du Canada.

Au deuxième trimestre de 2008, les modifications des méthodes et hypothèses ont entraîné une augmentation de 18 \$ des provisions mathématiques découlant d'une amélioration des modèles de flux de trésorerie des actifs qui soutiennent des passifs, principalement en ce qui concerne le calendrier des flux de trésorerie des obligations à fonds d'amortissement. Cette augmentation a été contrebalancée par une diminution nette du passif attribuable à une amélioration des modèles de flux de trésorerie du passif, principalement dans le secteur de l'Assurance – É.-U.

Les modifications des méthodes et hypothèses au premier trimestre de 2008 ont entraîné une diminution des provisions mathématiques de 2 \$, principalement attribuable à l'amélioration de la méthode de modélisation des flux de trésorerie du passif du secteur de l'assurance – É.-U. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation nette des provisions mathématiques découlant d'une amélioration apportée aux modèles de rendement futur des placements dans plusieurs secteurs mais principalement dans celui de l'assurance soins de longue durée aux États-Unis.

NOTE 7 Gestion des risques

a) Risque de prix et risque de taux d'intérêt

En raison de la nature des activités d'assurance, les placements et les passifs d'assurance de même que les produits et les charges subissent l'incidence de la variation des cours des marchés financiers et des taux d'intérêt. Par conséquent, la Société regroupe ces risques pour s'assurer que les risques sont gérés de manière appropriée sur ses positions d'actif et de passif. Collectivement, ces risques sont appelés risque de prix et de taux d'intérêt, soit le risque de perte découlant de variations défavorables des cours du marché, des taux d'intérêt hors risque et des différentiels de taux.

Le risque de taux d'intérêt est présent dans le fonds général de la Société principalement en raison de l'incertitude qui règne quant aux rendements futurs des placements qui seront faits à mesure que les primes périodiques seront reçues et au réinvestissement d'actifs échus en vue de les adosser à des passifs à plus long terme. Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence à très long terme sur les flux de trésorerie, et c'est seulement sur toute la durée d'un passif que le gain ou la perte ultime lié(e) aux fluctuations des taux d'intérêt pourra être déterminé(e). Dans l'intervalle, les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence sur la valeur de l'actif et du passif de la Société. Le risque de prix des marchés du fonds général découle des placements dans des actions cotées, des placements privés, des placements dans des immeubles, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles, ainsi que dans le secteur pétrolier et gazier et dans d'autres actifs.

Le risque de prix des marchés découlant des produits hors bilan de la Société tient principalement aux garanties qu'offrent les rentes à capital variable et les produits d'assurance à capital variable, ainsi qu'à l'incertitude entourant les niveaux futurs d'honoraires liés aux actifs. Les garanties s'appliquent à la prestation minimum de décès, à la valeur à l'échéance, au revenu et aux retraits liés aux produits à capital variable. La Société réduit le risque de prix et le risque de taux d'intérêt découlant des produits hors bilan par la nature des garanties, les limites imposées à l'offre de fonds, l'utilisation de stratégies de couverture sur les marchés financiers pour les nouveaux contrats et, en ce qui concerne une partie de son portefeuille de contrats en vigueur, la réassurance et les stratégies de couverture sur les marchés financiers.

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires et sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des cours du marché à une date précise est déterminée en établissant une date de départ et en déterminant la combinaison de produits et d'actifs offerte à cette date, et en présumant que toutes les autres variables demeurent constantes. Les résultats réels peuvent différer des estimations pour diverses raisons, notamment les interactions entre les facteurs, les modifications apportées aux hypothèses actuarielles, les modifications apportées à la combinaison de produits, la répartition de l'actif, les taux d'imposition réels et d'autres variables du marché.

Incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant du risque de taux d'intérêt du fonds général

Pour gérer l'exposition au risque de prix et au risque de taux d'intérêt, la Société surveille les placements et les passifs qui y sont adossés selon trois grandes catégories: les passifs du fonds général adossés à des mandats d'appariement, les passifs du fonds général adossés à des mandats visant un rendement cible et les expositions découlant des produits à capital variable et autres actifs gérés hors bilan. Les passifs du fonds général adossés à des mandats d'appariement comprennent habituellement les obligations au titre des produits d'assurance et de gestion de patrimoine à prestation garantie dont l'échéance se situe dans la période où les placements à revenu fixe sont généralement disponibles sur le marché, et sont adossés à des placements à revenu fixe comportant des échéances très semblables. Les passifs du fonds général adossés à des mandats visant un rendement cible comprennent les obligations au titre des garanties dont l'échéance se situe au-delà de la période où les placements à revenu fixe sont généralement disponibles sur le marché ainsi que les obligations liées à des produits dont le rendement des placements échoit généralement aux titulaires de contrats. Les actifs à l'appui du compte des capitaux propres sont habituellement gérés selon un mandat visant un rendement cible.

L'incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant des fluctuations de taux d'intérêt est déterminée en tenant compte des fluctuations de la valeur nette actualisée des flux de trésorerie futurs liés aux actifs existants, aux primes, aux prestations et aux dépenses actualisés selon les rendements du marché et rajustés aux fins des impôts. Le tableau ci-après illustre l'incidence potentielle sur la valeur économique pour les actionnaires d'une variation immédiate à la hausse ou à la baisse de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés.

Variation des taux d'intérêt de 1 %	Au 30 septembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Mandats d'appariement				
Assurance	200 \$	(290) \$	30 \$	(90) \$
Gestion de patrimoine	-	10	(10)	10
Total des mandats d'appariement	200 \$	(280) \$	20 \$	(80) \$
Mandats visant un rendement cible				
Assurance	1 060 \$	(1 700) \$	730 \$	(1 130) \$
Gestion de patrimoine	110	(240)	10	(110)
Compte des capitaux propres	(290)	390	(370)	470
Total des mandats visant un rendement cible	880 \$	(1 550) \$	370 \$	(770) \$
Garanties des rentes à capital variable et des fonds distincts	120 \$	(170) \$	210 \$	(250) \$
Total	1 200 \$	(2 000) \$	600 \$	(1 100) \$

Garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements

Le tableau suivant présente des données sur les garanties liées aux placements offertes par la Société au titre des rentes à capital variable et des fonds distincts :

Au	30 septembre 2009			31 décembre 2008		
	Valeur de la garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ⁴	Valeur de la garantie	Valeur du fonds	Montant à risque ⁴
Prestations du vivant brutes ¹	92 789 \$	83 014 \$	14 112 \$	95 297 \$	71 391 \$	25 086 \$
Prestations de décès brutes ²	19 317	13 526	5 100	22 937	14 099	8 975
Réassurance et couverture totales, montant brut	112 106 \$	96 540 \$	19 212 \$	118 234 \$	85 490 \$	34 061 \$
Prestations du vivant réassurées	8 326 \$	5 878 \$	2 454 \$	10 049 \$	5 934 \$	4 115 \$
Prestations de décès réassurées	6 321	4 767	1 796	7 960	5 134	3 137
Total des prestations réassurées	14 647 \$	10 645 \$	4 250 \$	18 009 \$	11 068 \$	7 252 \$
Total, déduction faite de la réassurance	97 459 \$	85 895 \$	14 962 \$	100 225 \$	74 422 \$	26 809 \$
Prestations du vivant couvertes ³	19 492 \$	19 474 \$	1 626 \$	5 731 \$	4 237 \$	1 494 \$
Prestations du vivant conservées	64 971 \$	57 662 \$	10 032 \$	79 517 \$	61 220 \$	19 477 \$
Prestations de décès conservées	12 996	8 759	3 304	14 977	8 965	5 838
Total, déduction faite de la réassurance et de la couverture	77 967 \$	66 421 \$	13 336 \$	94 494 \$	70 185 \$	25 315 \$

1. Les prestations du vivant comprennent les garanties à l'échéance, de revenu, de retraits et de soins de longue durée (« SLD »).
2. Les prestations de décès englobent les garanties uniques et les garanties en sus des garanties à l'échéance, de revenu, de retraits et de soins de longue durée lorsque le contrat offre des prestations du vivant et des prestations de décès.
3. Les gains sur les instruments de couverture pourraient ne pas pleinement contrebalancer le coût des garanties associées aux contrats couverts. Des précisions sur les risques liés au programme de couverture figurent ci-après.
4. Le montant à risque représente l'excédent des valeurs garanties sur les valeurs des fonds pour tous les contrats dont la valeur garantie est supérieure à la valeur des fonds. Ce montant n'est pas exigible à court terme.

La Société a étendu son programme relatif aux stratégies de couverture sur les marchés financiers en 2009. La valeur totale des garanties couvertes a augmenté, passant de 5 731 \$ au 31 décembre 2008 à 19 492 \$ au 30 septembre 2009. La Société vend à découvert des contrats à terme normalisés sur indice boursier et sur obligations d'État négociés en Bourse et conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir la sensibilité des provisions constituées selon les PCGR du Canada au rendement des fonds et au risque de taux d'intérêt découlant des rentes à capital variable, et elle effectue le rééquilibrage dynamique de ces instruments de couverture en fonction de l'évolution des conditions des marchés afin que la position couverte demeure conforme aux paramètres établis à l'interne. Le profit réalisé (la perte subie) sur les instruments de couverture n'annule pas entièrement les gains ou les pertes résultant des provisions pour garanties couvertes, car le rendement des fonds sous-jacents couverts peut différer du rendement des instruments de couverture correspondants, une petite partie des fonds sous-jacents ne font l'objet d'aucune couverture vu l'absence d'instruments de couverture négociés en bourse efficaces, certains risques ne sont pas couverts et les provisions calculées selon les PCGR du Canada prévoient des provisions pour écarts défavorables qui ne sont pas couvertes. Des précisions sur les risques liés au programme de couverture figurent ci-après.

Étant donné que les provisions pour garanties constituées selon les PCGR du Canada sont déterminées selon les estimations à long terme quant à la volatilité et non selon la volatilité implicite actuelle des marchés et, par conséquent, le capital réglementaire disponible, elles ne sont aucunement sensibles aux variations de la volatilité implicite des marchés. Les estimations à long terme quant à la volatilité qui servent à établir les provisions constituées selon les PCGR du Canada sont approuvées par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») et satisfont aux normes de calibrage de l'Institut canadien des actuaires. Dans la mesure où la volatilité réelle dépasse les estimations à long terme au cours d'une période donnée, il existe un risque que le rééquilibrage soit plus important ou plus fréquent et que, par conséquent, les dépenses de couverture soient plus élevées pendant la période en question.

Le montant des garanties effectivement versées varie en fonction de la longévité des titulaires de contrats et de leurs actions, notamment le moment et le montant des retraits effectués, des déchéances et des transferts de fonds. Le programme de couverture de la Société, fondé sur l'utilisation d'instruments de couverture sur les marchés financiers, repose sur des estimations à long terme quant à la longévité et au comportement des titulaires de contrats. Le risque lié à la longévité et au comportement des titulaires de contrats ne fait l'objet d'aucune couverture. Les stratégies de couverture sur les marchés financiers de la Société ne visent pas à éliminer entièrement les risques associés aux garanties intégrées dans ces produits et elles exposent la Société à des risques additionnels. Le programme s'appuie sur l'exécution en temps opportun d'opérations sur instruments dérivés; par conséquent, une diminution de la liquidité de ces instruments pourrait avoir une incidence défavorable sur les dépenses de couverture et l'efficacité du programme. La Société est aussi exposée à des risques de contrepartie découlant des instruments dérivés et au risque d'augmentation des niveaux de capitalisation et de garantie exigés, qui pourraient devenir importants selon l'évolution des marchés et des taux d'intérêt. Le programme de couverture est aussi largement tributaire de systèmes et de modèles mathématiques complexes qui peuvent être erronés, qui peuvent être fondés sur des hypothèses qui se révèlent inexacts et qui reposent sur des infrastructures et des compétences complexes susceptibles de faire défaut ou de ne pas être disponibles à des moments critiques.

Incidence sur la valeur économique pour les actionnaires découlant des produits à capital variable et des autres actifs gérés

La valeur économique pour les actionnaires découlant de fluctuations de la valeur marchande des fonds d'actions offerts dans le cadre des produits à capital variable, des fonds communs de placement et des activités de gestion d'actif pour le compte de clients institutionnels est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie après impôts prévus qui sont liés à la gestion de ces actifs ou aux garanties fournies aux taux du marché, ou à ces deux éléments. La valeur actualisée des flux de trésorerie après impôts prévus correspond à la moyenne, dans tous les cas de rendements de placements, de la valeur actualisée des prestations garanties futures projetées et ne tient pas compte de la réassurance et des honoraires affectés au soutien des garanties. Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une baisse immédiate de 10 % de la valeur marchande des fonds d'actions sur la valeur économique pour les actionnaires.

Baisse de 10 % de la valeur marchande des fonds	Au 30 septembre 2009	Au 31 décembre 2008
Honoraires liés aux valeurs du marché	(450) \$	(380) \$
Garanties des produits à capital variable	(410)	(710)
Total	(860) \$	(1 090) \$

Sensibilité du bénéfice net au risque de prix et au risque de taux d'intérêt

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant de la variation des provisions mathématiques en raison d'une augmentation de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés, et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, est un gain d'environ 1 600 \$ au 30 septembre 2009 (environ 1 100 \$ au 31 décembre 2008). Dans le cas d'une diminution de 1 % des taux des obligations d'État et de sociétés et des taux des swaps, pour toutes les échéances et sur tous les marchés, cette incidence correspondrait à une perte d'environ 2 000 \$ au 30 septembre 2009 (environ 1 300 \$ au 31 décembre 2008).

La sensibilité du bénéfice net repose sur la variation des taux d'intérêt courants du marché et présume que les taux d'intérêt à long terme des titres à revenu fixe pris en compte dans le calcul des provisions mathématiques demeurent inchangés pour les nouveaux placements effectués ou les actifs vendus dans 20 ans ou plus. Au cours des 20 premières années, les taux de réinvestissement progressent des taux du marché actuels vers les taux présumés dans 20 ans. Elle suppose également qu'aucun gain ni aucune perte n'est réalisé sur les placements à revenu fixe qui sont désignés comme disponibles à la vente dans le segment Services généraux et autres.

L'incidence potentielle annuelle d'une baisse immédiate de 10 % des marchés des actions, suivie d'une reprise de la croissance normale des marchés, sur le bénéfice net attribué aux actionnaires découlant des produits à capital variable, ainsi que sur les honoraires liés aux fonds distincts et les actifs du fonds général qui servent de soutien aux provisions mathématiques, était environ de 1 300 \$ au 30 septembre 2009 (environ 1 600 \$ au 31 décembre 2008). La sensibilité du bénéfice net attribué aux actionnaires suppose qu'aucun gain ni aucune perte n'est réalisé sur les placements en actions qui sont désignés comme disponibles à la vente dans le segment Services généraux et autres, et ne tient pas compte des modifications apportées aux honoraires liés aux marchés pour les activités autres que celles d'assurance, comme les activités touchant les fonds communs de placement et la gestion d'actifs pour le compte de clients institutionnels.

Les garanties au titre des rentes variables et des fonds distincts liées aux placements dépendent de la réalisation de certaines conditions et sont payables uniquement au décès, à l'échéance, au retrait et au moment de la transformation en rente, si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur garantie. Si les marchés ne se redressent pas, les passifs liés aux contrats en vigueur seraient exigibles principalement pendant la période de 2015 à 2038. La provision mathématique établie à cet égard s'élevait à 2 786 \$ au 30 septembre 2009 (5 783 \$ au 31 décembre 2008).

b) Risque de crédit

Actifs financiers échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente un aperçu des actifs financiers échus ou dépréciés de la Société.

Valeur comptable des actifs financiers au 30 septembre 2009	Échus mais non dépréciés			Total - dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total - échus mais non dépréciés	
Obligations				
Option de la juste valeur	24 \$	1 \$	25 \$	178 \$
Disponibles à la vente	12	-	12	16
Prêts				
Placements privés	178	-	178	455
Créances hypothécaires et prêts bancaires	107	19	126	80
Actions et autres placements	-	-	-	848
Autres actifs financiers	2	24	26	-
Total	323 \$	44 \$	367 \$	1 577 \$

Valeur comptable des actifs financiers au 31 décembre 2008	Échus mais non dépréciés			Total - dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total - échus mais non dépréciés	
Obligations				
Option de la juste valeur	352 \$	7 \$	359 \$	91 \$
Disponibles à la vente	57	19	76	8
Prêts				
Placements privés	344	81	425	183
Créances hypothécaires et prêts bancaires	49	18	67	51
Actions et autres placements	-	-	-	603
Autres actifs financiers	-	37	37	-
Total	802 \$	162 \$	964 \$	936 \$

Dépréciations

La Société tient compte du risque de crédit en constituant des provisions à l'égard de la valeur comptable des prêts douteux et en constatant les dépréciations durables des titres disponibles à la vente. En outre, la Société comptabilise, au moyen d'une variation des provisions mathématiques, la tranche des dépréciations durables des pertes latentes sur les titres désignés en fonction de l'option de la juste valeur qui ont été jugés comme étant dépréciés. Jusqu'à ce que ces titres soient jugés comme étant dépréciés, les pertes évaluées à la valeur de marché contrebalancent les provisions mathématiques. Le total des dépréciations constatées dans les résultats au cours de la période se présente comme suit :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Trimestres terminés les 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
Obligations				
Option de la juste valeur	19 \$	391 \$	266 \$	420 \$
Disponibles à la vente	2	25	72	40
Actions (publiques et privées)	128	31	428	84
Prêts et autres	38	39	83	87
Total des dépréciations	187 \$	486 \$	849 \$	631 \$

Provision pour pertes sur prêts

Trimestres terminés les 30 septembre	2009			2008		
	Créances hypothécaires et prêts bancaires	Placements privés	Total	Créances hypothécaires et prêts bancaires	Placements privés	Total
Solde au 1^{er} juillet	50 \$	166 \$	216 \$	20 \$	99 \$	119 \$
Provision	15	29	44	1	32	33
Recouvrement	(4)	(2)	(6)	-	-	-
Radiation ¹	(6)	(22)	(28)	-	(29)	(29)
Solde au 30 septembre	55 \$	171 \$	226 \$	21 \$	102 \$	123 \$

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2009			2008		
	Créances hypothécaires et prêts bancaires	Placements privés	Total	Créances hypothécaires et prêts bancaires	Placements privés	Total
Solde au 1^{er} janvier	43 \$	165 \$	208 \$	23 \$	53 \$	76 \$
Provision	38	64	102	1	79	80
Recouvrement	(6)	(8)	(14)	(6)	-	(6)
Radiation ¹	(20)	(50)	(70)	3	(30)	(27)
Solde au 30 septembre	55 \$	171 \$	226 \$	21 \$	102 \$	123 \$

1. Comprend les cessions et l'incidence de la conversion des devises.

Dérivés

Le risque de perte sur dérivés de la Société est limité au montant des gains nets qui auraient pu être enregistrés à l'égard d'une contrepartie particulière. Les contreparties à ces contrats étaient toutes notées A- ou mieux. Au 30 septembre 2009, les contreparties aux contrats de dérivés étaient notées AA- ou mieux dans 65 % des cas (62 % au 31 décembre 2008). La contrepartie la plus importante comptait pour 72 \$ au 30 septembre 2009 (100 \$ au 31 décembre 2008). Le risque de crédit de la Société a été réduit d'une juste valeur de 1 778 \$ au titre de garanties détenues au 30 septembre 2009 (3 521 \$ au 31 décembre 2008). En vertu des dispositions habituelles des accords Annexe de soutien au crédit, la Société a le droit de vendre ou de mettre en gage de nouveau les garanties qu'elle détient.

La Société conclut des accords généraux de compensation afin d'atténuer son exposition aux pertes sur créances. Au 30 septembre 2009, le risque maximal de crédit lié aux dérivés, compte tenu des accords généraux de compensation et compte non tenu de la juste valeur de toute garantie détenue, s'établissait à 2 294 \$ (4 520 \$ au 31 décembre 2008). Sans accord général de compensation, le risque maximal de crédit aurait été de 4 388 \$ (7 883 \$ au 31 décembre 2008).

NOTE 8 Dette à long terme

Aux	30 septembre 2009	31 décembre 2008
Billets à moyen terme à 5,161 %	548 \$	548 \$
Billets à moyen terme à 5,505 %	398	398
Billets à moyen terme à 4,67 %	349	349
Billets à moyen terme à 7,768 %	597	-
Billets à moyen terme à 4,896 %	996	-
Autres billets à payer	420	421
Emprunt à terme	995	1 973
Total de la dette à long terme	4 303 \$	3 689 \$
Juste valeur	4 664 \$	3 572 \$

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible. Dans le cas des titres de créance non cotés, la juste valeur est déterminée d'après les cours de titres de créance similaires ou au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie selon les taux d'intérêt actuels du marché.

La valeur comptable de la dette à long terme reflète une augmentation de la juste valeur non amortie à hauteur de 8 \$ américains (10 \$ américains au 31 décembre 2008), en raison de l'acquisition de John Hancock. L'amortissement du rajustement de la juste valeur est comptabilisé dans les intérêts débiteurs.

Les frais d'émission sont également amortis sur toute la durée du titre de créance.

Le 8 avril 2009, la SFM a émis des billets à moyen terme d'un capital de 600 \$ qui portent intérêt au taux de 7,768 % et viennent à échéance le 8 avril 2019. Ces billets sont remboursables à tout moment par la SFM, en tout ou en partie, selon la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et la juste valeur établie d'après le rendement des obligations du gouvernement canadien plus 125 points de base, les intérêts courus et impayés étant ajoutés au remboursement dans ces deux cas.

Le 2 juin 2009, la SFM a émis des billets à moyen terme d'un capital de 1 000 \$ qui portent intérêt au taux de 4,896 % et viennent à échéance le 2 juin 2014. Ces billets sont remboursables à tout moment par la SFM, en tout ou en partie, selon la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et la juste valeur établie d'après le rendement des obligations du gouvernement du Canada plus 57,5 points de base, les intérêts courus et impayés étant ajoutés au remboursement dans ces deux cas. Une partie du produit net obtenu par la SFM à la suite de la vente des billets a servi à réduire le montant non réglé au titre d'un emprunt à terme.

NOTE 9 Obligation au titre des actions privilégiées et des instruments de capitaux propres

Aux	30 septembre 2009	31 décembre 2008
Actions privilégiées de catégorie A, série 1	344 \$	344 \$
Débetures de premier rang émises à la Fiducie de capital Financière Manuvie		
Débetures à 6,7 %	940	940
Débetures à 7,0 %	60	60
Débeture de premier rang émise à la Fiducie de capital Financière Manuvie II	1 000	-
Billets excédentaires en dollars américains	509	582
Billets subordonnés en dollars canadiens – 6,24 %	550	550
Billets subordonnés payables à Manulife Finance (Delaware) LLC	1 190	1 198
Total	4 593 \$	3 674 \$
Juste valeur	4 709 \$	3 122 \$

La juste valeur des instruments de passif est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible. Dans le cas des titres de créance non cotés, la juste valeur est déterminée d'après les cours des instruments de passif similaires ou au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie selon les taux d'intérêt actuels du marché.

La valeur comptable des billets excédentaires reflète une augmentation de la juste valeur non amortie à hauteur de 43 \$ américains (44 \$ américains au 31 décembre 2008), en raison de l'acquisition de John Hancock. L'amortissement du rajustement de la juste valeur est comptabilisé dans les intérêts débiteurs.

Les frais d'émission sont amortis sur toute la durée des instruments sous-jacents.

Le 10 juillet 2009, La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), une filiale d'assurance vie en propriété exclusive de la SFM, a émis une débeture de 1 000 \$ à la Fiducie de capital Financière Manuvie II (la « Fiducie »), une fiducie en propriété exclusive de Manufacturers. La débeture vient à échéance le 31 décembre 2108 et ses intérêts sont payables deux fois par année, soit le 30 juin et le 31 décembre. Du 10 juillet 2009 au 30 décembre 2019, le taux d'intérêt est de 7,535 % par année. Le 31 décembre 2019 et à chaque anniversaire quinquennal par la suite (la « date de révision du taux d'intérêt »), le taux d'intérêt sera révisé pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada majoré de 5,2 %.

À compter du 31 décembre 2014, Manufacturers pourra racheter la débeture, en tout ou en partie, selon la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et la juste valeur établie d'après le rendement des obligations non rachetables du gouvernement du Canada à la prochaine date de révision du taux d'intérêt plus a) 1,0325 % si le rachat a lieu avant le 31 décembre 2019 ou b) 2,065 % si le rachat a lieu après le 31 décembre 2019, les intérêts courus et impayés étant ajoutés au remboursement dans ces deux cas.

La Fiducie, société d'investissement à capital variable en propriété exclusive, est réputée être une EDDV; toutefois, comme la Société n'en est pas le principal bénéficiaire, la Fiducie n'est pas consolidée. Dans certaines circonstances et sans le consentement des porteurs, les billets Fiducie de capital Financière Manuvie II de série 1 (« MaCS II – série 1 ») ou les intérêts y afférents émis par la Fiducie peuvent être automatiquement échangés contre des actions privilégiées de catégorie 1 à dividende non cumulatif de Manufacturers nouvellement émises ou payés au moyen de celles-ci. Les MaCS II – série 1 font partie des fonds propres réglementaires de catégorie 1 de la Société.

NOTE 10 Capital social

Actions privilégiées

Le 7 mai 2009, la SFM a augmenté son capital social autorisé afin qu'il inclue un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie 1 émises en séries.

Le 4 mars 2009, la SFM a émis 18 millions d'actions de catégorie A, série 4 (« actions privilégiées de série 4 »), au prix de 25 \$ l'action, pour un total de 450 \$. Les actions privilégiées de série 4 donnent droit à des dividendes en espèces privilégiés non cumulatifs trimestriels, si le conseil d'administration de la SFM en déclare, au taux annuel de 6,6 %, jusqu'au 19 juin 2014, date après laquelle le taux sera rétabli tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux des obligations du gouvernement canadien à cinq ans majoré de 4,56 %. Le 19 juin 2014 et le 19 juin aux cinq ans par la suite, les actions privilégiées de série 4 pourront être converties au gré du porteur en actions de catégorie A, série 5 (« actions privilégiées de série 5 »). Les actions privilégiées de série 5 donnent droit à des dividendes en espèces privilégiés non cumulatifs trimestriels, si le conseil d'administration de la SFM en déclare, à un taux égal à celui des bons du Trésor du gouvernement canadien à trois mois majoré de 4,56 %. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la SFM pourra racheter la totalité ou une partie des actions privilégiées de série 4 à la valeur nominale le 19 juin 2014 et le 19 juin aux cinq ans par la suite.

Le 3 juin 2009, la Société a émis 14 millions d'actions de catégorie 1, série 1 (« actions privilégiées de catégorie 1, série 1 ») au prix de 25 \$ l'action, pour un total de 350 \$. Les actions privilégiées de catégorie 1, série 1 donnent droit à des dividendes en espèces privilégiés non cumulatifs trimestriels, si le conseil d'administration de la SFM en déclare, au taux annuel de 5,6 %, jusqu'au 19 septembre 2014, date après laquelle le taux sera rétabli tous les cinq ans pour qu'il corresponde au taux des obligations du gouvernement canadien à cinq ans majoré de 3,23 %. Le 19 septembre 2014 et le 19 septembre aux cinq ans par la suite, les actions privilégiées de catégorie 1, série 1 pourront être converties au gré du porteur en actions de catégorie 1, série 2 (« actions privilégiées de catégorie 1, série 2 »). Les actions privilégiées de catégorie 1, série 2 donnent droit à des dividendes en espèces privilégiés non cumulatifs trimestriels, si le conseil d'administration de la SFM en déclare, à un taux égal à celui des bons du Trésor du gouvernement canadien à trois mois majoré de 3,23 %. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la SFM pourra racheter la totalité ou une partie des actions privilégiées de catégorie 1, série 1, à la valeur nominale le 19 septembre 2014 et le 19 septembre aux cinq ans par la suite.

Actions ordinaires

Le 7 novembre 2007, la Bourse de Toronto a accepté l'avis déposé par la SFM concernant son intention de procéder à une offre publique de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités. Cette offre est venue à échéance le 8 novembre 2008. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la SFM a racheté et par la suite annulé 11 millions de ses actions ordinaires dans le cadre de cette offre de rachat dans le cours normal des activités, pour un coût de 403 \$. Toutes les opérations effectuées dans le cadre de l'offre de rachat dans le cours normal des activités ont été négociées aux cours du marché selon le nombre, le montant et le moment déterminés par la SFM.

Le 7 mai 2009, la Société Financière Manuvie a annoncé des changements à ses régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Ces régimes offrent aux porteurs d'actions ordinaires inscrits un moyen de réinvestir d'office les dividendes en espèces sur leurs actions ordinaires dans des actions ordinaires supplémentaires de Manuvie. Ces régimes sont offerts aux actionnaires inscrits qui habitent au Canada ou aux États-Unis. La SFM a la possibilité de financer le régime au moyen d'achats sur le marché libre ou d'émissions d'actions non émises.

Au 30 septembre 2009, il y avait 38 millions d'options sur actions en cours et d'unités d'actions différées en circulation (31 millions en 2008).

Nombre d'actions ordinaires (en millions)	Période de neuf mois terminée		Exercice terminé le 31 décembre 2008
	le 30 septembre 2009		
Solde au 1 ^{er} janvier	1 610		1 501
Émises à l'exercice d'options sur actions et à la conversion d'unités d'actions différées et à l'acquisition d'une filiale	8		3
Émises dans le cadre de placements privés et d'appels publics à l'épargne, montant net	-		117
Émises au titre des régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	5		-
Rachat dans le cours normal des affaires - achat en vue d'une annulation	-		(11)
Solde à la fin de la période	1 623		1 610

NOTE 11 Avantages sociaux futurs

La Société offre un certain nombre de régimes de retraite et d'avantages sociaux à ses salariés et agents admissibles. Les données relatives au coût des régimes de retraite et d'avantages sociaux de la Société s'établissent, dans l'ensemble, comme suit :

Trimestres terminés les 30 septembre	<u>Prestations de retraite</u>		<u>Autres avantages sociaux</u>	
	2009	2008	2009	2008
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	7	5	5	8
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	21	18	-	-
Total	28 \$	23 \$	5 \$	8 \$

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	<u>Prestations de retraite</u>		<u>Autres avantages sociaux</u>	
	2009	2008	2009	2008
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	18	17	16	22
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	59	51	-	-
Total	77 \$	68 \$	16 \$	22 \$

NOTE 12 Engagements et éventualités

a) Poursuites judiciaires

La Société est périodiquement appelée à intervenir dans le cadre de poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites engagées contre la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, ainsi que ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur et de contribuable. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis et de l'Asie envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements, exigent la production d'informations de temps à autre et effectuent, à l'occasion, des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières ainsi qu'aux lois régissant les activités des courtiers en valeurs mobilières.

Le 19 juin 2009, la Société a annoncé qu'elle avait reçu un avis d'exécution de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) relativement à la communication, avant mars 2009, de l'information ayant trait aux risques liés à ses rentes à capital variable assorties d'une garantie et à ses produits à fonds distincts. L'avis de la CVMO indique que, selon la conclusion provisoire de son personnel, la Société n'avait pas respecté ses obligations d'information continue en ce qui concerne son exposition aux risques de prix des marchés dans le cadre de ses produits à fonds distincts et de rente à capital variable garantis. La Société a la possibilité de donner suite à cet avis avant que le personnel de la CVMO ne prenne une décision concernant une éventuelle poursuite contre elle. La Société a répondu à l'avis d'exécution et collabore avec le personnel de la CVMO pour toute autre question qu'il pourrait avoir. Le processus se poursuit.

Il est possible que la Société fasse l'objet de mesures prévues par la réglementation ou d'autres mesures imposées par les organismes de réglementation dans d'autres territoires en raison d'allégations semblables.

Des recours collectifs envisagés contre la Société ont été déposés au Canada et aux États-Unis au nom d'investisseurs de ces pays, au titre d'allégations semblables. Il est possible que la Société fasse l'objet d'autres poursuites semblables entreprises par des investisseurs.

La Société est d'avis qu'elle a communiqué l'information pertinente conformément aux exigences applicables, et elle se défendra vigoureusement contre toute demande fondée sur les allégations précitées.

b) Événualités fiscales

La Société a investi dans des contrats de baux adossés et a constitué des provisions pour parer à l'annulation éventuelle du traitement fiscal et pour régler les intérêts exigibles sur les impôts en souffrance. Au cours de la période de neuf mois qui a pris fin le 30 septembre 2009, la Société a enregistré des charges additionnelles s'élevant à 170 \$ américains après impôts en rapport avec ces provisions. La Société croit toujours que les déductions dont elle s'est prévaluée à l'égard de ces contrats étaient justifiées. Bien que cette éventualité soit peu probable, si tous les avantages fiscaux liés à ses contrats de baux adossés sont annulés, le montant maximal à payer, intérêts compris, correspondrait à un supplément estimatif de 276 \$ américains après impôts au 30 septembre 2009.

c) Litiges liés aux activités de réassurance accident

La Société est partie à des petits litiges relativement à ses activités de réassurance et elle estime avoir constitué une réserve suffisante pour couvrir les risques.

d) Garanties

Garanties relatives à Manulife Finance (Delaware), L.P.

La SFM a garanti le paiement des montants exigibles au titre de débentures de premier rang de 550 \$ venant à échéance le 15 décembre 2026 et de débentures subordonnées de 650 \$ venant à échéance le 15 décembre 2041 émises par Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP »), société en commandite en propriété exclusive. La Société ne consolide pas ces débentures; toutefois, elle a des obligations du même montant en capital envers une filiale de MFLP. Les débentures de premier rang portent intérêt au taux annuel fixe de 4,448 %, payable semestriellement, jusqu'au 15 décembre 2016, puis porteront intérêt par la suite à un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires à 90 jours majoré de 1,5 %, payable trimestriellement. Les débentures subordonnées portent intérêt au taux annuel fixe de 5,059 %, payable semestriellement, jusqu'au 15 décembre 2036, puis porteront intérêt à un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires à 90 jours majoré de 1 %, payable trimestriellement. Étant donné la garantie des débentures de premier rang donnée par la SFM, les débentures de premier rang de 550 \$ constituent une obligation de premier rang pour la Société. La garantie donnée par la SFM à l'égard des débentures subordonnées de 650 \$ constitue une obligation subordonnée de la Société.

Garanties relatives à La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

Le 29 janvier 2007, la SFM a fourni une garantie totale et inconditionnelle à l'égard des débentures subordonnées, échéant le 16 février 2016, d'un capital de 550 \$ de Manufacturers ainsi qu'une garantie subordonnée à l'égard des actions de catégorie A et de catégorie B de Manufacturers et de toute autre catégorie d'actions privilégiées de rang égal aux actions de catégorie A et de catégorie B de Manufacturers. La garantie de la SFM portant sur les débentures subordonnées constitue une obligation non garantie directe de la SFM et a un rang égal à celui de toutes les autres dettes non garanties subordonnées de la SFM, à l'exception des autres garanties ou obligations de la SFM qui, aux termes de leurs modalités, sont désignées comme étant de rang égal ou subordonné, pour ce qui est du droit au paiement, à celui des dettes subordonnées de la SFM.

Les tableaux suivants présentent certaines informations financières consolidées condensées de la SFM, de MFLP et de Manufacturers :

Au 30 septembre 2009 et pour le trimestre terminé à cette date	SFM (garant)	Manulife Finance (Delaware), L.P.	Manufacturers, consolidée	Autres filiales de la SFM, regroupées	Rajustements de consolidation	Montant total consolidé
Total des produits	16 \$	17 \$	9 001 \$	5 152 \$	(434) \$	13 752 \$
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux actionnaires	(172)	2	509	(630)	119	(172)
Placements	1 002	3	120 708	66 976	(224)	188 465
Total des autres actifs	32 865	1 455	15 205	16 930	(46 845)	19 610
Provisions mathématiques	-	-	82 911	61 294	(4)	144 201
Total des autres passifs et des participations sans contrôle	7 512	1 299	28 558	13 734	(13 584)	37 519
30 septembre 2008						
Total des produits	26 \$	15 \$	4 115 \$	1 826 \$	(155) \$	5 827 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	510	-	232	296	(528)	510
Placements	2	1	101 340	63 843	(23)	165 163
Total des autres actifs	28 710	1 375	11 453	15 333	(40 120)	16 751
Provisions mathématiques	-	-	70 842	55 820	(9)	126 653
Total des autres passifs et des participations sans contrôle	3 528	1 224	22 498	13 629	(10 574)	30 305
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009						
Total des produits	50 \$	40 \$	23 384 \$	11 295 \$	(1 633) \$	33 136 \$
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux actionnaires	534	(2)	2 567	(1 904)	(661)	534
30 septembre 2008						
Total des produits	60 \$	47 \$	15 734 \$	5 885 \$	(373) \$	21 353 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 387	2	1 808	617	(2 427)	2 387

Le détail des garanties relatives aux titres émis et à émettre par la John Hancock Variable Life Insurance Company, la John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), la John Hancock Life Insurance Company of New York, la John Hancock Life Insurance Company et John Hancock Financial Services, Inc. figure à la note 14 g).

NOTE 13 Information sectorielle

La Société offre une vaste gamme de produits et de services financiers, dont des produits d'assurance vie individuelle, d'assurance soins de longue durée et d'assurance vie et maladie collective, des régimes de retraite, des rentes et des fonds communs de placement. Ces produits et services sont offerts sous forme de contrats individuels ou collectifs aux États-Unis, au Canada, en Asie et au Japon. La Société offre également des services de gestion de placement pour le fonds général de la Société, les fonds distincts et les fonds communs de placement ainsi qu'à des clients institutionnels. Elle offre également de la réassurance vie et IARD, et se spécialise en rétrocession.

La Société est constituée des secteurs Assurance – É.-U. et Gestion de patrimoine – É.-U. qui, ensemble, forment la Division américaine, ainsi que de la Division canadienne, de la Division Asie et Japon, de la Division de réassurance et du secteur Services généraux et autres. Chaque division a une responsabilité à l'égard des résultats et élabore des produits, des services et des stratégies de distribution fondés sur son secteur d'activité ainsi que sur les besoins de son marché.

Certaines méthodes de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière sectorielle. Les coûts indirects sont répartis entre les secteurs selon des formules de répartition. Les fonds propres sont attribués aux secteurs de la Société selon une méthode fondée sur le risque. L'incidence sur l'état des résultats des modifications apportées aux méthodes et aux hypothèses actuarielles (note 6) est présentée dans le secteur Services généraux et autres.

Par secteur Trimestre terminé le 30 septembre 2009	Assurance É.-U.	Gestion de patrimoine É.-U.	Division canadienne	Division Asie et Japon	Division de réassurance	Services généraux et autres	Total
Produits							
Primes							
Assurance vie et maladie ¹	1 722 \$	- \$	604 \$	1 008 \$	267 \$	- \$	3 601 \$
Rentes et régimes de retraite	-	1 364	531	27	-	-	1 922
Total des primes	1 722 \$	1 364 \$	1 135 \$	1 035 \$	267 \$	- \$	5 523 \$
Revenus (pertes) de placements	2 567	1 483	1 702	941	97	(47)	6 743
Autres produits	158	659	375	207	9	78	1 486
Total des produits	4 447 \$	3 506 \$	3 212 \$	2 183 \$	373 \$	31 \$	13 752 \$
Intérêts débiteurs	9 \$	50 \$	65 \$	15 \$	- \$	140 \$	279 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(929) \$	901 \$	(11) \$	393 \$	82 \$	(1 137) \$	(701) \$
Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	328	(308)	152	30	(17)	378	563
Bénéfice net (perte nette)	(601) \$	593 \$	141 \$	423 \$	65 \$	(759) \$	(138) \$
Bénéfice net attribué aux titulaires de contrats avec participation	-	-	28	6	-	-	34
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(601) \$	593 \$	113 \$	417 \$	65 \$	(759) \$	(172) \$
Dépôts dans des fonds distincts	298 \$	3 794 \$	1 282 \$	717 \$	- \$	- \$	6 091 \$
Écart d'acquisition							
Solde au début de la période	2 696 \$	2 047 \$	2 118 \$	580 \$	78 \$	89 \$	7 608 \$
Acquisition d'une filiale	-	-	40	-	-	-	40
Fluctuation des taux de change	(210)	(159)	-	(14)	(6)	(7)	(396)
Solde au 30 septembre 2009	2 486 \$	1 888 \$	2 158 \$	566 \$	72 \$	82 \$	7 252 \$
Au 30 septembre 2009							
Provisions mathématiques	54 122 \$	31 560 \$	38 699 \$	18 169 \$	1 820 \$	(169) \$	144 201 \$
Total des actifs	59 706 \$	39 898 \$	63 351 \$	26 947 \$	3 030 \$	15 143 \$	208 075 \$
Actif net des fonds distincts détenus par les titulaires de contrats	10 548 \$	112 213 \$	34 869 \$	27 409 \$	- \$	2 543 \$	187 582 \$

1. À la fin du premier trimestre de 2009, l'unité Assurance collective de la Division canadienne a conclu une entente de réassurance avec une partie externe qui a entraîné une réduction substantielle des primes nettes inscrites à l'état des résultats consolidé. La Société conserve certains avantages et certains risques dans ce secteur.

Les résultats par secteur d'activité de la Société diffèrent de la répartition géographique du fait, essentiellement, de la répartition des résultats de la Division de réassurance entre les différents secteurs géographiques auxquels ils se rapportent.

Par emplacement géographique						
Trimestre terminé le 30 septembre 2009		États-Unis	Canada	Asie et Japon	Autres	Total
Produits						
Primes						
Assurance vie et maladie		1 838 \$	614 \$	1 009 \$	140 \$	3 601 \$
Rentes et régimes de retraite		1 364	531	27	-	1 922
Total des primes		3 202 \$	1 145 \$	1 036 \$	140 \$	5 523 \$
Revenus de placements		4 067	1 728	942	6	6 743
Autres produits		885	391	204	6	1 486
Total des produits		8 154 \$	3 264 \$	2 182 \$	152 \$	13 752 \$

Par secteur								
Trimestre terminé le 30 septembre 2008		Assurance É.-U.	Gestion de patrimoine É.-U.	Division canadienne	Division Asie et Japon	Division de réassurance	Services généraux et autres	Total
Produits								
Primes								
Assurance vie et maladie		1 479 \$	- \$	1 454 \$	812 \$	272 \$	- \$	4 017 \$
Rentes et régimes de retraite		-	1 595	215	31	-	-	1 841
Total des primes		1 479 \$	1 595 \$	1 669 \$	843 \$	272 \$	- \$	5 858 \$
Revenus (pertes) de placements		(9)	3	(789)	(257)	-	(348)	(1 400)
Autres produits		151	651	284	213	6	64	1 369
Total des produits		1 621 \$	2 249 \$	1 164 \$	799 \$	278 \$	(284) \$	5 827 \$
Intérêts débiteurs		8 \$	16 \$	100 \$	16 \$	1 \$	96 \$	237 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices		477 \$	(133) \$	196 \$	283 \$	61 \$	(207) \$	677 \$
Impôts sur les bénéfices		(166)	106	(84)	(69)	(12)	55	(170)
Bénéfice net (perte nette)		311 \$	(27) \$	112 \$	214 \$	49 \$	(152) \$	507 \$
Perte imputée aux titulaires de contrats avec participation		-	-	(1)	(2)	-	-	(3)
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires		311 \$	(27) \$	113 \$	216 \$	49 \$	(152) \$	510 \$
Dépôts dans des fonds distincts		363 \$	4 607 \$	1 420 \$	1 299 \$	- \$	- \$	7 689 \$
Écart d'acquisition								
Solde au début de la période		2 362 \$	1 794 \$	2 115 \$	477 \$	68 \$	66 \$	6 882 \$
Rajustement de la répartition du prix d'achat		-	-	4	-	-	-	4
Fluctuation des taux de change		96	72	-	18	3	3	192
Solde au 30 septembre 2008		2 458 \$	1 866 \$	2 119 \$	495 \$	71 \$	69 \$	7 078 \$
Au 30 septembre 2008								
Provisions mathématiques		44 400 \$	30 736 \$	35 102 \$	14 768 \$	1 667 \$	(20) \$	126 653 \$
Total des actifs		53 390 \$	38 221 \$	55 006 \$	18 513 \$	2 917 \$	13 867 \$	181 914 \$
Actif net des fonds distincts détenus par les titulaires de contrats		10 439 \$	101 301 \$	29 851 \$	21 260 \$	- \$	2 637 \$	165 488 \$

Les résultats par secteur d'activité de la Société diffèrent de la répartition géographique du fait, essentiellement, de la répartition des résultats de la Division de réassurance entre les différents secteurs géographiques auxquels ils se rapportent.

Par emplacement géographique					
Trimestre terminé le 30 septembre 2008	États-Unis	Canada	Asie et Japon	Autres	Total
Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	1 605 \$	1 467 \$	816 \$	129 \$	4 017 \$
Rentes et régimes de retraite	1 595	215	31	-	1 841
Total des primes	3 200 \$	1 682 \$	847 \$	129 \$	5 858 \$
Revenus (pertes) de placements	(200)	(954)	(256)	10	(1 400)
Autres produits	857	291	219	2	1 369
Total des produits	3 857 \$	1 019 \$	810 \$	141 \$	5 827 \$

Par secteur							
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009	Assurance É.-U.	Gestion de patrimoine É.-U.	Division canadienne	Division Asie et Japon	Division de réassurance	Services généraux et autres	Total
Produits							
Primes							
Assurance vie et maladie	4 931 \$	- \$	2 742 \$	2 953 \$	844 \$	- \$	11 470 \$
Rentes et régimes de retraite	-	5 081	1 583	81	-	-	6 745
Total des primes	4 931 \$	5 081 \$	4 325 \$	3 034 \$	844 \$	- \$	18 215 \$
Revenus (pertes) de placements	2 914	2 730	3 841	1 639	186	(627)	10 683
Autres produits	488	1 885	988	613	29	235	4 238
Total des produits	8 333 \$	9 696 \$	9 154 \$	5 286 \$	1 059 \$	(392) \$	33 136 \$
Intérêts débiteurs	28 \$	158 \$	218 \$	46 \$	1 \$	589 \$	1 040 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(2 057) \$	2 179 \$	(113) \$	958 \$	207 \$	(2 307) \$	(1 133) \$
Recouvrement (charge) d'impôts	733	(664)	503	502	(38)	672	1 708
Bénéfice net (perte nette)	(1 324) \$	1 515 \$	390 \$	1 460 \$	169 \$	(1 635) \$	575 \$
Bénéfice attribué aux titulaires de contrats avec participation	-	-	29	12	-	-	41
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(1 324) \$	1 515 \$	361 \$	1 448 \$	169 \$	(1 635) \$	534 \$
Dépôts en fonds distincts	944 \$	13 368 \$	4 370 \$	3 050 \$	- \$	9 \$	21 741 \$
Écart d'acquisition							
Solde au début de la période	2 866 \$	2 156 \$	2 118 \$	639 \$	82 \$	68 \$	7 929 \$
Acquisition d'une filiale	-	-	40	-	-	-	40
Fluctuation des taux de change	(380)	(268)	-	(73)	(10)	14	(717)
Solde au 30 septembre 2009	2 486 \$	1 888 \$	2 158 \$	566 \$	72 \$	82 \$	7 252 \$

Par emplacement géographique					
Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009	États-Unis	Canada	Asie et Japon	Autres	Total
Produits					
Primes					
Assurance vie et maladie	5 303 \$	2 776 \$	2 958 \$	433 \$	11 470 \$
Rentes et régimes de retraite	5 081	1 583	81	-	6 745
Total des primes	10 384 \$	4 359 \$	3 039 \$	433 \$	18 215 \$
Revenus de placements	5 489	3 544	1 640	10	10 683
Autres produits	2 571	1 025	623	19	4 238
Total des produits	18 444 \$	8 928 \$	5 302 \$	462 \$	33 136 \$

Par secteur							
Période de neuf mois terminée	Assurance	Gestion de	Division	Division	Division de	Services	
le 30 septembre 2008	É.-U.	patrimoine	canadienne	Asie et	réassurance	généraux	Total
		É.-U.		Japon		et autres	
Produits							
Primes							
Assurance vie et maladie	4 081 \$	- \$	4 382 \$	2 280 \$	818 \$	- \$	11 561 \$
Rentes et régimes de retraite	-	4 020	566	83	-	-	4 669
Total des primes	4 081 \$	4 020 \$	4 948 \$	2 363 \$	818 \$	- \$	16 230 \$
Revenus (pertes) de placements	883	636	367	(713)	58	(238)	993
Autres produits	449	1 946	867	645	17	206	4 130
Total des produits	5 413 \$	6 602 \$	6 182 \$	2 295 \$	893 \$	(32) \$	21 353 \$
Intérêts débiteurs							
	23 \$	76 \$	307 \$	43 \$	3 \$	363 \$	815 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices							
	1 138 \$	432 \$	941 \$	788 \$	213 \$	(339) \$	3 173 \$
Impôts sur les bénéfices	(395)	(39)	(279)	(185)	(45)	136	(807)
Bénéfice net (perte nette)	743 \$	393 \$	662 \$	603 \$	168 \$	(203) \$	2 366 \$
Perte imputée aux titulaires de contrats avec participation							
	-	-	(7)	(14)	-	-	(21)
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	743 \$	393 \$	669 \$	617 \$	168 \$	(203) \$	2 387 \$
Dépôts en fonds distincts							
	962 \$	14 916 \$	4 651 \$	4 704 \$	- \$	125 \$	25 358 \$
Écart d'acquisition							
Solde au début de la période	2 291 \$	1 740 \$	2 115 \$	445 \$	66 \$	64 \$	6 721 \$
Rajustement de la répartition du prix d'achat	-	-	4	-	-	-	4
Fluctuation des taux de change	167	126	-	50	5	5	353
Solde au 30 septembre 2008	2 458 \$	1 866 \$	2 119 \$	495 \$	71 \$	69 \$	7 078 \$

Par emplacement géographique

Période de neuf mois terminée						
le 30 septembre 2008		États-Unis	Canada	Asie et	Autres	Total
				Japon		
Produits						
Primes						
Assurance vie et maladie		4 447 \$	4 415 \$	2 287 \$	412 \$	11 561 \$
Rentes et régimes de retraite		4 020	566	83	-	4 669
Total des primes		8 467 \$	4 981 \$	2 370 \$	412 \$	16 230 \$
Revenus (pertes) de placements		1 290	389	(714)	28	993
Autres produits		2 562	897	662	9	4 130
Total des produits		12 319 \$	6 267 \$	2 318 \$	449 \$	21 353 \$

NOTE 14 Divergences importantes entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés conformément aux PCGR du Canada. Les PCGR du Canada diffèrent à certains égards importants des PCGR des États-Unis. Conformément aux exigences des lois américaines fédérales sur les valeurs mobilières, les divergences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis sont quantifiées ci-dessous.

a) Bilans consolidés condensés

Aux	30 septembre 2009		31 décembre 2008		30 septembre 2008	
	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
Actif						
Encaisse et titres à court terme	19 522 \$	19 462 \$	17 359 \$	17 269 \$	11 717 \$	11 626 \$
Titres						
Obligations et autres titres à échéance fixe	113 081	84 053	112 332	83 148	98 542	72 101
Actions	19 992	10 437	16 532	8 240	16 380	9 431
Prêts						
Créances hypothécaires	30 927	30 718	31 317	30 963	29 079	28 948
Placements privés et autres titres à échéance fixe	2 245	23 149	2 501	25 705	2 332	23 489
Avances sur contrats	6 666	6 666	7 533	7 533	6 408	6 408
Prêts bancaires	2 470	2 470	2 384	2 384	2 285	2 285
Immeubles	4 011	5 989	4 392	6 345	3 885	5 628
Autres placements	5 497	5 521	5 915	5 914	5 471	5 247
Total des placements	204 411 \$	188 465 \$	200 265 \$	187 501 \$	176 099 \$	165 163 \$
Autres actifs						
Revenus de placements à recevoir	1 633 \$	1 628 \$	1 766 \$	1 760 \$	1 598 \$	1 590 \$
Primes arriérées	753	753	799	799	763	763
Frais d'acquisition différés	18 910	-	21 373	-	16 863	-
Dépôts et montants récupérables en réassurance	5 012	-	5 192	-	4 938	-
Écart d'acquisition	6 293	7 252	6 834	7 929	6 130	7 078
Actifs incorporels	2 015	2 036	2 115	2 115	1 870	1 869
Dérivés	4 392	4 388	7 888	7 883	2 379	2 379
Valeur de l'entreprise acquise	3 177	-	4 239	-	3 649	-
Divers	4 375	3 553	5 528	3 038	4 589	3 072
Total des autres actifs	46 560 \$	19 610 \$	55 734 \$	23 524 \$	42 779 \$	16 751 \$
Actif net des fonds distincts¹	170 243	-	148 492	-	152 059	-
Total de l'actif	421 214 \$	208 075 \$	404 491 \$	211 025 \$	370 937 \$	181 914 \$
Actif net des fonds distincts¹	- \$	188 148 \$	- \$	165 380 \$	- \$	166 098 \$

1. Comptes distincts selon les PCGR des États-Unis.

Bilans consolidés condensés (suite)

Aux	30 septembre 2009		31 décembre 2008		30 septembre 2008	
	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
Passif et avoir						
Provisions mathématiques	176 201 \$	144 201 \$	183 936 \$	146 241 \$	162 123 \$	126 653 \$
Gains nets réalisés différés	-	108	-	127	-	106
Dépôts bancaires	15 295	15 295	12 210	12 210	11 030	11 030
Billets de consommation	1 319	1 345	1 959	1 876	1 758	1 690
Dette à long terme	4 320	4 303	3 721	3 689	2 252	2 247
Passif d'impôts futurs ²	1 856	989	797	2 016	482	2 527
Dérivés	3 316	3 274	6 352	6 389	2 243	2 264
Autres passifs	14 243	7 396	18 162	7 360	12 297	6 696
	216 550 \$	176 911 \$	227 137 \$	179 908 \$	192 185 \$	153 213 \$
Obligations au titre des actions privilégiées et des instruments de capitaux propres	4 599	4 593	3 681	3 674	3 586	3 578
Passif net des fonds distincts ¹	170 243	-	148 492	-	152 059	-
Actions ordinaires, actions privilégiées, bénéfiques non répartis et surplus d'app	32 717	30 431	28 418	29 867	28 349	29 914
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
titres disponibles à la vente et autres	1 192	568	(2 652)	(521)	(1 044)	3
couvertures de flux de trésorerie	843	(126)	1 556	(325)	444	(90)
conversion de l'investissement net						
dans des établissements étrangers	(5 322)	(4 518)	(2 557)	(1 795)	(4 984)	(4 871)
filiales	392	216	416	217	342	167
Total du passif et de l'avoir	421 214 \$	208 075 \$	404 491 \$	211 025 \$	370 937 \$	181 914 \$
Passif net des fonds distincts¹	- \$	188 148 \$	- \$	165 380 \$	- \$	166 098 \$

1. Comptes distincts selon les PCGR des États-Unis.
2. Impôts reportés selon les PCGR des États-Unis.

b) États des résultats consolidés condensés

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2009		2008	
	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
Produits				
Primes	9 981 \$	18 215 \$	10 023 \$	16 230 \$
Revenus de placements nets (revenus de placement)	6 909	10 683	2 534	993
Honoraires et autres produits	5 788	4 238	5 233	4 130
Total des produits	22 678 \$	33 136 \$	17 790 \$	21 353 \$
Prestations et charges				
Prestations aux titulaires de contrats	13 355 \$	26 603 \$	11 882 \$	10 680 \$
Commissions, placements et frais généraux	3 587	6 426	3 545	6 473
Amortissement des frais d'acquisition différés et valeur de l'entreprise acquise	1 902	-	443	-
Autres	1 139	1 240	1 049	1 027
Total des prestations et charges	19 983 \$	34 269 \$	16 919 \$	18 180 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	2 695 \$	(1 133) \$	871 \$	3 173 \$
Impôts sur les bénéfices	(13)	1 708	69	(807)
Bénéfice net	2 682 \$	575 \$	940 \$	2 366 \$
Attribuable à :				
Participations minoritaires	3 \$	6 \$	(14) \$	(10) \$
Titulaires de contrats avec participation	(247)	41	202	(17)
Actionnaires	2 926	528	752	2 393
	2 682 \$	575 \$	940 \$	2 366 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 612	1 612	1 496	1 496
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 617	1 617	1 507	1 507
Résultat de base par action ordinaire	1,64 \$	0,30 \$	0,63 \$	1,58 \$
Résultat dilué par action ordinaire	1,63 \$	0,30 \$	0,62 \$	1,57 \$
Dividendes par action ordinaire	0,65 \$	0,65 \$	0,74 \$	0,74 \$

c) Rapprochement entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2009	2008
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	575 \$	2 366 \$
Revenus de placements nets		
Obligations, dépréciations durables exclues	(4 320)	4 583
Liés aux taux d'intérêt, dépréciations durables	(635)	(998)
Actions	(1 368)	1 234
Couvertures de flux de trésorerie	1 175	(99)
Immeubles	(167)	(228)
Autres	(276)	37
	(5 591)	4 529
Frais d'acquisition différés - écarts	852	2 364
Valeur de l'entreprise acquise - écarts	(187)	(89)
Rajustement de la juste valeur des billets de consommation	102	(17)
Provisions mathématiques	8 615	(9 102)
Commissions, placements et frais généraux	(19)	(8)
Impôts sur les bénéfices sur les éléments ci-dessus	(1 665)	897
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	2 682 \$	940 \$

d) Rapprochement des autres éléments du résultat étendu

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	2009	2008
Résultat étendu selon les PCGR du Canada	(860) \$	2 321 \$
Écart entre le bénéfice net (la perte nette) selon les PCGR du Canada et selon les PCGR des États-Unis	2 107	(1 426)
Écart entre les autres éléments du résultat étendu selon les PCGR du Canada et selon les PCGR des États-Unis		
Variation des gains (pertes) latent(e)s sur les titres disponibles à la vente, déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 1 962 \$ (économie d'impôts sur les bénéfices de 1 547 \$ en 2008)	4 213	(3 878)
Rajustements des gains (pertes) net(te)s latent(e)s		
Provisions techniques, déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 220 \$ (charge d'impôts de 423 \$ en 2008)	(617)	1 374
Frais d'acquisition différés, déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 291 \$ (charge d'impôts de 111 \$ en 2008)	(612)	347
Produits comptabilisés d'avance, déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 24 \$ (économie d'impôts sur les bénéfices de 21 \$ en 2008)	44	(38)
Valeur de l'entreprise acquise, déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 139 \$ (charge d'impôts de 73 \$ en 2008)	(263)	138
Variation des gains (pertes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 596 \$ (charge d'impôts sur les bénéfices de 137 \$ en 2008)	(912)	119
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite, déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 5 \$ (9 \$ en 2008)	(10)	(21)
Variation des pertes de change latentes des établissements étrangers autonomes, déduction faite d'une économie d'impôts de 8 \$ (montant nul en 2008)	(42)	(453)
Écart total entre les autres éléments du résultat étendu	1 801 \$	(2 412) \$
Résultat étendu selon les PCGR des États-Unis	3 048 \$	(1 517) \$

e) Modifications récentes de conventions comptables afférentes aux PCGR des États-Unis

Codification des normes comptables du FASB

En date du 1^{er} juillet 2009, la Société a adopté le Statement of Financial Accounting Standards No.168, *The FASB Accounting Standards Codification and the Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles* (« SFAS 168 »), ainsi que les modifications de l'Accounting Standards Codification Accounting Standards Update (« ASU ») No. 2009-1 (« ASU 2009-1 »), *Generally Accepted Accounting Principles* selon le SFAS 168.

Le Topic 105 de l'Accounting Standards Codification (« ASC ») précise que la codification du FASB est la seule source des PCGR officiels des États-Unis reconnus par le FASB qui doivent être appliqués par les entités non gouvernementales. L'ASC est organisé en Topics (sujets), Subtopics (sous-sujets), Sections (articles) et Paragraphs (alinéas) et remplace les documents compilés qui constituaient les PCGR des États-Unis. Les règlements et les interprétations pertinents de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis sont intégrés à l'ASC. Toutes les directives faisant partie de l'ASC font autorité au même degré. L'ASU 2009-1 intègre le SFAS 168 dans le nouveau Topic 105 de l'ASC. Collectivement, ces nouvelles prises de position comptable ont fait en sorte que l'ASC est devenu la source des PCGR des États-Unis. L'adoption de l'ASC n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société, puisqu'elle ne modifie pas les PCGR des États-Unis.

Évaluations à la juste valeur

Au 1^{er} avril 2009, la Société a adopté le Staff Position 157-4 du FASB, *Determining Fair Value When the Volume and Level of Activity for the Asset or Liability Have Significantly Decreased and Identifying Transactions That Are Not Orderly*, qui est maintenant incorporé à l'ASC 820, *Fair Value Measurements and Disclosures* (« ASC 820 »). Cette norme comptable reprend des concepts antérieurs liés à la juste valeur et en accroît l'étendue. La juste valeur d'un actif ou d'un passif continue de correspondre au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé au transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction en règle entre les participants du marché à la date d'évaluation, d'après les conditions actuelles du marché. L'ASC 820 présente des indicateurs permettant de déterminer qu'une transaction n'est pas en règle et établit la marche à suivre pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier en pareille situation. L'adoption de l'ASC 820 n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

Dépréciations durables

Au 1^{er} avril 2009, la Société a adopté les Staff Position 115-2 et 124-2 du FASB, *Recognition and Presentation of Other-Than-Temporary Impairments*, qui est maintenant incorporé à l'ASC 320, *Investments – Debt and Equity Securities* (« ASC 320 »). De plus, le 13 avril 2009, la Securities and Exchange Commission des États-Unis a publié le Staff Accounting Bulletin No. 111, qui a également été incorporé à l'ASC 320. Ensemble, ces nouvelles prises de position comptables éliminent la notion de « intent and capability to hold until recovery of value » (intention et capacité de détenir jusqu'à une récupération de la valeur) dans le cas des dépréciations durables de titres de créance dont la juste valeur est inférieure au coût. Les dépréciations sont comptabilisées dans les bénéfices pour un titre de créance détenu jusqu'à l'échéance ou disponible à la vente uniquement lorsque la direction ne s'attend pas à pouvoir récupérer le coût non amorti du titre.

L'adoption de ces nouvelles normes comptables a nécessité la réévaluation, en date du 1^{er} avril 2009, des dépréciations antérieures comptabilisées à l'égard des titres de créance détenus au 31 mars 2009, des contrepassations des dépréciations antérieures comptabilisées dans les bénéfices non répartis et compensées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu relativement aux titres de créance disponibles à la vente et autres soldes actuariels faisant partie des autres éléments du résultat étendu ainsi que des incidences connexes sur les coûts d'acquisition différés

L'adoption de ces normes a entraîné une augmentation des bénéfices non répartis de 1 628 \$ de même qu'une augmentation (diminution) correspondante des autres éléments du résultat étendu de (1 673) \$ attribuable : a) aux titres de créance disponibles à la vente de (2 052) \$, b) aux provisions techniques de 62 \$, c) aux coûts d'acquisition différés de 264 \$, d) aux produits différés de 12 \$ et e) à la valeur de l'entreprise acquise de 41 \$. Les autres éléments du bilan ont augmenté comme suit : provisions techniques, de 6 \$, coûts d'acquisition différés, de 7 \$, produits différés, de 2 \$ et valeur de l'entreprise acquise, de 30 \$. Tous les montants sont après impôts.

Participation sans contrôle dans les états financiers consolidés

Au 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté le SFAS No. 160 du FASB, *Noncontrolling Interests in Consolidated Financial Statements*, qui constitue une modification de l'ARB 51 et qui est maintenant incorporé à l'ASC 810, *Consolidation* (« ASC 810 »). L'ASC 810 établit des directives sur les participations sans contrôle dans des filiales et sur la déconsolidation d'une filiale. Les participations sans contrôle dans des filiales sont incluses aux bilans consolidés dans les capitaux propres et y sont présentées de façon distincte, le bénéfice net attribuable à la participation de la Société et aux participations sans contrôle est présenté de façon distincte dans les états des résultats consolidés, et les variations de la participation de la Société dans une filiale qui n'engendrent pas une déconsolidation sont comptabilisées comme des opérations portant sur les actions de la Société. La déconsolidation entraîne la constatation d'un gain ou d'une perte, toute participation sans contrôle conservée étant initialement mesurée à la juste valeur. Cette norme comptable est entrée en vigueur pour la Société de façon prospective, à l'exception des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir, qui ont été mises en application de façon rétrospective. L'adoption de l'ASC 810 n'a pas eu d'incidence mesurable sur les états financiers de la Société. Les informations additionnelles à fournir sur les participations sans contrôle dans des filiales figurent à la note 14, aux rubriques a), b) et g).

Regroupements d'entreprises

Au 1^{er} janvier 2009, la Société a adopté le SFAS No. 141 (révisé en 2007), *Business Combinations*, qui remplace le SFAS No. 141, *Business Combinations* et qui a été incorporé à l'ASC 805, *Business Combinations* (« ASC 805 »). L'ASC 805 maintient les principes voulant que tous les regroupements d'entreprises doivent encore être comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, mais plusieurs éléments des conditions d'application de la méthode de l'acquisition sont modifiés. Voici quelques-unes des nouvelles exigences les plus importantes de l'ASC 805 :

- la date d'acquisition est définie comme la date à laquelle l'acquéreur prend le contrôle de la société acquise;
- toute contrepartie transférée sera évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition;
- les actifs acquis identifiables, les passifs pris en charge et toute participation sans contrôle dans la société acquise seront comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, sauf certaines exceptions;
- tous les frais d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont imputés au moment où ils sont engagés.
- les rajustements des provisions pour moins-value au titre des impôts reportés et des éventualités fiscales acquises n'entrent plus dans la comptabilité de l'acquisition, mais ont plutôt une incidence sur les charges d'impôt.

Ces modifications s'appliquent de façon prospective à tous les regroupements d'entreprises aux termes desquels la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2009 ou une date ultérieure, sauf pour la comptabilisation des ajustements pour moins-value au titre des impôts reportés et des éventualités fiscales acquises qui s'applique aux acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2009. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

f) Modifications futures de conventions comptables afférentes aux PCGR des États-Unis

Évaluations à la juste valeur

En septembre 2009, le FASB a publié l'Accounting Standards Update No. 2009 – 12, *Fair Value Measurements and Disclosures (Topic 820) – Investment in Certain Entities That Calculate Net Asset per Share (or Its Equivalent)*. Cette modification à l'ASC 820 fournit un moyen pratique à utiliser dans l'évaluation de la juste valeur d'un placement dans les capitaux propres de certaines entités. Pourvu qu'il soit impossible d'obtenir la juste valeur du placement autrement et que l'entité calcule une valeur liquidative par unité de capitaux propres selon les principes comptables des sociétés de placement (l'entité doit avoir comme principale activité la gestion d'un portefeuille de placements et comptabiliser ceux-ci à leur juste valeur), la modification autorise l'utilisation de la valeur liquidative par unité de capitaux propres en remplacement de la juste valeur. Cette modification de l'ASC 820 entrera en vigueur pour les états financiers produits par la Société pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2009. La Société évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de l'ASC 820 sur ses états financiers consolidés.

En août 2009, le FASB a publié l'Accounting Standards Update No. 2009-5, *Accounting Standards Update No. 2009-05, Fair Value Measurements and Disclosures (Topic 820) Measuring Liabilities at Fair Value*. Cette modification de l'ASC 820 simplifie dans certains cas l'évaluation de la juste valeur d'un passif. Actuellement, la juste valeur d'un passif doit être évaluée d'après le prix que paierait l'emprunteur à une autre partie pour qu'elle prenne en charge le passif. Il est souvent difficile d'obtenir la juste valeur des passifs, puisqu'ils sont rarement échangés sur les marchés en raison de restrictions contractuelles ou légales qui empêchent leur cession. Cette modification permettra d'utiliser comme juste valeur du passif la juste valeur de l'instrument associé à ce passif, lorsque cet instrument est négocié comme actif. La juste valeur du passif ne serait pas rajustée pour tenir compte des restrictions s'appliquant à son transfert. Cette modification entrera en vigueur pour les états financiers produits par la Société pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2009. La Société évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de l'ASC 820 sur ses états financiers consolidés.

Règles comptables en matière de consolidation

En juin 2009, le FASB a publié le SFAS No. 167 qui renferme des modifications à l'interprétation 46(R) (« FIN 46R ») du FASB et qui, à sa date d'entrée en vigueur, modifiera l'ASC 810, *Consolidation*. Les modifications à l'ASC 810 changeront les principes comptables d'évaluation de la consolidation d'une entité à détenteur de droits variables (« EDDV ») et prévoient ce qui suit :

- un nouveau concept de contrôle, le contrôle correspondant à la capacité d'une entité à prendre les décisions les plus déterminantes au niveau économique pour l'EDDV, conjuguée à une exposition aux risques économiques découlant de la variabilité de l'EDDV. Cette définition remplace le concept antérieur de consolidation en raison d'une exposition à la majeure partie de la variabilité de l'EDDV utilisé afin de déterminer quand il convient de consolider une autre entité;
- de nouvelles directives pour sélectionner, parmi les parties partageant la prise de décisions au titre de l'EDDV, la partie qui prend les décisions les plus importantes à l'égard de cette dernière;
- un test permettant de démarquer clairement les droits des propriétaires de titres de l'EDDV de retirer la capacité de décision d'un décideur, ces droits n'étant pas considérés comme un élément clé du contrôle à moins qu'ils ne puissent être exercés par une seule partie;
- des directives additionnelles pour déterminer si les frais imputés à une EDDV par la partie prenant des décisions à son égard constituent des droits variables nécessitant la consolidation de l'EDDV par le décideur;
- l'annulation de l'exception d'application relative aux « Qualifying Special Purpose Entities » (entités ad hoc admissibles), dont le concept a été éliminé dans l'ASC 860, *Transfers and Servicing*.

L'ASC 810 conserve l'exception d'application de la consolidation des placements par les sociétés de placement. Ces modifications à l'ASC 810 entreront en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2010. La Société évalue à l'heure actuelle l'incidence de l'adoption de ces modifications de l'ASC 810 sur ses états financiers consolidés.

Transferts d'actifs financiers

En juin 2009, le FASB a publié le SFAS No. 166, *Accounting for Transfers of Financial Assets*, qui modifie le SFAS No. 140 et qui, à sa date d'entrée en vigueur, modifiera l'ASC 860, *Transfers and Servicing*. L'ASC 860 porte sur les activités de titrisation et modifie les normes de sortie du bilan des titres transférés applicables à l'entité cédante. Les modifications à l'ASC 860 éliminent le concept de « Qualifying Special Purpose Entities » (entités ad hoc admissibles), supprimant ainsi l'exemption de consolidation de ces entités par les entités leur cédant un actif financier. En outre, l'ASC 860 interdit la sortie du bilan de la portion des actifs financiers transférés lorsque cette portion ne correspond pas à la définition d'une participation. L'ASC 860 réitère l'exigence que les actifs transférés doivent être isolés, du point de vue juridique, de l'entité cédante et de toutes ses filiales consolidées pour que le transfert soit comptabilisé comme une vente. L'ASC 860 exige en outre que les droits conservés dans les actifs transférés soient comptabilisés selon la juste valeur plutôt que selon des montants établis d'après une juste valeur relative attribuée en fonction de la valeur comptable des actifs transférés.

Ces modifications à l'ASC 860 entreront en vigueur de façon prospective pour les actifs financiers qui seront transférés à compter du 1^{er} janvier 2010.

Transition vers les Normes internationales d'information financière (« IFRS »)

Le 21 décembre 2007, la Securities and Exchange Commission des États-Unis a approuvé des modifications à la réglementation qui permettront à la Société, sous réserve de certaines conditions, au moment de l'adoption des IFRS le 1^{er} janvier 2011, d'éliminer le rapprochement avec les PCGR des États-Unis dans les notes afférentes aux états financiers consolidés. Par conséquent, pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011, la Société ne prévoit pas inclure un rapprochement entre les IFRS et les PCGR des États-Unis dans ses états financiers consolidés.

g) Information en rapport avec l'option Placements à durée fixe des contrats de rente différée émis par la John Hancock Variable Life Insurance Company, avec les contrats de rente différée avec rajustement à la valeur du marché à émettre par la John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) et la John Hancock Life Insurance Company of New York et avec et avec les billets à moyen terme émis par la John Hancock Life Insurance Company et à émettre par la John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)

Les données financières consolidées condensées qui suivent, présentées selon les PCGR des États-Unis, ont été intégrées aux présents états financiers consolidés en conformité avec le Règlement S-X et la Règle 12h-5 de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission ») et conformément au Règlement 51-102 prévu par les lois sur les valeurs mobilières des provinces du Canada, qui porte sur les obligations d'information continue. La SFM a garanti certains titres émis et à émettre par John Hancock Variable Life Insurance Company, John Hancock Life Insurance Company, John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), John Hancock Life Insurance Company of New York et John Hancock Financial Services, Inc. (les « filiales ») Ces états financiers sont : i) intégrés par renvoi aux déclarations d'inscription de la SFM et de ses filiales dont il est fait état ci-après et qui ont trait à la garantie par la SFM de certains titres qu'ont émis et qu'émettront ses filiales et ii) fournis, relativement à John Hancock Financial Services, Inc., d'après l'exemption des obligations d'information continue en vertu des lois sur les valeurs mobilières des provinces du Canada.

Bilans consolidés condensés

Au 30 septembre 2009	Société Financière Manuvie (garant)	John Hancock Financial Services, Inc.	John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company of New York (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company (émetteur)	John Hancock Variable Life Insurance Company (émetteur)	Autres filiales	Rajustements de consolidation	Société Financière Manuvie consolidée
Actif									
Placements	1 002 \$	20 \$	26 706 \$	1 959 \$	54 809 \$	7 322 \$	113 354 \$	(761) \$	204 411 \$
Placements dans des filiales non consolidées	35 220	10 519	1 491	1	4 100	238	2 712	(54 281)	-
Autres actifs	737	474	23 943	755	15 762	3 312	23 079	(21 502)	46 560
Actifs des comptes distincts	-	-	102 224	6 799	9 310	6 437	45 473	-	170 243
Total de l'actif	36 959 \$	11 013 \$	154 364 \$	9 514 \$	83 981 \$	17 309 \$	184 618 \$	(76 544) \$	421 214 \$
Passif et avoir									
Provisions techniques, autres prestations versées	- \$	- \$	33 457 \$	1 031 \$	54 203 \$	7 104 \$	86 453 \$	(6 047) \$	176 201 \$
Billets de consommation	-	-	-	-	1 319	-	-	-	1 319
Autres passifs	3 285	1 024	10 708	441	9 087	1 371	19 907	(11 113)	34 710
Dettes à long terme	3 900	404	684	-	-	-	(84)	(584)	4 320
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	344	-	218	-	509	-	5 733	(2 205)	4 599
Passif des comptes distincts	-	-	102 224	6 799	9 310	6 437	45 473	-	170 243
Capitaux propres	29 430	9 585	7 067	1 243	9 553	2 397	26 677	(56 522)	29 430
Participation sans contrôle dans des filiales	-	-	6	-	-	-	459	(73)	392
Total du passif et de l'avoir	36 959 \$	11 013 \$	154 364 \$	9 514 \$	83 981 \$	17 309 \$	184 618 \$	(76 544) \$	421 214 \$

Au 30 septembre 2008	Société Financière Manuvie (garant)	John Hancock Financial Services, Inc.	John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company of New York (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company (émetteur)	John Hancock Variable Life Insurance Company (émetteur)	Autres filiales	Rajustements de consolidation	Société Financière Manuvie consolidée
Actif									
Placements	2 \$	108 \$	22 104 \$	1 027 \$	52 847 \$	7 129 \$	93 554 \$	(672) \$	176 099 \$
Placements dans des filiales non consolidées	25 896	10 277	626	1	3 520	148	3 168	(43 636)	-
Autres actifs	399	52	19 833	656	15 829	3 415	19 960	(17 365)	42 779
Actifs des comptes distincts	-	-	91 208	6 103	10 241	6 776	37 731	-	152 059
Total de l'actif	26 297 \$	10 437 \$	133 771 \$	7 787 \$	82 437 \$	17 468 \$	154 413 \$	(61 673) \$	370 937 \$
Passif et avoir									
Provisions techniques, autres prestations versées	- \$	- \$	29 408 \$	799 \$	53 088 \$	7 373 \$	76 746 \$	(5 291) \$	162 123 \$
Billets de consommation	-	-	-	-	1 758	-	-	-	1 758
Autres passifs	1 888	1 538	6 583	370	7 156	1 083	15 855	(8 421)	26 052
Dettes à long terme	1 300	530	676	-	-	-	326	(580)	2 252
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres	344	-	224	-	504	-	4 659	(2 145)	3 586
Passif des comptes distincts	-	-	91 208	6 103	10 241	6 776	37 731	-	152 059
Capitaux propres	22 765	8 369	5 667	515	9 690	2 236	18 680	(45 157)	22 765
Participation sans contrôle dans des filiales	-	-	5	-	-	-	416	(79)	342
Total du passif et de l'avoir	26 297 \$	10 437 \$	133 771 \$	7 787 \$	82 437 \$	17 468 \$	154 413 \$	(61 673) \$	370 937 \$

États des résultats consolidés condensés

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009	Société Financière Manuvie (garant)	John Hancock Financial Services, Inc.	John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company of New York (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company (émetteur)	John Hancock Variable Life Insurance Company (émetteur)	Autres filiales	Rajustements de consolidation	Société Financière Manuvie consolidée
Produits									
Primes	- \$	- \$	840 \$	22 \$	2 397 \$	61 \$	6 666 \$	(5) \$	9 981 \$
Revenus de placements nets	27	110	1 098	144	579	84	5 256	(389)	6 909
Honoraires et autres produits	59	(3)	1 377	166	242	316	4 634	(1 003)	5 788
Total des produits	86 \$	107 \$	3 315 \$	332 \$	3 218 \$	461 \$	16 556 \$	(1 397) \$	22 678 \$
Prestations et charges									
Prestations aux titulaires de contrats	- \$	- \$	544 \$	(113) \$	3 542 \$	317 \$	9 076 \$	(11) \$	13 355 \$
Commissions, placements et frais généraux	30	-	812	45	680	45	3 180	(1 205)	3 587
Amortissement des frais d'acquisition différés et valeur de l'entreprise acquise	-	-	872	138	90	5	798	(1)	1 902
Autres	190	56	85	4	337	38	609	(180)	1 139
Total des prestations et des charges	220 \$	56 \$	2 313 \$	74 \$	4 649 \$	405 \$	13 663 \$	(1 397) \$	19 983 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(134) \$	51 \$	1 002 \$	258 \$	(1 431) \$	56 \$	2 893 \$	- \$	2 695 \$
(Charge) recouvrement d'impôts sur les bénéfices	32	(18)	(238)	(88)	429	(49)	(81)	-	(13)
Bénéfice (perte) après impôts sur les bénéfices	(102) \$	33 \$	764 \$	170 \$	(1 002) \$	7 \$	2 812 \$	- \$	2 682 \$
Quote-part du bénéfice net des filiales non consolidées	2 784	(947)	161	-	39	4	(1 108)	(933)	-
Bénéfice net (perte nette)	2 682 \$	(914) \$	925 \$	170 \$	(963) \$	11 \$	1 704 \$	(933) \$	2 682 \$
Attribuable (imputable) à :									
Participations minoritaires	- \$	- \$	(4) \$	- \$	- \$	- \$	2 \$	5 \$	3 \$
Titulaires de contrats avec participation	-	-	12	-	(73)	-	(167)	(19)	(247)
Actionnaires	2 682	(914)	917	170	(890)	11	1 869	(919)	2 926
	2 682 \$	(914) \$	925 \$	170 \$	(963) \$	11 \$	1 704 \$	(933) \$	2 682 \$

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008	Société Financière Manuvie (garant)	John Hancock Financial Services, Inc.	John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company of New York (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company (émetteur)	John Hancock Variable Life Insurance Company (émetteur)	Autres filiales	Rajustements de consolidation	Société Financière Manuvie consolidée
Produits									
Primes	- \$	- \$	711 \$	12 \$	1 992 \$	55 \$	7 257 \$	(4) \$	10 023 \$
Revenus de placements nets	3	16	1 223	147	1 935	222	(960)	(52)	2 534
Honoraires et autres produits	48	8	1 731	148	237	205	4 406	(1 550)	5 233
Total des produits	51 \$	24 \$	3 665 \$	307 \$	4 164 \$	482 \$	10 703 \$	(1 606) \$	17 790 \$
Prestations et charges									
Prestations aux titulaires de contrats	- \$	- \$	2 788 \$	144 \$	3 221 \$	286 \$	5 453 \$	(10) \$	11 882 \$
Commissions, placements et frais généraux	19	2	619	39	678	34	3 551	(1 397)	3 545
Amortissement des frais d'acquisition différés et valeur de l'entreprise acquise	-	-	90	46	75	42	210	(20)	443
Autres	66	38	103	2	280	26	713	(179)	1 049
Total des prestations et des charges	85 \$	40 \$	3 600 \$	231 \$	4 254 \$	388 \$	9 927 \$	(1 606) \$	16 919 \$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(34) \$	(16) \$	65 \$	76 \$	(90) \$	94 \$	776 \$	- \$	871 \$
(Charge) recouvrement d'impôts sur les bénéfices	(4)	6	77	(18)	22	(30)	16	-	69
Bénéfice (perte) après impôts sur les bénéfices	(38) \$	(10) \$	142 \$	58 \$	(68) \$	64 \$	792 \$	- \$	940 \$
Quote-part du bénéfice net des filiales non consolidées	978	42	59	-	94	3	457	(1 633)	-
Bénéfice net	940 \$	32 \$	201 \$	58 \$	26 \$	67 \$	1 249 \$	(1 633) \$	940 \$
Attribuable à :									
Participations minoritaires	- \$	- \$	(7) \$	- \$	- \$	- \$	(10) \$	3 \$	(14) \$
Titulaires de contrats avec participation	-	-	(19)	-	52	(1)	130	40	202
Actionnaires	940	32	227	58	(26)	68	1 129	(1 676)	752
	940 \$	32 \$	201 \$	58 \$	26 \$	67 \$	1 249 \$	(1 633) \$	940 \$

États des flux de trésorerie consolidés condensés

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009	Société Financière Manuvie (garant)	John Hancock Financial Services, Inc.	John Hancock Life Insurance Company (U. S. A.) (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company of New York (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company (émetteur)	John Hancock Variable Life Ins. Company (émetteur)	Autres filiales	Rajustements de consolidation	Société Financière Manuvie consolidée
Activités d'exploitation									
Bénéfice net (perte nette)	2 682 \$	(914) \$	925 \$	170 \$	(963) \$	11 \$	1 704 \$	(933) \$	2 682 \$
Rajustements en fonction des éléments du bénéfice net sans effet sur la trésorerie									
Quote-part du bénéfice net des filiales non consolidées	(2 784)	947	(161)	-	(39)	(4)	1 108	933	-
Augmentation des provisions techniques et éléments liés aux contrats	-	-	508	63	1 583	(53)	7 145	-	9 246
Gains nets réalisés sur placements et autres éléments liés aux placements	(24)	(96)	463	(1)	1 622	175	(2 672)	-	(533)
Montants capitalisés, déduction faite de l'amortissement des frais d'acquisition différés et valeur de l'entreprise acquise	-	-	(197)	57	(194)	(23)	(310)	-	(667)
Amortissement des primes / escomptes	-	-	1	5	90	12	(472)	-	(364)
Autres amortissements	-	-	51	-	51	6	188	-	296
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices futurs	(9)	18	310	98	(407)	73	75	-	158
Charge d'options sur actions	-	-	5	-	2	-	12	-	19
Participation sans contrôle dans des filiales	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)
Bénéfice net (perte nette) rajusté(e) en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie	(135) \$	(45) \$	1 905 \$	392 \$	1 745 \$	197 \$	6 776 \$	- \$	10 835 \$
Variation des autres actifs et passifs d'exploitation	34	(88)	(2 388)	(193)	1 261	(57)	1 781	-	350 \$
Flux de trésorerie d'exploitation	(101) \$	(133) \$	(483) \$	199 \$	3 006 \$	140 \$	8 557 \$	- \$	11 185 \$
Activités d'investissement									
Achats et créances hypothécaires	- \$	- \$	(6 043) \$	(718) \$	(5 788) \$	(567) \$	(20 234) \$	35 \$	(33 315) \$
Cessions et remboursements	-	-	4 376	157	6 515	658	14 685	(35)	26 356
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs nets du courtier en placements	-	-	(38)	12	9	(4)	292	-	271
Souscription d'actions privilégiées émises par une filiale	668	-	-	-	-	-	(668)	-	-
Apport de capital aux filiales non consolidées	(2 149)	-	(392)	-	-	-	(623)	3 164	-
Flux de trésorerie d'investissement	(1 481) \$	- \$	(2 097) \$	(549) \$	736 \$	87 \$	(6 548) \$	3 164 \$	(6 688) \$

États des flux de trésorerie consolidés condensés (suite)

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009	Société Financière John Hancock Manuvie Financial (garant Services, Inc.		John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company of New York (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company (émetteur)	John Hancock Variable Life Ins. Company (émetteur)	Autres filiales	Rajustements de consolidation	Société Financière Manuvie consolidée
Activités de financement									
Diminution des titres vendus mais non encore achetés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(1 067) \$	- \$	(1 067) \$
Émission de titres de créance à long terme, montant net	1 592	-	-	-	-	-	-	-	1 592
Remboursement de la dette à long terme	(1 000)	-	-	-	-	-	-	-	(1 000)
Remboursement de capital à la société mère	-	-	-	302	-	-	89	(391)	-
Rachats de produits structurés, montant net	-	-	542	13	(1 464)	67	(2 898)	-	(3 740)
Dépôts bancaires, montant net	-	-	2 224	-	-	-	880	-	3 104
Billets de consommation échus	-	-	-	-	(490)	-	-	-	(490)
Dividendes sur actions versés en espèces	(974)	-	-	-	-	-	-	-	(974)
Émission d'une débenture	-	-	-	-	-	-	1 000	-	1 000
Capital du partenaire de coentreprise	-	-	-	-	-	-	35	-	35
Billets à payer à une filiale	3 066	-	-	-	-	-	-	(3 066)	-
Billets à recevoir d'une filiale	(320)	-	-	-	-	-	-	-	320
Billets à payer à la société mère	-	-	-	-	-	-	320	(320)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	-	-	-	-	(3 066)	3 066	-
Billets à payer aux sociétés affiliées	(747)	(654)	-	-	-	-	1 290	111	-
Billets à recevoir des sociétés affiliées	-	(35)	-	-	9	-	137	(111)	-
Remboursements de fonds, montant net	-	-	-	-	-	-	(20)	-	(20)
Actions privilégiées émises, montant net	781	-	-	-	-	-	-	-	781
Actions ordinaires émises, montant net	163	-	-	-	1	-	944	(1 088)	20
Apport de capital par la société mère	-	623	-	-	-	-	1 062	(1 685)	-
Flux de trésorerie de financement	2 561 \$	(66) \$	2 766 \$	315 \$	(1 944) \$	67 \$	(1 294) \$	(3 164) \$	(759) \$
Encaisse et titres à court terme									
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	979 \$	(199) \$	186 \$	(35) \$	1 798 \$	294 \$	715 \$	- \$	3 738 \$
Variation résultant des fluctuations de change	-	(31)	(1 167)	(116)	(310)	(58)	82	-	(1 600)
Solde au 1 ^{er} janvier	23	243	7 918	708	2 234	434	5 320	-	16 880
Solde au 30 septembre	1 002 \$	13 \$	6 937 \$	557 \$	3 722 \$	670 \$	6 117 \$	- \$	19 018 \$
Encaisse et titres à court terme									
Au début de la période									
Encaisse et titres à court terme bruts	23 \$	243 \$	8 114 \$	708 \$	2 396 \$	447 \$	5 428 \$	- \$	17 359 \$
Paiements nets en cours de compensation inscrits dans les autres passifs	-	-	(196)	-	(162)	(13)	(108)	-	(479)
Encaisse et titres à court terme nets au 1^{er} janvier	23 \$	243 \$	7 918 \$	708 \$	2 234 \$	434 \$	5 320 \$	- \$	16 880 \$
À la fin de la période									
Encaisse et titres à court terme bruts	1 002 \$	13 \$	7 131 \$	574 \$	3 804 \$	687 \$	6 311 \$	- \$	19 522 \$
Paiements nets en cours de compensation inscrits dans les autres passifs	-	-	(194)	(17)	(82)	(17)	(194)	-	(504)
Encaisse et titres à court terme nets au 30 septembre	1 002 \$	13 \$	6 937 \$	557 \$	3 722 \$	670 \$	6 117 \$	- \$	19 018 \$

États des flux de trésorerie consolidés condensés

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008	Société Financière Manuvie (garant)	John Hancock Financial Services, Inc.	John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company of New York (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company (émetteur)	John Hancock Variable Life Ins. Company (émetteur)	Autres filiales	Rajustements de consolidation	Société Financière Manuvie consolidée
Activités d'exploitation									
Bénéfice net (perte nette)	940 \$	32 \$	201 \$	58 \$	26 \$	67 \$	1 249 \$	(1 633) \$	940 \$
Rajustements en fonction des éléments du bénéfice net sans effet sur la trésorerie									
Quote-part du bénéfice net des filiales non consolidées	(978)	(42)	(59)	-	(94)	(3)	(457)	1 633	-
Augmentation des provisions techniques et éléments liés aux contrats	-	-	1 202	31	1 583	94	3 135	-	6 045
Gains nets réalisés sur placements et autres éléments liés aux placements	-	-	93	(8)	291	33	3 420	-	3 829
Montants capitalisés, déduction faite de l'amortissement des frais d'acquisition différés et valeur de l'entreprise acquise	-	-	(1 119)	(72)	(93)	(18)	(974)	-	(2 276)
Amortissement des primes / escomptes	-	-	(25)	-	146	15	147	-	283
Autres amortissements	-	(3)	45	-	44	6	173	-	265
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices futurs	11	-	(15)	7	(10)	28	(713)	(3)	(695)
Charge d'options sur actions	-	-	4	-	2	-	13	-	19
Participation sans contrôle dans des filiales	-	-	-	-	-	-	14	-	14
Bénéfice net (perte nette) rajusté(e) en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie	(27) \$	(13) \$	327 \$	16 \$	1 895 \$	222 \$	6 007 \$	(3) \$	8 424 \$
Variation des autres actifs et passifs d'exploitation	(51)	36	(235)	78	265	71	(479)	3	(312)
Flux de trésorerie d'exploitation	(78) \$	23 \$	92 \$	94 \$	2 160 \$	293 \$	5 528 \$	- \$	8 112 \$
Activités d'investissement									
Achats et créances hypothécaires	- \$	- \$	(6 154) \$	(350) \$	(5 751) \$	(476) \$	(25 529) \$	- \$	(38 260) \$
Cessions et remboursements	-	-	4 858	199	7 007	423	20 669	-	33 156
Fluctuations des débiteurs et des créditeurs nets du courtier en placements	-	4	(17)	8	11	7	(269)	-	(256)
Apport de capital aux filiales non consolidées	-	(509)	(71)	-	-	-	-	580	-
Dividendes d'une filiale non consolidée	-	509	-	-	-	-	90	(599)	-
Flux de trésorerie d'investissement	- \$	4 \$	(1 384) \$	(143) \$	1 267 \$	(46) \$	(5 039) \$	(19) \$	(5 360) \$

États des flux de trésorerie consolidés condensés (suite)

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008	Société Financière Manuvie (garant)	John Hancock Financial Services, Inc.	John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company of New York (émetteur)	John Hancock Life Insurance Company (émetteur)	John Hancock Variable Life Ins. Company (émetteur)	Autres filiales	Rajustements de consolidation	Société Financière Manuvie consolidée
Activités de financement									
Diminution des titres vendus mais non encore achetés	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(59) \$	- \$	(59) \$
Émission de titres de créance à long terme	948	-	-	-	(2)	-	-	-	946
Remboursement de la dette à long terme, montant net	(14)	-	-	-	-	-	-	-	(14)
Dividendes versés à la société mère	3 120	(2 554)	-	-	(509)	-	(656)	599	-
Remboursement de capital à la société mère	-	509	-	-	-	-	-	(509)	-
Rachats de produits structurés, montant net	-	-	1 008	78	(3 047)	146	(2 231)	-	(4 046)
Dépôts bancaires, montant net	-	-	(1 022)	-	-	-	2 024	-	1 002
Billets de consommation échus	-	-	-	-	(603)	-	-	-	(603)
Dividendes sur actions versés en espèces	(1 128)	-	-	-	-	-	-	-	(1 128)
Billets à payer à une filiale	944	-	429	-	-	-	-	(1 373)	-
Billets à recevoir d'une filiale	(129)	-	-	-	-	-	(429)	558	-
Billets à payer à la société mère	-	-	-	-	-	-	129	(129)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	-	-	-	-	(944)	944	-
Billets à payer aux sociétés affiliées	101	476	-	-	497	-	(398)	(676)	-
Billets à recevoir des sociétés affiliées	(665)	1 057	(313)	-	(517)	-	(238)	676	-
Remboursements de fonds, montant net	-	-	-	-	-	-	28	-	28
Rachat et annulation d'actions ordinaires	(403)	-	-	-	-	-	-	-	(403)
Actions privilégiées (rachetées) émises par une filiale	(10)	-	-	-	-	-	10	-	-
Actions ordinaires émises, montant net	(1 684)	-	-	-	3	-	1 722	-	41
Apport de capital par la société mère	(1 000)	-	506	-	-	-	565	(71)	-
Flux de trésorerie de financement	80 \$	(512) \$	608 \$	78 \$	(4 178) \$	146 \$	(477) \$	19 \$	(4 236) \$
Encaisse et titres à court terme									
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	2 \$	(485) \$	(684) \$	29 \$	(751) \$	393 \$	12 \$	- \$	(1 484) \$
Variation résultant des fluctuations de change	-	3	424	19	176	7	54	-	683
Solde au 1 ^{er} janvier	-	585	5 597	225	2 809	80	2 691	-	11 987
Solde au 30 septembre	2 \$	103 \$	5 337 \$	273 \$	2 234 \$	480 \$	2 757 \$	- \$	11 186 \$
Encaisse et titres à court terme									
Au début de la période									
Encaisse et titres à court terme bruts	- \$	585 \$	5 777 \$	225 \$	2 950 \$	112 \$	2 826 \$	- \$	12 475 \$
Paiements nets en cours de compensation inscrits dans les autres passifs	-	-	(180)	-	(141)	(32)	(135)	-	(488)
Encaisse et titres à court terme nets au 1^{er} janvier	- \$	585 \$	5 597 \$	225 \$	2 809 \$	80 \$	2 691 \$	- \$	11 987 \$
À la fin de la période									
Encaisse et titres à court terme bruts	2 \$	103 \$	5 554 \$	273 \$	2 348 \$	497 \$	2 940 \$	- \$	11 717 \$
Paiements nets en cours de compensation inscrits dans les autres passifs	-	-	(217)	-	(114)	(17)	(183)	-	(531)
Encaisse et titres à court terme nets au 30 septembre	2 \$	103 \$	5 337 \$	273 \$	2 234 \$	480 \$	2 757 \$	- \$	11 186 \$

NOTE 15 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants des périodes antérieures ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

RESUME STATISTIQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire et données par action, non vérifiés)

	2009			2008	
	T3	T2	T1	T4	T3
Bénéfice net (perte nette)	(138) \$	1 784 \$	(1 071) \$	(1 869) \$	507 \$
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	34	10	(3)	1	(3)
Bénéfice net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	(172) \$	1 774 \$	(1 068) \$	(1 870) \$	510 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(21)	(16)	(7)	(8)	(7)
Bénéfice net attribuable (perte nette imputable) aux porteurs d'actions ordinaires	(193) \$	1 758 \$	(1 075) \$	(1 878) \$	503 \$
Primes et dépôts					
Assurance vie et assurance maladie ¹	3 601 \$	3 591 \$	4 278 \$	4 460 \$	4 017 \$
Rentes et régimes de retraite	1 758	1 648	1 778	1 577	1 157
Fonds distincts	4 370	4 429	5 107	4 913	4 367
Fonds communs de placement	2 118	2 141	2 096	1 824	2 173
Comptes de placement autogérés institutionnels	758	2 190	1 181	1 025	1 646
Équivalents primes pour SAS	635	662	669	633	601
Risques cédés liés à l'assurance collective ¹	909	932	-	-	-
Autres fonds	204	160	124	142	123
Primes et dépôts, rentes variables exclues	14 353	15 753	15 233	14 574	14 084
Primes et dépôts des rentes variables	1 885	3 443	4 068	4 919	4 006
Total des primes et dépôts	16 238 \$	19 196 \$	19 301 \$	19 493 \$	18 090 \$
Fonds gérés					
Fonds général	188 465 \$	188 332 \$	191 132 \$	187 501 \$	165 163 \$
Fonds distincts	187 582	177 511	163 816	164 755	165 488
Fonds communs de placement	32 310	26 435	24 001	25 629	28 213
Comptes de placement autogérés institutionnels	21 235	21 956	20 798	20 633	20 304
Autres fonds	6 952	6 621	5 597	5 937	6 112
Total des fonds gérés	436 544 \$	420 855 \$	405 344 \$	404 455 \$	385 280 \$
Capital					
Passifs liés aux actions privilégiées et aux instruments de capitaux propres admissibles	4 043 \$	3 084 \$	3 139 \$	3 122 \$	3 043 \$
Participation sans contrôle dans des filiales	216	209	222	217	167
Avoir					
Avoir des titulaires de contrats avec participation	103	69	59	62	61
Capitaux propres					
Actions privilégiées	1 419	1 419	1 080	638	638
Actions ordinaires	16 444	16 250	16 177	16 157	13 943
Surplus d'apport	176	169	161	160	156
Bénéfices non répartis ²	12 289	12 693	11 356	12 850	15 116
Cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et conversion du placement net dans des établissements étrangers	(3 950)	(2 816)	(1 949)	(2 316)	(4 868)
Total du capital	30 740 \$	31 077 \$	30 245 \$	30 890 \$	28 256 \$
Principales mesures clés du rendement					
Résultat de base par action ordinaire	0,12 \$	1,09 \$	(0,67) \$	(1,24) \$	0,34 \$
Résultat dilué par action ordinaire	0,12 \$	1,09 \$	(0,67) \$	(1,24) \$	0,33 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (annualisé) ³	(3,0) %	26,9 %	(16,2) %	(28,6) %	8,2 %
Valeur comptable par action ordinaire	15,30 \$	16,23 \$	15,81 \$	16,48 \$	16,26 \$
Ratio de la valeur marchande à la valeur comptable	1,47	1,24	0,90	1,26	2,35
Capitalisation boursière (en milliards de dollars)	36,5	32,6	22,9	33,5	57,1
Actions ordinaires en circulation (en millions)					
À la fin de la période	1 623	1 614	1 611	1 610	1 492
Moyenne pondérée - de base	1 615	1 611	1 610	1 519	1 492
Moyenne pondérée - diluée	1 615	1 616	1 610	1 519	1 503

¹ À la fin du premier trimestre de 2009, l'unité Assurance collective de la Division canadienne a conclu une entente de réassurance avec une partie externe qui a entraîné une réduction substantielle des primes nettes inscrites à l'état des résultats. La Société conserve certains avantages et certains risques dans ce secteur dont les primes directes continueront d'être incluses dans les primes et dépôts au poste « Risques cédés liés à l'assurance collective ».

² Le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2007 a subi une réduction de 229 \$ liée à la sous-évaluation des provisions mathématiques et des charges d'impôts futurs principalement au cours des périodes antérieures à la fusion avec Jonh Hancock

³ Le rendement des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires correspond au bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu sur les titres disponibles à la vente et les couvertures de flux de trésorerie.

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

Société Financière Manuvie

Siège social

200 Bloor Street East
Toronto (Ontario) Canada M4W 1E5
Téléphone : 416 926-3000
Site Web : www.manuvie.com

Relations avec les investisseurs

Les investisseurs institutionnels, les courtiers, les analystes et les autres investisseurs peuvent obtenir des renseignements d'ordre financier en communiquant avec le service des Relations avec les investisseurs ou en visitant notre site Web à l'adresse www.manuvie.com.
Téléphone : 1 800 795-9767
Télécopieur : 416 926-3503
Courriel : investor_relations@manuvie.com

Services aux actionnaires

Veillez communiquer avec l'un de nos agents des transferts pour obtenir des renseignements sur vos actions, pour signaler un changement d'adresse ou d'inscription, la perte d'un certificat ou la réception en double de la documentation, pour demander le dépôt direct des dividendes (au Canada, aux États-Unis et à Hong Kong) ou pour recevoir la documentation destinée aux actionnaires par voie électronique.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Veillez communiquer avec l'un de nos agents des transferts pour obtenir des renseignements sur vos actions, pour signaler un changement d'adresse ou d'inscription, la perte d'un certificat ou la réception en double de la documentation, pour demander le dépôt direct des dividendes (au Canada, aux États-Unis et à Hong Kong) ou pour recevoir la documentation destinée aux actionnaires par voie électronique.

Agent des transferts au Canada

Compagnie Trust CIBC Mellon

C.P. 7010, Succursale Adelaide Street
Toronto (Ontario) Canada M5C 2W9
Région de Toronto : 416 643-6268
Numéro sans frais : 1 800 783-9495
Télécopieur : 1 877 713-9291
Courriel : inquiries@cibcmellon.com

CIBC Mellon a également des succursales à Montréal, à Halifax, à Vancouver et à Calgary.

Agent des transferts aux États-Unis BNY Mellon Shareowner Services

P.O. Box 358015
Pittsburgh, PA 15252-8015 États-Unis
Téléphone : 1 800 249-7702
Courriel : shrrelations@bnymellon.com

Agent des transferts à Hong Kong Computershare Hong Kong Investor Services Limited

46th Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : 852-2862-8628

Agent des transferts aux Philippines The Hong Kong and Shanghai Banking Corporation Limited

Stock Transfer Department
30/F Discovery Suites
25 ADB Avenue
Ortigas Center, Pasig City
Philippines
Téléphone : (632) 683-2685

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Canada

Les documents suivants de la Financière Manuvie sont offerts sur le site Web www.manuvie.com :

www.manuvie.com

- rapport annuel et circulaire de sollicitation de procurations
- avis de convocation à l'assemblée annuelle
- rapports aux actionnaires
- *Déclaration de contribution à la collectivité*
- documents sur la gouvernance

NOTATION

La solidité financière est un facteur essentiel pour générer de nouvelles affaires, entretenir et étendre le réseau de distribution et soutenir l'expansion, les acquisitions et la croissance. Au 30 septembre 2009, le capital de la Financière Manuvie s'élevait à 30,7 milliards de dollars canadiens, dont 29,2 milliards de dollars canadiens représentaient les capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires. Les notes attribuées à Manufacturers pour sa solidité et sa capacité de règlement sont parmi les meilleures du secteur de l'assurance.

A.M. Best	A+	(2 ^e de 15 notes)
Dominion Bond Rating Service	IC-1	(1 ^{re} de 6 notes)
Fitch Ratings	AA	(3 ^e de 21 notes)
Moody's	Aa3	(4 ^e de 21 notes)
Standard & Poor's	AA+	(2 ^e de 21 notes)

ÉVOLUTION DES COURS

Le tableau ci-dessous indique le cours de l'action ordinaire de la Société Financière Manuvie aux Bourses de Toronto, de New York, de Hong Kong et des Philippines durant le troisième trimestre ainsi que le volume moyen des opérations quotidiennes. L'action ordinaire est inscrite sous le symbole **MFC** à toutes les bourses, sauf à celle de Hong Kong (symbole **945**).

Au 30 septembre 2009, 1 623 millions d'actions ordinaires étaient en circulation.

1 ^{er} juillet – 30 septembre 2009	Toronto \$ CA	New York \$ US	Hong Kong \$ HK	Philippines PHP
Haut PHP	26,50 \$	24,97 \$	193,30 \$	1 100
Bas PHP	18,51 \$	15,87 \$	127,00 \$	700
Fermeture PHP	22,50 \$	20,94 \$	159,80 \$	900
Volume moyen des opérations quotidiennes (en milliers d'actions)	5 818	2 829	451	0,3

Demande de transmission de documents par voie électronique

Vous pouvez maintenant recevoir les documents de la Financière Manuvie par voie électronique.

La Financière Manuvie est heureuse de vous offrir la possibilité de recevoir ses documents par voie électronique. Vous pourriez ainsi y avoir accès en tout temps, sans devoir attendre qu'ils vous parviennent par la poste.

Vous pourrez recevoir par voie électronique les documents suivants de la Financière Manuvie :

- rapport annuel et circulaire de sollicitation de procurations
- avis de convocation à l'assemblée annuelle
- rapports aux actionnaires
- *Déclaration de contribution à la collectivité*
- documents sur la gouvernance

Vous pourrez accéder à ces documents sur notre site Web, à l'adresse www.manuvie.com, dès qu'ils seront prêts à être postés aux actionnaires. Les documents relatifs à l'assemblée annuelle, y compris les rapports annuels, seront affichés sur notre site Web au moins jusqu'à ce qu'une nouvelle version soit publiée.

Nous vous aviserons de la date à laquelle ces documents seront affichés sur notre site Web et nous confirmerons les directives à suivre pour y avoir accès. Si nous ne sommes pas en mesure d'afficher certains documents sur notre site Web, un exemplaire imprimé vous sera envoyé par la poste.

Pour visualiser, télécharger ou sauvegarder les documents, vous devrez avoir accès à Internet et utiliser un ordinateur sur lequel est installé Adobe Acrobat Reader^{MD} ainsi que Netscape Navigator^{MD} ou Microsoft Internet Explorer^{MD}.

..... **Détachez en suivant le pointillé.**.....

Si vous souhaitez recevoir les documents de la Financière Manuvie directement par voie électronique, veuillez remplir le présent formulaire et le renvoyer en suivant les directives indiquées.

(En caractères d'imprimerie s.v.p.)

Nom de l'actionnaire

Numéro de téléphone

Adresse électronique de l'actionnaire

Signature de l'actionnaire

Date

J'ai lu et compris la déclaration qui figure au verso et je consens à recevoir les documents indiqués de la Financière Manuvie par voie électronique, de la manière prévue. J'atteste que je possède le matériel informatique requis pour avoir accès aux documents affichés sur le site Web de la Financière Manuvie. Je comprends que je ne suis pas obligé(e) de consentir à la livraison électronique de ces documents et que je peux révoquer mon consentement en tout temps.

Nota : Nous communiquerons avec vous par téléphone uniquement si nous éprouvons des difficultés avec votre adresse électronique. Les renseignements fournis sont confidentiels et ne seront utilisés qu'aux fins indiquées.